

land

Mam SUV an de Naturata

Oikopolis occupe une niche confortable. Veut-il (et peut-il) accueillir les nouveaux convertis au bio ?

Lieber Vogelgesang als Straßenlärm

Mit „Nachhaltigkeit“ meint Pierre Gramegna unter anderem die neue CO₂-Steuer

Tax justice network

Le ministre des Finances fait le job, notamment avec des mesures de justice fiscale, mais affiche peu d'ambition à cause d'un contexte flou

Kontinuität in der Krise

Die Steuerreform ist verschoben, die CO₂-Steuer kommt – ansonsten gilt das Koalitionsprogramm, so die Kernaussagen des Staatsministers zur Lage der Nation

Photo : Sven Becker





Premier
Xavier Bettel
(DP) vor seiner
Rede zur Lage
der Nation im
Cercle Cité

Kontinuität in der Krise

Ines Kurschat

Die geplante Steuerreform ist verschoben, die CO₂-Steuer kommt – ansonsten gilt das Koalitionsprogramm, so die Kernaussagen von Staatsminister Xavier Bettel (DP) in seiner Rede zur Lage der Nation

Es sei nicht der Zeitpunkt „politique politicienne“ zu machen, hatte Xavier Bettel in seiner Rede zur Lage der Nation am Dienstag gemahnt. Es sei nicht der Moment „ideologische Unsicherheiten zu provozieren“ und das Luxemburger Modell in Frage zu stellen, so der Staatsminister, als er zum nunmehr achten Mal antrat, um die aktuelle Situation des Landes inmitten der weltweiten Corona-Pandemie darzustellen. Es war einer der emotionaleren Augenblicke in einer Rede, die sich über weite Strecken in Wiederholungen und bereits Bekanntem zur Corona-Strategie verlor.

Die traditionell im Frühjahr gehaltene Rede des Staatsministers war wegen des Coronavirus verschoben worden, diese Woche fand sie krisenbedingt im Cercle Cité statt, wo das Parlament mit größerem Sicherheitsabstand provisorisch tagt. Diejenigen, die eine klare Marschroute aus der Krise heraus erwartet hatten, wurden enttäuscht.

Demonstrative Zuversicht In seiner ungewöhnlich langen, 90 Minuten dauernden Rede ging es dem Premier darum, Zuversicht, Einigkeit und Solidarität in alle Richtungen sowie Handlungsfähigkeit zu demonstrieren und das Krisenmanagement seiner Regierung zu loben. Im Rückblick hätte man Dinge anders machen können, gab er zu – um daraufhin alles für gut zu befinden, was seine Regierung bislang getan hat, um die Folgen der Pandemie abzufedern: Kurzarbeit, die über 2020 hinaus verlängert werden soll (wobei unklar blieb, wie lange genau), die Telearbeit soll verstärkt werden, das Relaunch-Paket für die angeschlagene Wirtschaft, Betriebe, die in finanzielle

Der Premierminister wollte Zuversicht, Einigkeit und Solidarität in alle Richtungen sowie Handlungsfähigkeit demonstrieren. Die Opposition war nicht überzeugt

Schwierigkeiten geraten sind, sollen weiterhin Hilfen beantragen können, der Staat investiert weiter.

Es war ein Abgeordneter aus Bettels eigenen Reihen, der tags darauf, am Mittwochnachmittag, in der anschließenden Debatte im Plenarsaal für Polemik sorgte, bevor die Reden in übliche parteipolitische Reflexe abrutschte. Ein verärgerter DP-Fraktionschef Gilles Baum fragte die CSV, was sie gemacht hätte, wäre

sie an der Macht – und zählte lauter Maßnahmen auf, die mit der Corona-Krise nichts zu tun haben, etwa die 20-Stunden-Gratisbetreuung, den Ausbau von Schulinfrastrukturen oder den kostenlosen öffentlichen Transport. Dem DP-Politiker hatte die verhaltene Reaktion der größten Oppositionspartei auf Bettels Rede missfallen.

Zuvor hatte CSV-Fraktionschefin Martine Hansen in einer trockenen, mit wenigen Spannungsbögen versehenen Einlassung Elemente herausgearbeitet, die ihre Partei in Bettels Rede vermisst: dass die Steuerreform nun aufgrund der Pandemiebedingungen gewaltigen Staatsausgaben doch nicht kommt, hatte jede/r erwartet; aber wie will die Regierung die Krisenmaßnahmen und das klaffende Loch im Budget von rund 4,4 Milliarden Euro für 2020 (plus geschätzte 1,8 Milliarden im Jahr 2021) gegenfinanzieren?

Was sind die Schlussfolgerungen von Blau-Rot-Grün aus der Krise, fragte die Fraktionschefin, die vor allem beim Gesundheitssystem strukturellen Nachbesserungsbedarf sieht: Der Premier hatte in seiner Rede die Bedeutung des Gesundheitspersonals, das zu zwei Drittel aus der Grenzregion stammt, unterstrichen. Wie er die Attraktivität der Gesundheitsberufe verbessern will, dazu sagte Bettel aber nichts. Dafür, dass die Pandemie der rote Faden seiner Rede gewesen war, fehlten sanitäre Schlussfolgerungen, die er und die Koalitionspartner bisher aus der Krise gezogen haben. Die grüne Abgeordnete Josée Lorsché versuchte, diese nachzureichen; sie verspricht sich durch die medizinische Grundausbildung, die ab diesem Herbst

an der Uni angeboten wird, einen Anreiz. Mehr Vorschläge dazu, wie die Wertschätzung der Krankenpfleger und Ärztinnen verbessert werden könnte, hatte sie auch nicht.

Kaum Fundamentalkritik Trotz zahlreicher Wortmeldungen und Interventionen blieb ein Rundumschlag gegen das von Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) und Xavier Bettel verkörperte Corona-Krisenmanagement bei fast allen Parteien dennoch aus. Offenbar traut sich niemand zu, besser durch die Pandemie führen zu können, und es wäre auch nicht glaubhaft gewesen, schließlich hatten ausnahmslos alle Parteien die Notstandsgesetzgebung mitgetragen und die Krisenmaßnahmen gutgeheißen. Die Wahrheit ist: Niemand war auf die Pandemie vorbereitet, und bis heute weiß keine/r wirklich, wie es besser machen.

Die größte Oppositionspartei CSV blies nicht zur Generalattacke, obschon es Fehler und Ungereimtheiten beim Krisenmanagement gab und heute noch gibt: Obwohl die Strategie, breite Bevölkerungskreise auf das Coronavirus zu testen, bis März voraussichtlich mit ungefähr 95 Millionen Euro zu Buche schlagen wird, steht das Großherzogtum aufgrund anhaltend hoher Infektionszahlen auf der Roten Liste verschiedener EU-Länder und alle fiebern ängstlich, ob nicht doch bald strengere (Reise-) Beschränkungen kommen werden. Die desolaten Informationspolitik der Regierung über wichtige Gesundheitsdaten gerade auch am Anfang der Pandemie war außer dem Abgeordneten Fernand Kartheiser von der ADR den anderen Parteien kaum eine Erwähnung mehr wert.

Vielleicht lag die relative Milde – Wortgefechte kamen nur selten auf – in der Debatte im Cercle Cité am Mittwochnachmittag daran, dass Xavier Bettel mit mehr Substanz ans Pult getreten war, als in den Reden und Jahren zuvor (außer die, die er als frisch gebackener Staatsminister 2014 gehalten hatte): Dass die Staatsverschuldung in „historischer Höhe“ liegt und die Krise keineswegs vorbei oder ausgestanden sei, räumte Xavier Bettel ein, auch, dass nicht ausgeschlossen sei, dass der Staat noch mehr Geld in die Hand nehmen muss.

Bettel hatte, anders als 2019, konkrete Maßnahmen im Gepäck: Das Regime der umstrittenen Spezialimmobilienfonds (Fis) wird geändert, mit 20 Prozent besteuert, das der *Stock options* abgeschafft. Neu sind die Ideen indes nicht: Sie stehen im Koalitionsprogramm und genau genommen war die Regierung in Zugzwang, war doch die CSV als erste nach der Sommerpause vorgeprescht mit der pertinenten Frage, warum die Koalition diese Schlupflöcher nicht längst geschlossen hat. Die CSV legte den Finger in eine Wunde, die die Regierung seit dem Verlust von Félix Braz und dem Fortgang von Etienne Schneider quält: Sie agiert im Alltag zu zögerlich, Reformen brauchen viel Zeit, es fehlt an Mut und auch an Einigkeit. Aber seit Ausbruch der Pandemie gibt es keinen Regierungsalltag mehr.

Konflikte in der Koalition Deshalb Bettels Botschaft: Die Krise ist reell, aber wir stehen sie gemeinsam durch. Er hofft, dass rasch wieder Normalität einkehrt, und stellte gar einen Impfstoff für Dezember in Aussicht. Woher der Premier den Optimismus nimmt, weiß nur er allein: Am Montag hatte der Pharmakonzern Johnson & Johnson seine Corona-Impfstoffstudie wegen einer ungeklärten Erkrankung einer Testperson unterbrechen müssen. Der Premier steht diesbezüglich seinem Parteikollegen, Bildungsminister Claude Meisch (DP), in nichts nach, der wochenlang eine „normale“ Schul-*Rentrée* versprach, obwohl jeder ahnte, dass es sie nicht geben würde, wie die hohen Infektionszahlen in den Schulen heute beweisen.

„Es gibt keine Experimente, es gibt keine Spekulationen und Diskussionen zu dem Grundsatzprogramm, das wir uns für

die nächsten Jahre gegeben haben“, hatte Bettel betont, und es war in erster Linie eine Warnung nach innen, die Reihen geschlossen zu halten. Der Staatsminister bekannte sich zum Koalitionsprogramm, wiederholte seine Absage an eine Vermögens- und eine Erbschaftssteuer in direkter Linie sowie an Steuererhöhungen – um kurz darauf die CO₂-Steuer anzukündigen. Sie soll rund 160 Millionen Euro bringen, für Klimainvestitionen eingesetzt und sozial abgefedert werden (Seite 6).

Agenscheinlich haben sich beim Ringen um diese Neuerung beide Koalitionspartner durchgesetzt: die Grünen, deren Sprecher François Benoy die CO₂-Steuer als „Paradigmenwechsel“ und wesentliches Instrument der „ökologischen Transition“ anpries, weil damit das Verursacherprinzip eingeführt werde, und die LSAP, deren Fraktionschef Georges Engel in einem Interview vor der Corona-Krise einen gestaffelten Dieselpreis ins Spiel gebracht hatte, und der es darum geht, weitere Härten für einkommensschwache Haushalte zu vermeiden. Eine Erhöhung der Teuerungszulage (*allocation de vie chère*) um zehn Prozent soll hier ebenfalls helfen.

Außer Marc Baum von déi Lénk und der ADR wurde diese Steuer nicht per se beanstandet. Dass Grundsatzkritik insbesondere der größten Oppositionspartei ausgeblieben ist, liegt daran, dass sich in Wirklichkeit die Positionen zwischen Regierung und CSV nicht so sehr unterscheiden: Die Christlich-Sozialen hatten die meisten Krisenmaßnahmen mitgetragen, sie wollen keine Erbschafts- oder Vermögenssteuer, wie Gilles Roth noch einmal am Donnerstagmorgen bekräftigte.

Vielmehr scheint die CSV die DP in punkto Wirtschaftsliberalismus überholen zu wollen: Ihr Hauptangriffspunkt war die großzügige Ausgabenpolitik der vergangenen Jahre, die mit „sozialer Selektivität“ nicht viel zu tun gehabt habe: Die Regierung habe es durch Maßnahmen wie die flächendeckende Gratisbetreuung versäumt, einen „Apel fir den Duuscht“ zur Seite zu legen, schimpfte ihr finanzpolitischer Sprecher Gilles Roth. Für die CSV steht die Abfederung coronabedingter Folgen für die Wirtschaft im Mittelpunkt und auch sie hat nicht viel ande-

Dass Generalattacken von der größten Oppositionspartei ausblieben, liegt daran, dass sich die Positionen zwischen Regierung und CSV nicht so sehr unterscheiden

res zu bieten, als die Dreierkoalition: Sie will nachhaltiges Wachstum, setzt dabei vor allem auf einen diversifizierten Finanzsektor – und auf das Prinzip Hoffnung. Gilles Roth rechnete vor, dass bei den spezialisierten Investmentfonds (Fis) dem Staat womöglich eine Milliarde Steuer durch die Lappen gegangen ist. Aber es war seine Partei, die dieses Schlupfloch überhaupt erst eingeführt hatte.

Ähnliche Glaubwürdigkeitsprobleme lähmen die CSV auch bei der Wohnungspolitik. Um 130 Prozent seien die Immobilienpreise seit Antritt der Dreierkoalition 2013 gestiegen, legte der CSV-Abgeordnete Marc Lies am Donnerstagmorgen nach, der

eine ganze Liste aufzählte, wo die DP blockiert habe. In der Wohnungspolitik, die Bettel in seiner Rede im Gegensatz zum Vorjahr immerhin am Rande erwähnt hatte, hat seine Partei Ende September ein 23-Punkte-Paket vorgelegt; mit den darin enthaltenen Hauptinstrumenten wie der Erweiterung des Bauparimeters und der Vereinfachung der Baugenehmigungsverfahren gingen CSV-Politiker schon hausieren, als die Partei noch selbst für das Wohnungsressort verantwortlich war.

Wie sagte Georges Engel von der LSAP in seiner Einlassung am Mittwoch: „Hier hat jeder seine Last zu tragen und jeder seine Teilschuld zu tragen.“ In seiner ersten Rede zur Lage der Nation hatte Bettel 2014 als frisch gebackener Premier gemeint, keine Versprechen abgegeben zu wollen, außer dem, dass seine Koalition alles versuchen werde, um den Wohnungsmangel zu beheben. Acht Jahre später ist die Bilanz mehr als mau, die Wohnpreise erreichen neue schwindelerregende Höhen – und die Misere dürfte sich mit der Corona-Krise noch verschärfen. Ob der von sechs auf fünf Prozent herabgesetzte Abschreibungssatz (*amortissement accéléré*) für Investitionen ab 1.1.2021 und die von sechs auf fünf Jahre verkürzte Dauer nachhaltig etwas an der Wohnungsnot ändern wird, bezweifelten alle Parteien der Opposition.

Kein großer Wurf also, vor allem aber fehlt ein Plan, wie eine gerechtere Welt nach Corona aussehen könnte. Es war Marc Baum von déi Lénk, der von einer „Bankrotterklärung“ der Regierung sprach, und er erinnerte an nachdenkliche Stimmen zu Beginn des *Lockdown*: Damals hatten Vertreter der Zivilgesellschaft, darunter Caritas Luxemburg und der OGBL, in einer „Initiative pour un devoir de vigilance“, gefordert, es könne mit dem Wirtschaftssystem so nicht weitergehen, und die Folgen der Globalisierung auf die nationale Wirtschaft, aufs Klima und die Umwelt angeprangert. Die Zeitschrift *Forum* hatte mit „31 Vorschlägen für eine Politik der Resilienz“ versucht, eine Debatte anzustoßen. Skeptiker hatten allerdings schon damals abgewunken, die Vorstellung, die Corona-Krise würde die Regierung zur Grundsatzkritik am Luxemburger Modell bringen, sei naiv. Sie haben Recht behalten. ●



#regionalsaisonal

Sou schmaacht
Lëtzebuerg
Savourez le Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural

É D I T O

Posture de raison

Pierre Sorlut

Sept mois après le pic d'infections de Covid-19 et alors que la deuxième vague frappe l'Union européenne, les États membres adoptent enfin des recommandations pour coordonner l'approche « de la libre circulation en réaction à la pandémie ». Mardi, à Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères étaient censés signer le texte proposé par la Commission en septembre. Juste signer. La recommandation est passée au Coreper (Comité des représentants permanents) la semaine dernière et figurait en point A de l'ordre du jour. Les émissaires gouvernementaux n'étaient pas supposés en discuter. Or, c'est quand même Schengen qu'on sape.

Au pays de Robert Schuman, zone transfrontalière dangereusement exposée aux décisions des voisins, on s'en émeut. D'autant que le gouvernement a prêté le flanc en lançant, seul avant l'été, une campagne de tests généralisés. Sur le papier, l'idée paraissait pertinente dans la mesure où elle répondait aux préconisations de l'Organisation mondiale de la santé, « test test test », pour briser les chaînes de transmission. Mais l'initiative a fragilisé la coalition à l'heure des départs en vacances. Lapalissade ou trumperie, plus on teste, plus on a de cas positifs. Et les pays ont limité l'accès aux vacanciers en provenance du Grand-Duché. Sur la côte belge, des voitures immatriculées au Luxembourg ont été vandalisées. Politiquement, c'était une maladresse que de ne pas s'assurer que la méthodologie retenue allait être comprise par les voisins. N'importe quel vieux con pouvait se moquer : à trop jouer les premiers de la classe on passe pour des cancre. L'exécutif a donc battu la campagne pour faire valoir l'intérêt du *large-scale testing*. (Alors que localement, on dit qu'il ne représente qu'un peu plus de dix pour cent des personnes positives identifiées.) Le critère de la quantité de tests pour 100 000 habitants a été retenu dans la recommandation. Rappelons qu'elle vise à définir quelles zones sont vertes, oranges ou rouges et sur quoi une région ou un pays peut se baser pour refuser des ressortissants étrangers.

Le Grand-Duché s'est abstenu, nous informe le ministère Jean Asselborn (LSAP). Comme nous l'avait indiqué Paulette Lenert, sa camarade de parti et de gouvernement, quelques heures plus tôt mercredi au cours d'un point presse. Le Grand-Duché souhaitait que d'autres critères, comme le nombre de lits d'hôpitaux disponibles ou les statistiques des décès liés au Covid-19, soient pris en compte dans la formule. « On n'a pas réussi, mais nous sommes toutefois contents d'avancer vers l'harmonisation », constate la ministre de la Santé. « Ces critères sont (pourtant) le signe de la maîtrise des politiques de santé », peste Jean Asselborn au téléphone. Le ministre fustige le radicalisme allemand. « Dans les *Länder*, on pense que si le taux cumulé de notification dépasse cinquante, alors on n'est plus capable de faire le *tracing*. C'est pas soixante. C'est pas 51. C'est cinquante », ronchonne-t-il.

Jean Asselborn a bien tenté, dit-il, de peser sur les discussions, notamment en « débloquent le point A » et en faisant rajouter une phrase au texte final (qu'on n'a pas trouvée). Mais la voix luxembourgeoise porte finalement peu dans le concert des nations européen. Les barouds de valeureux combattant de la liberté (parfois jusqu'à la lisière du populisme) opérés par Jean Asselborn relèvent aujourd'hui exclusivement du romantisme européen. La crise du Covid-19 rappelle la dépendance du Grand-Duché à l'égard de ses voisins. Que le court-termisme national et la *Realpolitik* priment sur les postures, qu'elles soient idéologiques ou qu'elles portent un intérêt. On pense par exemple au blocage aveugle pour protéger le secret bancaire pendant une décennie. Le Luxembourg ne peut plus s'en payer le luxe, ni ici, ni ailleurs. Le Luxembourg dépend trop de l'UE et doit s'en accomoder. Telle est la posture de raison.

W E L T R A U M

Mit zum Mond

Luxemburg ist mit seiner Initiative spaceressources.lu neben Australien, Großbritannien, Kanada, Italien, Japan, den Vereinigten Arabischen Emiraten und der US-Weltraumbehörde Nasa ein Gründungsmitglied von Artemis geworden. Das Konsortium will bis 2024 eine bemannte Mission auf den Mond (Foto: sb) schicken und dort bis 2028 eine Basis einrichten. Für LSAP-Wirtschaftsminister Franz Fayot, der für Luxemburg das Artemis-Übereinkommens in einer virtuellen Zeremonie im Rahmen des Internationalen Aeronatischen Kongresses in Washington setzte, war das nach Luxguard II, Fage und den Restrukturierungen bei Arcelor-Mittal mal ein erfreulicher Termin. pf

I N S T I T U T I O N E N

Henris Haus



Mit der Publikation eines großherzoglichen Erlasses, den zu unterschreiben Großherzog Henri nicht umhin konnte, wurde vergangenen Freitag die Restrukturierung seines Hofes laut dem von Premier Xavier Bettel bestellten Waringo-Bericht vollzogen. Im Gegenzug zu mehr Aufsicht durch das Staatsministerium erhält die neue „Maison du Grand-Duc“ getaufte Verwaltung, deren Organigramm der frühere Direktor der Finanzinspektion Jeannot Waringo vorgeschlagen hat, fast doppelt so viel Personal. Vor allem deshalb sind im Staatshaushaltsentwurf 2021 Zuwendungen an die Maison grand-ducale vorgesehen, die mit 17,5 Millionen Euro um rund 70 Prozent höher sein sollen als die an den Hof dieses Jahr (10,6 Millionen). Gleichfalls am Freitag wurden Yuriko Backes als Hofmarschallin, Marc Baltes als Berater des Großherzogs und Gilio Fonck als Verwaltungs-, Finanz- und Personaldirektor der Maison grand-ducale ernannt. pf

Arbeit der Chamber

In der am Dienstag offiziell beendeten Parlaments-Session 2019/2020 nahmen die Abgeordneten an 850 Sitzungen teil, darunter 692 Kommissionen und Arbeitsgruppen und 60 Plenarsitzungen. Letztere dauerten insgesamt

235 Stunden und 46 Minuten. Wie dem Relevé général der Abgeordnetenversammlung noch zu entnehmen ist, stellten die Abgeordneten 1 687 Fragen an die Regierung, von denen bis Sessions-Ende nur sieben noch nicht beantwortet wurden. Die Kammer stimmte über 142 Gesetzentwürfe der Regierung ab, aber über keinen Gesetzesvorschlag eines Abgeordneten. pf

Novum in der Chamber

Es ist eine Änderung, die insbesondere die kleinen Parteien, die keinen „groupe politique“ oder „groupe technique“ bilden können, da sie weniger als fünf Abgeordnete zählen, seit Jahren fordern: Am Dienstag wurde mit Marc Baum von déi Lénk erstmals ein Mitglied einer „sensibilité politique“ (weniger als fünf Mitglieder) zu einem permanenten Stellvertreter ins Parlamentsbüro gewählt und somit dessen Zahl von fünf auf sechs Mitglieder heraufgesetzt. Laut Chamber-Reglement können maximal neun Stellvertreter im Büro sitzen. Die Piraten sind dort bereits vertreten, weil sie sich mit der ADR nach den Parlamentswahlen 2018 zum „groupe technique“ zusammengetan hatten. ik

A R M E E

Engagiert, geradlinig, zuverlässig

In 18-monatiger Vorarbeit entstand eine Werte-Charta für die Armee. Verteidigungsminister François Bausch (Grüne) und Generalstabschef Steve Thull stellten sie gestern vor. Sie entstand unter Beteiligung von Soldaten und zivilen Mitarbeitern. Laut Verteidigungsministerium wurde

sie nötig, weil die Nutzung immer mehr ethische Fragen aufwerfe. Besonders hoch wurden in der gemeinsamen Suche nach den soldatischen Werten Engagement, Geradlinigkeit und Zuverlässigkeit eingeschätzt. Bei der Sinnsuche behilflich war die Beraterfirma Moral Factory des Moralthologen und früheren Generalvikars Erny Gillen. pf



S R E L - A F F Ä R E

Geheime Autos

In einem vor dem Diekircher Bezirksgericht stattfindenden Prozess gegen einen früheren Agenten des Nachrichtendienstes (Srel), der angeklagt ist, vier BMWs des Srel veruntreut zu haben, verlangte die Staatsanwaltschaft gestern vier Jahre Gefängnis, davon zwei auf Bewährung, eine Geldstrafe von 25 000 Euro und ein vierjähriges Verbot, im öffentlichen Dienst zu arbeiten. Der Anwalt des Angeklagten bestritt, dass dieser strafrechtlich zu belangen sei. Die Ermittlungen der Kriminalpolizei, die schließlich zur Anklage führten, griffen auch einen Artikel der damaligen *Land*-Redakteurin Véronique Poujol auf. Im Rahmen ihrer Recherchen über den Nachrichtendienst hatte sie über einen „Parallelmarkt“ berichtet, den der Srel mit Autos von BMW unterhielt („La main gauche dur Srel“ im *Land* vom 17.05.2013). pf

M O B I L I T Ä T

Reform der Reform

In Kürze will Mobilitätsminister François Bausch (Grüne) dem Regierungsrat einen Entwurf für Änderungen am Taxi-Gesetz vorlegen. In seiner Antwort auf eine parlamentarische Anfrage des DP-Abgeordneten Gusty Graas kündigt Bausch an, der Text werde auch „Mietwagen mit Chauffeur“ abdecken sowie die Zahl der Taxi-Zonen und zu vergebenden Taxi-Lizenzen ändern. Bausch hatte schon 2019 eingeräumt, die Taxi-Reform von 2016 habe keine Preissenkung herbeigeführt. Nun bilanziert er, sie seien „leicht gestiegen“, von im Schnitt 3,30 Euro pro Kilometer vor der Reform auf 3,50 bis 3,80 Euro heute. Es würden aber auch „Ausschläge“ beobachtet, mal zwei Euro, mal fünf Euro pro Kilometer. Der Preis für Wartezeiten, etwa an einer roten Ampel, sei „im Allgemeinen“ von 50 Cent auf einen Euro gestiegen. Die Zahl der Lizenzen liege mit rund 500 ziemlich stabil. Eine 2016 im Ministerium eingerichtete Beschwerdestelle sei seither 6 676 Mal angerufen worden, darunter 1 550 Mal von Taxi-Kunden. Die hätten sich am häufigsten über den Preis beklagt oder dass der Fahrer nicht den kürzesten Weg genommen habe. pf

S O Z I A L E S

Im Krankentaxi

„Ganz kurze Wege“, teilte CSV-Fraktionschefin Martine Hansen in einer am Dienstag an Sozialminister Romain Schneider (LSAP) gestellten parlamentarischen Anfrage mit,

würden von Privatambulanzen „älteren Menschen“ mit einer Pauschale berechnet, die einer Strecke von 30 Kilometern entspreche. Minister Schneider und seine Beamten hielten die Anfrage für so wichtig, dass sie innerhalb von nur zwei Tagen darauf antworteten: Er habe 2019 vier Mal und dieses Jahr schon einmal erklärt, dass die CNS die Kosten von Ambulanzfahrten, die „nicht dringend“ sind, zu 70 Prozent übernimmt. Die Pauschale von 38 Euro sei aber dazu gedacht, „kurze Fahrten“ abzudecken. Auf die Beträge, die Ambulanzfirmen in Rechnung stellen können, habe die Kasse keinen Einfluss. Woraus man wohl schließen kann, dass die Ambulanzen deutlich teurer sein müssen als die auch nicht gerade billigen Taxis. Vielleicht sollte der Mobilitätsminister das Ambulanzwesen gleich mit reformieren. Denn der Sozialminister teilt in seiner Antwort an Martine Hansen noch mit, eine Erhöhung der Rückerstattung von der CNS bedeute nicht, dass die Kosten für den Patienten sanken. Dazu müsse ein Rechtsrahmen mit Normen her. pf



Blog

Double peine

France Clarinval

La crise sanitaire a aggravé la situation de personnes déjà précaires et sur le fil. Verra-t-on des « nouveaux pauvres » émerger au Luxembourg ?



Les épiceries sociales ont vu arriver de nouveaux bénéficiaires

L'une a une cinquantaine d'années. Elle vit au Luxembourg, mais n'a pas « tous [mes] papiers ». « Normalement, avec mes deux boulots d'aide-cuisinière et de femme de ménage, j'arrive à payer mon loyer. Mais avec la crise, j'ai perdu mes revenus et je ne sais pas comment faire face. » L'autre a trente ans. Il est musicien et travaille dans le secteur audiovisuel quand il ne joue pas dans diverses fêtes. « Mon agenda était plein jusque fin 2020, mais c'était sans compter avec le coronavirus et l'annulation de tous ces engagements. » Ses économies lui ont permis de payer ses loyers, mais « c'était très serré pour faire les courses » et il a fait appel à l'épicerie sociale Ces témoignages, cités par Caritas parmi d'autres, ont été recueillis auprès de la helpline que l'association a mise en place entre le 7 avril et le 31 août pour aider les personnes et familles pendant le confinement et juste après. Ce sont précisément 445 demandes qui ont été enregistrées, concernant 860 personnes (dont 308 enfants) : Une facture de mazout, une paire de lunettes, des bons alimentaires, un ou deux mois de loyer, mais aussi des conseils, de l'orientation et de l'information ; ce sont plus de 267 000 euros qui ont été déboursés pour offrir une aide financière ponctuelle.

Du côté du Fonds de solidarité de la Croix-Rouge, on note une augmentation des appels à la helpline sociale et des demandes d'aides. « Sur le terrain, nous constatons une légère hausse du nombre de nos bénéficiaires, même si ce n'est pas pour l'instant dans des proportions significatives », détaille Nadine Conrardy, coordinatrice du département Aides sociales à la Croix-Rouge luxembourgeoise. L'institution note aussi avoir aidé, via le service DropIn, les travailleuses et travailleurs du sexe qui se sont trouvés sans clients pendant le confinement voyant leur situation déjà difficile se précariser à payer leurs loyers et acheter de la nourriture.

À la veille de la date symbolique du 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, il est bon de s'inquiéter du sort des plus faibles et des plus démunis, ceux dont la crise sanitaire a aggravé la situation. Si pour les responsables des différentes associations, il est difficile de mesurer objectivement une augmentation de la pauvreté, ils constatent sur le terrain une recrudescence des demandes d'aides, de la part de populations qui n'avaient jusqu'ici pas recours à leurs services. Pour Marco Hoffmann, assistant social chez Caritas, « la crise sanitaire a poussé certaines personnes de la case précaire à celle de pauvre ». 67 pour cent des demandes reçues chez Caritas venaient de personnes ou de familles qui, avant la crise, réussissaient encore à joindre les deux bouts. Des gens qui étaient sur le fil, mais qui, bon an mal an, se débrouillaient, ont vu leurs revenus soudainement baisser, voire disparaître. « Les premières 'victimes sociales' du Covid sont celles et

ceux qui se trouvaient déjà dans une situation précaire », confirme Nadine Conrardy.

Les personnes en situation de précarité subissent finalement une double peine : plus exposées que la moyenne à la pandémie en raison de leurs conditions de logement (promiscuité) et de travail (télétravail impossible), ce sont aussi les premières victimes de la raréfaction des emplois et de la perte de revenus. De nombreux ménages aux revenus modestes ont en outre vu leurs dépenses s'accroître (faute d'école et de cantine par exemple), tandis que leurs revenus diminuaient. Les différentes associations ont ainsi vu arriver des intérimaires qui se retrouvent sans mission (et qui n'ont pas assez travaillé pour avoir droit aux indemnités de chômage), des salariés en CDD non renouvelés, étudiants privés de petits boulots vitaux, du personnel du secteur horeca qui compte sur les pourboires pour finir le mois, des commerciaux qui ne touchent pas de primes, des bénéficiaires de protection internationale qui ne trouvent pas de travail, des indépendants qui ne cochent pas les cases pour recevoir les aides, des jeunes dont les stages ou les apprentissages se voient annulés, et bien évidemment, toutes les franges de la société qui échappent aux aides et minima sociaux, sans papiers, déboutés du droit d'asile...

« L'arrivée de nouvelles personnes ayant besoin de nos services limite l'aide qu'on peut apporter à nos bénéficiaires habituels », note Alexandra Oxacelay, directrice de la Stëmm vun der Strooss. « Les plus vaillants, moins fatigués, en meilleure santé prennent le pas sur les plus faibles qui ont plus de mal à se faire une place quand il y a des contraintes et des règles. » Ainsi, après une distribution gratuite des repas, à l'extérieur, pendant le confinement, l'association a repris le service dans ses salles (avec des repas à cinquante centimes). Mais, distanciation oblige, un roulement est mis en place pour que les personnes ne restent pas plus d'une demi-heure, 21 personnes à la fois. Pas facile pour des gens qui vivent à la rue, qui ne sont pas habitués à prendre des rendez-vous, et qui voyaient les locaux de la Stëmm vun der Strooss comme un endroit où se poser, voire où dormir pendant la journée.

Les jeunes sont particulièrement touchés : 26,6 pour cent des personnes qui ont appelé la helpline de Caritas avaient moins de 30 ans et 32 pour cent entre 31 et 40 ans. 39 pour cent des demandeurs avec enfants étaient des parents monoparentaux. Ces chiffres renvoient à ceux tout récemment publiés par le Statoc dans son rapport annuel « Travail et cohésion sociale » qui pointe que, en 2019, 17,5 pour cent des individus étaient en situation de risque de pauvreté, c'est-à-dire que leur niveau de vie était inférieur à 1 804 euros par mois pour une adulte. Un taux en lé-

gère hausse par rapport à l'année précédente (16,7 pour cent). Les écarts entre différents types de population s'avèrent assez alarmants, en particulier, le fait que 15,2 pour cent des personnes avec un emploi sont exposées au risque de pauvreté : le travail ne met pas donc toujours à l'abri de la pauvreté. Globalement, les jeunes isolés, les étrangers, les personnes faiblement éduquées, les chômeurs et les familles monoparentales sont relativement plus exposées à la pauvreté. Ainsi, en 2019, le taux de risque de pauvreté chez les 18-24 ans est de 24,9 pour cent, contre 9,8 pour cent pour les 65 ans et plus. Les chiffres de 2020 marqués par les conséquences de la crise sanitaire ne sont pas encore connus, mais « ceux qui étaient à la frange risquent de basculer », souligne Carole Reckinger en charge de la veille sociale et politique chez Caritas.

Les mailles du filet sont-elles assez serrées pour retenir les personnes en voie de paupérisation et de précarité ? Du côté du ministère de la Famille, « on ne constate pas une recrudescence de demandes pour le Revenu d'inclusion sociale (Revis), ni de nouveaux dossiers de surendettement », répond une responsable vis-à-vis du Land. Cependant, de nombreuses populations sont exclues des systèmes d'aides : nouveaux arrivants, non-résidents, sans-papiers, trop jeunes pour avoir droit au Revis... « sans compter les personnes qui ne connaissent ou comprennent pas leurs droits, ne sont pas alphabétisées, n'ont pas accès aux administrations et formulaires en ligne », estime Carole Reckinger qui plaide pour « une aide humanitaire pendant toute l'année, sans besoin de domiciliation, ni d'adresse légale. »

Autre indicateur inquiétant : les demandes pour l'allocation vie chère ont nettement augmenté, passant de 25 400 en 2019 à 29 000 à la fin septembre 2020. « Ces chiffres correspondent à des demandes, non pas à des dossiers validés », tempère le ministère de la Famille qui se dit « vigilant pour suivre la situation, prêt à s'adapter aux besoins qui feront jour. » Tous s'accordent à dire que la situation va encore évoluer et qu'il est trop tôt pour mesurer les effets d'une crise dont on a pas vu le bout. « Tant que les aides sont là, que le chômage partiel continue, on sauve les meubles. Le pire est sans doute à venir quand il faudra rembourser et que les faillites commenceront à se faire sentir », martèle Marco Hoffmann. « On doit rester attentif et adapter notre fonctionnement pour remplir nos missions », conclut Nadine Conrardy. ●

Les demandes pour l'allocation vie chère ont nettement augmenté en 2020

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Mietstreitigkeiten

Am Samstag demonstrierten schätzungsweise tausend Leute in der Hauptstadt für erschwinglichen Wohnraum. Waren die zwei Gesetzentwürfe der Regierung zur Reform des Mieterschutzes und zur Fortsetzung des *Pacte logement* also umsonst?

Weil er entscheidend die Reproduktionskosten der Arbeitskraft mitbestimmt, greifen alle Regierungen in den Wohnungsmarkt ein. „Ceci est indispensable pour préserver la cohésion sociale et la dynamique économique du pays“, erklärt der Motivenbericht zur Reform des Wohnungsbaupakts. Doch wenn auf dem Wohnungsmarkt Warenkapital Verbrauchern seinen Gebrauchswert leiht und die Aussicht auf fette Mieten die Grundrente erhöht (nicht umgekehrt), stehen sich widersprüchliche Interessen gegenüber.

Im Motivenbericht zur Mietgesetzreform heißt es, dass „[l]a hausse continue des loyers au cours des deux dernières décennies a [...] comme conséquence que l'accès au logement locatif du marché privé devient de plus en plus difficile au Grand-Duché pour les catégories de personnes ayant des revenus faibles ou modérés“.

Aus der Sicht der Ertragshausbesitzer heißt das, dass die „revenus faibles ou modérés“ erhöht werden müssen, um die hohen Mieten zahlen zu können. Manche Ertragshausbesitzer beschäftigen auch Personal, aber es mietet bei einem anderen. Sie räsonieren individuell.

Aus der Sicht von Industrie und Handels verlangt die Unerschwinglichkeit der Wohnungen dagegen, dass die Mieten gesenkt werden müssen, damit die Arbeitskräfte keine höheren Löhne benötigen. Ein Ökonom der Handelskammer strengte zu diesem Zweck jüngst einen Schauprozess an.

Die „personnes ayant des revenus faibles ou modérés“ sitzen zwischen den Stühlen. Sie fühlen sich von zwei Seiten ausgepresst. Einige demonstrierten am Samstag.

Die staatlichen Eingriffe in den Wohnungsmarkt richten sich nach dem ökonomischen und politischen Einfluss der Interessengruppen: Laut Observatoire de l'habitat müssen zwei Drittel der Haushalte mit „revenus faibles“ und ein Viertel der Haushalte mit „revenus modérés“ über 40 Prozent ihres Einkommens fürs Wohnen ausgeben. Aber im Indexwarenkorb zur Anpassung der Löhne an die Preisentwicklung sind die Mieten bloß mit

4,86 Prozent gewichtet. Damit die Betriebe die Löhne nicht anpassen müssen, wenn das Mietpreisniveau steigt.

Um die Höhe der Mieten zu gewährleisten, zahlt die öffentliche Hand Mietern mit geringen Einkommen Zuschüsse, die an die Vermieter weitergereicht werden. So verteilen Mietzuschüsse Steuereinnahmen um. Zur Unterbringung von Haushalten, die Ertragshausbesitzern wirtschaftlich uninteressant erscheinen, betreibt der Staat zusammen mit den Gemeinden sozialen Wohnungsbau. Aber „le Pacte logement 1.0 a failli largement de contribuer à la création de logements abordables“, stellt der Motivenbericht zu seiner Neuauflage fest. Er war also erfolgreich. Denn sozialer Wohnungsbau muss bescheiden bleiben. Sonst drückt er auf die Preise, insbesondere für Altbauwohnungen.

Im Indexwarenkorb sind die Mieten mit bloß 4,86 Prozent gewichtet. So müssen die Betriebe die Löhne nicht anpassen, wenn das Mietpreisniveau steigt

Die alten Grundeigentümer und die neuen Immobiliengesellschaften werden neuerdings als Spekulanten schlechtmacht. Die versprochene Steuerreform beschränkt sich nun auf die Verengung ihrer Schlupflöcher. Neben ihnen ist eine Schar anscheinend ehrbarer Mittelschichtler im Geschäft. Statt in zinslose Sparkonten legen sie ihr Ersparnis lieber in Apartments an. Sie rechnen fest mit der im Mietgesetz versprochenen fünfprozentigen Jahresrendite. Fünf Prozent heißt, dass der Vermieter nach 20 Jahren sein Vermögen verdoppelt hat: Er hat sein gesamtes Kapital zurück und noch immer seine Wohnung.

Liegt die Rendite über fünf Prozent, will auch das reformierte Gesetz es nicht so genau wissen. Liegt die Rendite unter fünf Prozent, bekommen DP, LSAP und Grüne von ihren Mittelschichtenwählern und der CSV die Quittung. Besagte Parteien sind sowieso überzeugt, dass ihre einheimische Stammwählerschaft durch Erbschaft und Hypothekendarlehen Eigenheimbesitzer ist. Eigenheim und Schulden machen konservativ. Also bleibt einstweilen alles beim Alten. ● Romain Hilgert.



Kundgebung für erschwinglichen Wohnraum am

vergangenen Samstag in der Hauptstadt

Lieber Vogelgesang als Straßenlärm

Peter Feist

Der Finanzminister singt das Hohelied der Nachhaltigkeit und meint damit unter anderem die neue CO₂-Steuer. Zur Hälfte soll sie Klimaschutzmaßnahmen finanzieren, zur anderen umverteilt werden

Finanzminister Pierre Gramegna, der seine *Budgetsried* gerne mit einem Zitat versieht, nahm diesmal aus Louis Aragons Gedicht „Il n'y a pas d'amour heureux“ den Satz: „Rien n'est jamais acquis à l'homme“. Damit wollte er verdeutlicht haben, wie „ein unsichtbarer Virus alles von heute auf morgen infrage stellen kann“. Doch im *Confinement*, sinnierte Gramegna, und seine Stimme wurde um eine Nuance weicher, habe „die Welt aufgetatmet: Man hat den blauen Himmel gesehen, die saubere Luft gespürt, statt Autos hat man Vögel in der Stadt gehört“. Seine Konklusion: Wachstum ist nötig, aber ein „nachhaltiges“.

Wie genau das gemeint ist mit der Nachhaltigkeit, weiß Gramegna aber wahrscheinlich selber nicht. Denn er betonte, der Haushaltsentwurf 2021 sei „ein außergewöhnlicher für außergewöhnliche Zeiten“, und er mochte nicht allzu weit über das kommende Jahr hinauszublicken, weil das Coronavirus ja noch umgeht. Weiter investiert aber soll werden; mit 2,8 Milliarden Euro noch hundert Millionen mehr als im Budget für dieses Jahr steht. Die Regierung nähme es hin, falls die Staatsschuld „ein paar Jahre lang“ um jene 30 BIP-Prozent „oszillieren“ sollte, die sie laut Koalitionsvertrag eigentlich auf keinen Fall überschritten sehen will, unterstrich der Finanzminister. Investieren sei besser als „ideologische Austerität“.

Dass solche Ankündigungen heute nicht mehr erstaunlich sind, demonstriert, was die Regierung und mit ihr der frühere Handelskammer-Direktor politisch in den letzten sieben Jahren hinzulernt haben. Lang ist es her, dass Gramegna eine „kopernikanischen Wende in der Haushaltspolitik“

versprochen hatte. Im *RTL*-Interview gefragt, wann der Haushalt wieder „ins Gleichgewicht“ gebracht werden soll, wich er aus. Er weiß ja, dass die Wähler es 2018 der Regierung dankten, als sie ab 2016 wieder Geld auszugeben begann. Vielleicht geht das ja bald wieder, wenn die Wirtschaft erneut anzieht. Auch der Premier hatte am Dienstag in der Erklärung zur Lage der Nation um ein wenig Aufschub von der Politik nachgesucht. Kann die Koalition nicht verteilen, sondern müsste tatsächlich umverteilen, bekäme sie innerbetriebliche Probleme.

Die CO₂-Steuer schlägt ab Januar mit 4,9 Cent auf den Liter Diesel, mit 4,4 Cent auf den Liter Benzin, mit vier Euro auf die Megawattstunde Erdgas und mit 6,2 Cent auf die Tonne Heizöl

Dabei sind die 2,8 Milliarden Euro Investitionsausgaben nächstes Jahr nur auf dem Papier hun-

dert Millionen mehr als in diesem; der Pandemie wegen wird der Staat 2020 am Ende 3,5 Milliarden ausgegeben haben. „Nachhaltig“ zu investieren, bedeute für die Regierung heute vor allem in Mobilität und Klimaschutz zu investieren, hob Gramegna hervor. 547 Millionen Euro betreffe das nächste Jahr. Diese Investitionen sollen bis 2024 um jährlich rund sieben Prozent zunehmen.

Ein Großteil davon fließt wie bisher in den Schienenbaufonds. Er soll bis 2024 rund 2,4 Milliarden Euro ausgeben. Aus dem Klima- und Energiefonds wiederum sollen nächstes Jahr 143 Millionen für Energieeffizienz, „Dekarbonisierung“ sowie Forschung zu diesen Themen fließen. Das soll helfen, Luxemburgs Klimaziele für 2030 zu erfüllen: 55 Prozent weniger CO₂-Ausstoß als im Jahr 2005; einen Anteil von 25 Prozent erneuerbarer Energien am Gesamtverbrauch, sowie Energieeinsparungen um 40 bis 44 Prozent. Bis 2024 sollen diese Ausgaben auf 230 Millionen steigen.

Möglich werden die vielen Ausgaben für die Klimaziele, weil zurzeit schon über 700 Millionen im Klima- und Energiefonds lagern. Dazu trägt nicht zuletzt bei, dass dem Fonds ein Anteil aus den Spritakzisen einnahmen zufließt, sodass Tanktouristen Luxemburgs Klimaanstrengungen mitfinanzieren. An die Stelle dieses 2006 von der Tripartite beschlossenen „Kyoto-Cent“ tritt nun die schon vor knapp einem Jahr angekündigte CO₂-Steuer. Dass CO₂ einen Preis erhält, ist die vielleicht wichtigste Änderung im Fiskalsystem nächstes Jahr. Die Steuer gilt für fossile Energieträger. 20 Euro pro Tonne CO₂ werden 2021 erhoben, 25 Euro im Jahr danach und 30 Euro im Jahr 2023. Wie es anschließend weitergeht, ist ungewiss und soll offenbar der nächsten Regierung überlassen werden. Dass es über die 30 Euro hinaus „dynamisch weitergehen“ müsse, hatte vor einem Jahr nur der grüne Energieminister Claude Turmes öffentlich vertreten.

Die CO₂-Steuer verdient einen genaueren Blick. Premier Xavier Bettel kündigte in seiner Erklärung zur Lage der Nation am Dienstag an, durch sie werde der Liter Diesel um fünf Cent teurer. Vom Umweltministerium wird präzisiert, dass es 4,9 Cent seien und 4,4 Cent pro Liter bleifreien Benzins. Hinzuzufügen wäre, dass die neue Steuer eine Akzise ist, auf die noch Mehrwertsteuer aufgeschlagen wird. Beim aktuellen Mehrwertsteuersatz steigt der Endpreis pro Liter Diesel zum 1. Januar also um 5,73 Cent und pro Liter Benzin um 5,14 Cent.

Auf Erdgas und Heizöl wird die Steuer ebenfalls fällig. Auf Öl kommt sie zur schon bestehenden Akzise hinzu, auf Gas gibt es bisher keine Energiesteuer. Das Umwelt- und Klimaministerium erklärt auf Anfrage, die CO₂-Steuer auf Erdgas werde nächstes Jahr vier Euro pro Megawattstunde betragen, auf Heizöl 6,2 Cent pro tausend Kilo. Zusätzlich jeweils noch der Mehrwertsteuer.

Wie genau sich die neuen Preise auf Haushalte auswirken werden, die mit Gas oder Öl heizen, dürfte bald schon intensiver diskutiert werden. Schätzungen zufolge, die als seriös gelten, ergäbe sich in einem 150 Quadratmeter großen Einfamilienhaus mit eher schlechter Wärmedämmung, das über eine Ölheizung verfügt, eine jährliche Mehrbelastung von 200 Euro. Wird dasselbe Haus mit Gas beheizt, wären es 140 Euro. Je besser die Wärmedämmung, umso kleiner der Mehrpreis, bei durchschnittlich guter Isolation würde er um rund die Hälfte kleiner.

Der CO₂-Preis war nicht Teil der Koalitionsverhandlungen. Doch die meisten EU-Staaten haben sich ein solches Instrument gegeben. Also kamen die Koalitionäre mangels besserer Ideen einerseits nicht vorbei an der „CO₂-Bepreisung“, wie die



Der Haushaltsentwurf auf einem Datenträger in Kreditkartengröße

grünen Regierungsmitglieder das Projekt zunächst vorsichtig nannten, um nicht gleich von „Steuer“ sprechen zu müssen. Andererseits begann die politische Auseinandersetzung auch innerhalb der Koalition so richtig, nachdem das Kabinett sich darauf geeinigt hatte, es aber der Umweltministerin und dem Energieminister überließ, sie anzukündigen und erste *Shitstorms* in den sozialen Medien entgegenzunehmen. Die Fraktionen von LSAP und DP machten Anfang dieses Jahres Front gegen die CO₂-Steuer.

Heute ist sie mit einem sozialen Kompensationsmechanismus versehen, wie er vor einem Jahr in Aussicht gestellt wurde. Damals hieß es, die Einnahmen würden zur Hälfte zur Finanzierung von Klimaschutzmaßnahmen genutzt, die andere werde zum sozialen Ausgleich unmittelbar umverteilt. Zu Letzterem ist im Budgetgesetzentwurf 2021 einerseits eine Erhöhung des Steuerkredits für Arbeitnehmer, Rentner, Freiberufler und *Indépendants* um 96 Euro auf 696 Euro im Jahr vorgesehen. Zweitens soll die Teuerungszulage, die dieses Jahr, Corona wegen, schon verdoppelt worden war, um weitere zehn Prozent steigen.

Damit hat die Kompensation eine soziale Progression erhalten. Der Teuerungszulage wegen, aber auch, weil der Steuerkredit, auf den 96 Euro aufgeschlagen werden sollen, ab einem steuerpflichtigen Einkommen von mehr als 40 000 Euro progressiv sinken soll. Damit macht die CO₂-Steuer auf den ersten Blick nicht den Eindruck, sozial Schwache zu belasten. Zumal, falls die Schätzungen für Heizöl und Gas für schlecht isolierte Gebäude stimmen, hinzuzufügen wäre, dass die Mehrpreise sich pro Haushalt auswirken, die Kompensationen pro Person gelten. Komplizierter wird die Beantwortung der Frage, ob die neue Steuer dazu führt, dass ein Vermieter eine Ölheizung durch eine klimafreundlichere ersetzt, um einem Mieter den CO₂-Preis zu ersparen. Vermutlich nicht, denn gehofft wird, eine im Haushaltsgesetzentwurf ebenfalls niedergeschriebene neue Abschreibungsmöglichkeit werde ihren Reiz entfalten: Besitzer, die Mietwohnungen energetisch sanieren, werden Renovierungen für mehr Energieeffizienz mit je sechs Prozent über zehn Jahre steuerlich abschreiben können.

Allein die Akziseneinnahmen auf Zigaretten sollen schon nächstes Jahr die auf Kraftstoffe übertreffen. Während ein Atemwegsvirus umgeht, exportiert Luxemburg weiter Lungenrisiken

Falls der Mehrjahreshaushalt voll zutrifft – Pierre Gramegna warnte angesichts der Pandemie davon auszugehen –, würden die Einnahmen aus der CO₂-Steuer von 159,4 Millionen Euro nächstes Jahr auf 222,6 Millionen 2024 zunehmen und dann zehn Prozent über den für 2023 veranschlagten liegen. Ob das daran liegt, dass doch schon Ideen existieren, wohin die Steuer sich nach 2023 entwickeln könnte, ist unbekannt. Dagegen macht der Budgetgesetzentwurf klar, dass die neue Steuer im Index-Warenkorb neutralisiert wird. Das war eine Forderung der Unternehmensverbände bei den Diskussionen um den nationalen Energie- und Klimaplan vor einem Jahr. Andernfalls bezahle ein Betrieb zum einen die Steuer, zum anderen Gehaltserhöhungen nach Indexranchen, die umso schneller fällig werden, je teurer die Energieprodukte im Warenkorb werden.

Politisch ist darüberhinaus die Zukunft des Tankstellengeschäfts noch offen: Weil wegen der Pandemie die Spritverkäufe um rund ein Fünftel zurückgegangen sind, scheint die Regierung davon auszugehen, dass die Luxemburger Klimaziele für dieses Jahr (20 Prozent weniger CO₂-Ausstoß als 2005) eingehalten werden. Anfang des Jahres nahm sie das Gegenteil an und war bereit, die Akzisen vor allem auf Diesel ganz unabhängig von der CO₂-Steuer weiter anzuheben. Davon war in letzter Zeit keine Rede mehr.

Doch gerade in einer Krise fällt es schwer, auf eine Einnahmenquelle wie die Akzisen aus dem Tankstellengeschäft zu verzichten. Schon dass Luxemburg mit der CO₂-Steuer „im Durchschnitt“ der Nachbarländer bleibt, soll vermeiden, dass die Steuer den Tanktourismus abwürgt. Dass zumindest der politische Wille besteht, ihn vielleicht weiter zurückzufahren, darauf deutet hin, dass auf dem Papier des Mehrjahreshaushalts geschrieben steht, die Spritakzisen einnahmen würden zwischen 2021 und 2024 um drei Prozent sinken. Weiter steigen sollen dagegen die Tabaksteuereinnahmen – und schon nächstes Jahr sollen sie allein auf Zigaretten mit 178,8 Millionen Euro die auf Kraftstoffe übertreffen und bis 2024 auf 188,5 Millionen zunehmen.

Gerade zu einer Zeit, da ein Atemwegsvirus umgeht, stünde es einer auf Nachhaltigkeit bedachten Regierung gut zu Gesicht, wenn sie den Export von bei Covid-Erkrankungen drohenden Risiken aufgrund von Rauchen beendet. Aber vielleicht wären hohe Zigarettenpreise das Ende der Tankstellennische. Während andererseits Staatsausgaben dieses Jahr mit rund 22,9 Milliarden Euro um fast zehn Prozent höher liegen als im Budget vorgesehen. Nächstes Jahr wird mit 21,8 Milliarden gerechnet. Die Einnahmen für dieses Jahr werden auf 17,8 Milliarden geschätzt, 2,5 Milliarden weniger als geplant waren. Bei der Lohnsteuer wird mit 12 Prozent weniger Einnahmen gerechnet, bei der Körperschaftsteuer mit 18 Prozent, bei der Mehrwertsteuer mit zehn Prozent weniger. 2021 sollen die Einnahmen wieder um acht Prozent auf 19,3 Milliarden Euro zunehmen, aber der vor einem Jahr aufgestellte Mehrjahreshaushalt war von 21,4 Milliarden ausgegangen. ●



Blick ins Studio von Chamber TV

Tax justice network

Pierre Surlut

« Un budget extraordinaire pour une époque extraordinaire », la *punchline* du ministre des Finances Pierre Gramegna (DP) affuble le projet de budget livré mercredi d'un costume un peu grand. Devant les députés réunis au Cercle municipal pour ce raout traditionnel de la rentrée parlementaire, le ministre libéral livre un satisfecit à l'action gouvernementale depuis le mois de mars. « Le gouvernement a fait ce qu'il fallait pour protéger les gens et l'économie » dans un contexte difficile à cause de la pandémie de Covid-19. L'impact direct des mesures visant à endiguer la crise s'élève, dans le solde public, à 3,3 milliards d'euros, soit 5,5 pour cent du PIB, lit-on dans l'épaisse documentation distribuée pour l'événement. L'élu libéral y ajoute le travail de longue haleine accompli sur la réputation du centre financier luxembourgeois en matière de transparence et d'éthique... bien que la Commission européenne rappelle au Grand-Duché avec insistance, dans le cadre du semestre européen, de bien veiller au respect des obligations anti-blanchiment auprès des fiduciaires et des trusts. D'une manière générale néanmoins, le pays a stoppé son industrie de l'évasion fiscale de masse et bénéficie d'une meilleure réputation auprès des partenaires internationaux.

Charité bien ordonnée commence par soi-même, professe-t-on en nos contrées judéo-chrétiennes. Et Pierre Gramegna d'aborder les abus que ses prédécesseurs du parti chrétien-social ont laissé croître au profit des *happy few* bien connectés. Le Premier ministre Xavier Bettel (DP) hoche la tête de manière résolue. Côté CSV, Laurent Mosar se frotte les yeux puis grimace sans toutefois donner l'air de vraiment écouter. Martine Hansen ajuste son châle. « Il fait froid », dit-elle à son voisin Gilles Roth qui sourit poliment. Derrière la cheffe de fraction, Françoise Hetto-Gaasch a gardé sa doudoune. Le ministre des Finances ignore ce détachement et introduit les mesures de justice fiscale intégrées à son projet de budget. Voilà l'annonce majeure du jour pour la place financière, une sorte de reprise en main du politique sur les intérêts de castes.

Blind date

Il n'y aura finalement pas de réforme fiscale générale, comme l'avait annoncé la veille le chef de l'exécutif. La solidité des finances luxembourgeoises, reconnue en la sacrosaint AAA, permet de traverser la crise de manière plus sereine. Mais l'incertitude prévaut et des réformes fiscales d'envergure dans ce contexte en rajouteraient une deuxième couche potentiellement fatale. La zone euro a vu son PIB s'effondrer de 11,8 pour cent du premier au deuxième trimestre. La chute s'est limitée à 7,2 pour cent au Grand-Duché. Elle n'en reste pas moins historique. On croyait le pire passé. Mais on parle de recrudescence du chômage, limitée pour l'instant, avec une potentielle avalanche de faillites, notamment dans l'horeca et le commerce... sans parler des plans sociaux dans l'industrie en sus de ceux

en cours chez ArcelorMittal (570 emplois menacés) ou Lux-guard (une soixantaine). Le PIB chutera de sept pour cent sur un an (de 64 milliards à 59 en valeur) fin 2020 et devrait reprendre 9,1 pour cent en 2021, puis 5,1 en 2022, 4,6 en 2023 et 4,3 en 2024. Un scénario de référence du Statec éminemment théorique. Les alternatives sont un scénario favorable un tout petit peu plus favorable (autour de deux ou trois pour cent de plus que les chiffres de référence dans le cas d'un regain de confiance soudain) et un scénario défavorable qu'on pourrait qualifier de catastrophique avec un recul de sept à huit pour cent par rapport à l'hypothèse centrale. « Le facteur-clé du scénario (défavorable, ndlr) est une deuxième vague d'infections au coronavirus à la fin 2020 », relève le ministère... D'autant plus inquiétant que les prévisions de 2021 partent du postulat que les mesures sanitaires et de stabilisation économique auront pris fin.

Les réformes de justice fiscale sonnent comme une reprise en main du politique sur les intérêts de castes

« Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte sans précédent dans l'histoire contemporaine de l'Europe et du monde entier. Ce n'est pas le moment de faire une réforme fiscale générale. Ce n'est pas non plus le moment d'augmenter les impôts », explique Pierre Gramegna à la tribune pendant que Michel Wolter (CSV) performe à *Candy Crush*. Le ministre des Finances, fidèle à sa prudence (il n'accèdera certainement jamais aux vœux patronaux d'un impôt sur les sociétés à quinze pour cent), prône des mesures « cohérentes ». La première d'entre elles, étrangement, tient au financement de la nouvellement créée Maison du Grand-Duc. Le deuxième train relève de la *Steiergerechtekkeit*. Le gouvernement satisfait à l'engagement inscrit dans l'accord de coalition de contrecarrer les abus dans l'utilisation des Sicav-Fis pour l'immobilier luxembourgeois. Par exemple, ces grandes familles locales, les Funck-Faber ou la dynastie Pauly-Hentgen de l'assurance La Luxembourgeoise qui placent (incidemment, prétendent les seconds, *Land*,

Le ministre des Finances fait le job, notamment avec des mesures de justice fiscale, mais affiche peu d'ambition à cause d'un contexte flou

15.03.2019) des actifs immobiliers dans le véhicule de la famille Giorgetti, Cluster SCA, et bénéficient à ce titre d'une quasi-exemption fiscale tant que tout reste en place. Seule la taxe d'abonnement, 0,01 pour cent de la valeur des actifs, s'applique. Les revenus générés par ces fonds « tels que les loyers encaissés ou encore les plus-values réalisées lors de l'aliénation du bien sont susceptibles d'être exonérés des impôts directs si certaines conditions se trouvent remplies », relève le ministère de la rue de la Congrégation qui ajoute que ce dévoiement de la loi fiscale initialement destinée aux investisseurs internationaux (tel est en tout cas le narratif) a contribué à la hausse des prix du logement ces dernières années. Le ministère considère même que ces abus bafouent le principe (consacré à l'article 10 de la Constitution) d'égalité devant les charges publiques, un principe d'importance quand des mesures de redressement économique s'imposent à cause du Covid-19.

Dénichés

Le gouvernement propose d'introduire un prélèvement sur les revenus provenant de biens immobiliers sis au Grand-Duché et logés dans « certains types de fonds d'investissement spécifiquement visés ». La méthode est précisée au milieu des 470 pages du projet de budget. Les revenus provenant de la location d'un bien immobilier au Luxembourg et les plus-values résultant de l'aliénation dudit bien qui sont réalisés via des véhicules d'investissement seront soumis à partir du 1^{er} janvier 2021 à un prélèvement de vingt pour cent. Les revenus doivent être déclarés par la société de gestion du fonds d'investissement... laquelle a souvent comme bénéficiaire économique le ou les propriétaires des biens. L'ACD sera chargée du contrôle et du prélèvement de l'impôt auprès du fonds, dont les comptes sont audités. L'an passé, l'ancien directeur de l'institution, Guy Heintz, indiquait au *Land* (à titre personnel) que soumettre ces revenus à l'imposition sous-entendait une « coopération » entre les détenteurs des informations (comme les banques) et le fisc, et donc qu'il faudrait abolir le secret bancaire des résidents. Pierre Gramegna souhaite par ailleurs légiférer pour interdire aux sociétés de gestion de patrimoine familial (SPF, un outil créé en 2007 pour remplacer les Holding 29 sur certains aspects patrimoniaux) la détention d'immeubles à travers des sociétés de personnes (même les sociétés civiles immobilières étrangères) ou des fonds communs de placement.

Le ministre rabote un autre cadeau laissé par ses prédécesseurs CSV (mais renié par Mosar & Co « depuis de nombreuses années », insiste le député) aux banques, aux Big Four de l'audit et aux gros cabinets d'avocats : les stock options. Conformément à l'engagement, là aussi formulé dans l'accord de coalition, de graduellement abolir ce régime de défiscalisation massive, Pierre Gramegna annonce l'abrogation de la circulaire qui l'a encadré à partir de 2017 (modifiant celle

de 2002) et, de facto, nous explique-t-on rue de la Congrégation, la possibilité pour les entreprises de demander ces impositions particulières. Galvaudés, les plans stock options permettent depuis des décennies à de nombreux cadres de la place (dont le nombre n'a jamais été rendu public) d'échapper aux dernières tranches de l'imposition sur le revenu. Ces produits financiers censés introduire un intéressement dans la rémunération consistent ici en des investissements liés à des indices proposés par l'employeur en complément du package avec une imposition allégée. Tout salarié « cadre supérieur » peut se faire verser jusqu'à la moitié de son salaire sous forme d'options d'achat d'actions. Cette part (en général un tiers de la rémunération totale) est imposée à un taux forfaitaire de douze pour cent. (*Land*, 10.03.2017). Selon une réponse à une question parlementaire du ministre Gramegna en 2016, le manque à gagner d'une telle mesure s'élève entre 150 et 200 millions d'euros, soit le coût de trois lycées.

Ersatz

Le gouvernement introduit en remplacement une prime participative pour garantir aux salariés un partage des bénéfices réalisés par son entreprise. La prime sera exemptée de cinquante pour cent pour l'employé, mais le montant total des primes participatives allouées par l'employeur ne pourra excéder cinq pour cent du résultat positif de l'exercice. Le régime d'impatriés sera lui intégré à la loi fiscale. Cet outil, qui a été renouvelé en 2014, permet pendant cinq ans des exonérations au bénéfice de l'employé qui viendrait d'une région éloignée, à plus de 150 kilomètres de la frontière. Une mesure qui n'a pas rencontré un succès faramineux, glisse dans un euphémisme un fonctionnaire du ministère des Finances.

Dernière œuvre en matière de justice fiscale présentée mercredi : le renchérissement des *share deals*. Le droit de mutation lors de l'apport d'un immeuble à une société sera triplé afin de mieux garantir l'égalité de traitement entre des sociétés qui investissent dans l'immobilier (via lesquelles passent souvent des personnes fortunées) en achetant des parts de structures qui les logent, et des contribuables lambda qui achètent directement les biens (*asset deal*). Les droits d'enregistrement des *share deals* seront portés à deux pour cent plus deux dixièmes (contre 0,5 pour cent et deux dixièmes aujourd'hui) et les droits de transcription à un pour cent (contre 0,5). Les *asset deals* sont soumis à un droit d'enregistrement de cinq pour cent. Le déchet fiscal de ces réformes n'est pas chiffré dans le budget. Pas même les recettes potentiellement engrangées. « Les effets se compenseront mutuellement », écrit-t-on dans les commentaires du projet de loi. Ces mesures pèseront de toute façon peu dans la masse de dépenses engagées pour lutter contre la crise, mais l'effort doit être collectif, fait comprendre le gouvernement. ●



Le ministre des Finances Pierre Gramegna et son chef Xavier Bettel (DP) avant la présentation du projet de budget



Sam Becker

PRESSE

MÉDIAS

Menacée d'extinction

josée hansen

En privilégiant les grands acteurs commerciaux, la politique erratique du ministre des Médias, Xavier Bettel (DP), met en danger le pluralisme. Reportage à *Radio Ara*

Pascal (à gauche) et Lex Thiel, lors de leur émission *Der Däiweel steet virun der Dier* dimanche dernier



Pionniers « Encore vingt secondes », dit Lex. « OK », répond Pascal en remettant presque mécaniquement son casque. Les deux hommes ont les yeux rivés sur l'écran d'ordinateur, l'un installé derrière la table de mixage, l'autre devant son laptop placé sur la table des invités. Ces deux là sont un duo rôdé, qui fonctionne sans beaucoup parler. Et pour cause : non seulement les frères Thiel sont-ils unis par des liens de sang, mais aussi par une longue collaboration : leur émission de *metal* et *hardcore*, *Der Däiweel steet virun der Dier*, existe depuis 27 ans. « Notre objectif serait de la faire durant un demi-siècle, rigole Lex, j'aurais alors ma retraite... » Tous les deux gagnent leur vie dans l'enseignement, faire de la radio est une passion, à laquelle ils s'adonnent avec beaucoup d'engagement : « Je dirai que j'investis entre quatorze et quinze heures par semaine dans la préparation d'une émission », fait remarquer Pascal, entre écouter les disques reçus, faire des tris, préparer une *playlist* cohérente et le *live* du dimanche, qui a l'air si décontracté, naturel. Ce dimanche, 11 octobre, le voyage à travers le *hardrock* mondial va de la Pologne aux États-Unis, avec des excursions dans le sud de l'Europe, alors qu'à l'extérieur, par 15°C et grand soleil, le site des Rotondes accueille le festival de *Foodtrucks Eat It* et sa sonorisation autrement plus insouciant. Quand les Thiel commencèrent l'aventure *Ara*, la radio avait tout juste dix mois et les deux frères une première expérience médiatique avec leur fanzine papier *Disagreement* (1990-99, c'était bien avant les réseaux sociaux) sur le même sujet.

« Aujourd'hui, nous sommes devenus une sorte d'institution, s'amuse Lex entre deux lancements, désormais, les labels les plus pointus nous envoient spontanément leurs nouvelles sorties ». S'ils regrettent que certains des pionniers aient changé de vie depuis les débuts de *Radio Ara* et arrêté leurs émissions, eux restent attachés au médium. « C'est important qu'il y ait une radio qui accorde de la place à des goûts musicaux minoritaires, qu'il y ait des alternatives à la programmation musicale de *RTL* et *Eldorado* », estime Pascal Thiel. Et ce malgré les listes de lecture sur *Spotify*, *Bandcamp* ou *Apple Music*, où des algorithmes tentent de cerner les préférences du client et de lui proposer des musiques qui y correspondent. « Nous, ici, on peut aussi se permettre d'être critiques, de dire ce que nous n'aimons pas », affirment les frères Thiel, qui rejettent toute aspiration commerciale. « D'ailleurs, sourit Lex, nous ignorons complètement qui nous écoute... et si on nous écoute ». Mais que *Ara* est beaucoup plus

qu'un taux d'audience ou une addition d'émissions thématiques : il s'agit aussi d'un lieu de formation où des jeunes apprennent à comprendre les médias et à faire de la radio. De nombreux journalistes y ont d'ailleurs fait leurs premiers pas : le rédacteur en chef du *Tageblatt* Dhiraj Sabharwal, la rédactrice en chef adjointe de *Radio 100,7* Pia Oppel ou les journalistes Diego Velazquez (*Wort*), Bernard Thomas (*Land*) ou encore Rick Mertens (*100,7*) y ont par exemple appris quelques bases du métier en poussant eux-mêmes les boutons de la technique dans les studios de la rue de la Boucherie, lorsque *Ara* avait encore son siège au-dessus du très branché Urban.

Fragilités Quatre jours plus tôt, mercredi 7 octobre. « Vous auriez dû venir ce matin, quand tout a pété », lance Manon Bissen, une des employées, dans les bureaux de *Radio Ara*. L'équipe administrative qui encadre quelque 150 bénévoles est réunie pour expliquer la situation alarmante dans laquelle se trouve le projet de radio communautaire après 28 ans de fonctionnement plus ou moins chahuté. Le matin, le système informatique a lâché, la retransmission fut interrompue, un des techniciens bénévoles a accouru d'urgence. *Radio Ara* ne compte aucun technicien rémunéré, les animateurs des émissions assurent eux-mêmes la technique, les équipements sont récupérés, recyclés, rabibochés en permanence. Il faudrait pouvoir investir, faire une mise à niveau, mais comment ? Quand Guy Antony, le président de l'association Mond Op (qui chapeaute les programmes de la radio), énumère les fragilités logistiques de *Ara*, sa liste est longue – et il sait de quoi il parle : il est ingénieur dans le secteur privé.

Pour comprendre la situation de *Radio Ara*, il faut faire un retour sur son histoire : son existence fut arrachée de longue lutte à un gouvernement luxembourgeois qui, traditionnellement, protégea le monopole de *RTL*. Nous sommes à la fin des années 1980, lorsque partout en Europe, des radios pirates associatives ou commerciales attaquent les monopoles audiovisuels publics : l'*ORTF* en France, les chaînes *ARD* et *ZDF* en Allemagne, le *RTBF* en Belgique. Le Luxembourg se distingue par la situation extraordinaire qu'un acteur privé, la CLT, qui s'était installée dès les années trente au pays, est à la fois un monopoliste au grand-duché et un pirate privé à l'international. Des militants écologistes et alternatifs, autour de Thers Bodé, Jupp Weber ou Robert Garcia, commencent à contourner ce monopole du géant commercial en faisant de la radio avec les

Si la fragilité de *Radio Ara* est structurelle, la situation s'est aggravée avec les crises successives. Sa lutte pour la survie a une forte charge symbolique

moyens du bord, la *Radio Grénges Fluessfénkelchen*, qui émet d'abord à partir de la *Arelor Knippchen*.

Le Premier ministre Jacques Santer (CSV) sent que le monopole de *RTL* est devenu intenable dans un pays qui veut émettre des programmes audiovisuels sur toute la planète via la SES. La loi de 1991 sur les médias électroniques réalisera le rêve du ministre socialiste de la Culture Robert Krieps d'une radio de service public à visée socio-culturelle, et accordera quatre fréquences de radiodiffusion à des sociétés commerciales. L'équipe des pionniers de *RadAU* fonde Alter Échos Sàrl et émet les programmes de *Radio Ara* à partir de 1992 de la rue de la Boucherie. En 2015, lors de la dernière mise à jour publiée au Registre de commerce, le capital d'Alter Échos est de 59 494,45 euros et détenu par quelques personnes privées (dont Guy Antony et Robert Garcia) et des associations du spectre écologique, comme l'Écofond, le Mouvement écologique, Natur & Umwelt ou l'ASTM. La société commerciale chapeaute un certain nombre d'asbls, comme Mond Op, qui organise le volet des programmes, notamment musicaux et citoyens, et Graffiti, pour les programmes de jeunes. Cette dernière profite du statut de Maison des jeunes et d'une convention avec le ministère de l'Éducation nationale, ce qui lui permet de payer trois postes de pédagogues sociaux encadrant les jeunes dans leurs projets de radio.

Urgences Si la fragilité de *Radio Ara* est structurelle – en 1993 déjà, Robert Garcia appela à l'aide dans un article paru dans le mensuel *Forum* (« Wird der Papagei überleben ? », avril 1993), ce qui généra un certain nombre de dons, dont de nombreux ordres permanents qui courent encore aujourd'hui –, la situation s'est aggravée avec les crises qui frappent tout le secteur actuellement. La première en étant celle qui agite tous les médias occidentaux, soit la migration du public et, surtout, des annonceurs vers internet, les plateformes de *streaming* et les réseaux sociaux. Selon la dernière étude TNS-Ilres-Plurimedia de cet été, *Radio Ara* atteint un pour cent de l'auditoire, autant que l'hebdomadaire-ami *Woxx*. « Mais, fait remarquer Sandra Laborier de Graffiti, les nouvelles formes d'écoutes, notamment éléments spécifiques par podcasts n'y sont pas comptabilisés. On peut d'ailleurs considérer toutes nos émissions comme des *podcasts*... »

La deuxième crise qui touche *Radio Ara* est celle d'une fragmentation de la population. *Ara* est un projet de *community radio*, qui s'adresse aux franges de la population que n'atteignent pas les radios commerciales ou *mainstream*. D'où le succès de *Ara City Radio*, le programme diurne qui s'adressait à la communauté anglophone. Or, la chute des recettes publicitaires, s'expliquant entre autres par la nouvelle concurrence des *Delano*, *Luxembourg Times* et autre *RTL Today* (les deux premiers recevant désormais en plus 100 000 euros d'aide publique à la presse électronique pour leurs sites internet, dont *Ara* est exclue), a fait capoter ce programme, qui sous-louait une fenêtre de diffusion à Alter Échos pour quelque 50 000 euros par an. En août, la SA City Radio Productions a été dissoute dans Alter Échos Sàrl, à laquelle cette somme vient à manquer. Une grande campagne de *crowdfunding*, à l'antenne, dans les médias et sur les

réseaux, alerte les citoyens et demande leur intervention. La première semaine a apporté quelque 20 000 euros – mais c'est de moyens financiers durables et récurrents dont la radio a besoin.

Politique erratique La troisième crise, qui ne fait que s'annoncer, mais qui risque actuellement d'être fatale à *Radio Ara*, est le projet de réforme de l'aide à la presse écrite, déposé en juillet par le ministre des Communications et des Médias Xavier Bettel (DP). Il a pour ambition de moderniser la loi Thorn de 1976 d'aide à la presse écrite (en en faisant notamment profiter les nouveaux acteurs, comme Maison Moderne, *L'Essentiel* ou les médias en-ligne) et affirme vouloir, comme sa prédécesseuse, promouvoir le pluralisme du paysage médiatique. Le changement de paradigme annoncé implique une modification du mode de calcul de cette aide à la presse, qui ne se base plus sur le nombre de pages imprimées, mais sur le nombre de journalistes professionnels disposant d'une carte de presse et d'un CDI à temps plein.

Voulant probablement bien faire, Xavier Bettel y a introduit un chapitre sur l'« éducation aux médias et à la citoyenneté », consacrant pour la première fois le statut d'« éditeur citoyen ». C'est contre les conditions de cet article 9 du projet de loi qu'*Ara* mobilise actuellement, en intervenant auprès des pouvoirs politiques, de la commission parlementaire qui commencera son travail sur le projet de loi prochainement, et lors d'un week-end de conférences-débats vendredi et samedi derniers, les 9 et 10 octobre, sous le titre « Lescht Chance fir Medipluralismus – Community Medien zu Lëtzebuerg an Europa », organisées avec la plateforme Community Media Forum Europe (CMFE).

Le président de l'Alia (Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel), le juriste Thierry Hoscheit, souligne dans ce contexte l'incompatibilité juridique de l'article 9 de ce projet, qui demande un but non-lucratif aux médias citoyens, avec la loi de 1991, qui impose justement un statut de société commerciale aux exploitants de fréquences nationales. *Radio Ara* quant à elle estime que les critères de base, à savoir l'emploi d'au moins deux journalistes professionnels, ne lui correspondent nullement. Car la radio n'a pas primordialement besoin de journalistes professionnels, mais de techniciens et d'encadrants, de budgets d'investissements et de couverture des frais courants. Durant le confinement et les premières phases du déconfinement, des collaborateurs bénévoles proposèrent des informations en neuf langues différentes, dont le russe, l'arabe, l'albanais, le mandarin ou le tigrinya (parlé par la communauté érythréenne) – ce qu'il leur faut, c'est un cadre stable et une technique qui fonctionne. En 2020, *Radio Ara* reçoit une aide exceptionnelle de 80 000 euros de la part du ministère des Médias comptabilisée sous le titre « initiative en vue de préserver la diversité du paysage médiatique ». La somme maximale qu'elle pourrait toucher via la nouvelle loi serait de 100 000 euros – ce qui est toujours dérisoire en comparaison des presque sept millions d'euros qui vont à la radio publique *100,7* ou des dix millions que l'État versera à partir de 2021 à *RTL*, en contrepartie de ses missions de service public. *Ara* rêve d'une propre loi sur les médias citoyens, qui lui donnerait un cadre légal basé sur une définition reprise par des organes internationaux, comme le Conseil de l'Europe. « Si j'étais vous, intervint pourtant le président du Conseil de presse Jean-Lou Siweck (Editpress) à la table-ronde de vendredi, je ferais tout pour garder cet article dans le projet actuel, quitte à l'amender substantiellement. Vous risqueriez sinon d'attendre longtemps : ce projet-ci a mis sept ans avant d'être déposé... ».

Dans son discours sur l'état de la nation ce mardi, Xavier Bettel s'est montré compréhensif pour la situation alarmante de *Radio Ara* et a promis la recherche de critères d'attribution d'aides viables dans le projet de loi. ●



Sandra Laborier, une des coordinatrices de l'asbl Graffiti, encadrant l'enregistrement d'une émission de *Move*, les jeunes du Mouvement écologique, la semaine dernière

DEUTSCHLAND

Schaulaufen

Martin Theobald, Berlin



Der deutsche Verkehrsminister Andreas Scheuer (CSU)

Dem Bundesverkehrsminister Andreas Scheuer, Christsozialer aus Bayern, geht es wieder einmal an die Fahrerlaubnis. Im übertragenen Sinne. Dieses Mal sind es zwei Geschäftsleute, genauer gesagt, Vorstände von zwei Dax-notierten Unternehmen, die einst die Pkw-Maut technisch realisieren sollten. Im Untersuchungsausschuss des Bundestages zur Pkw-Maut sagten sie aus, Scheuer angeboten zu haben, den Vertrag zur Umsetzung der Maut erst dann zu unterschreiben, wenn die Grundlagen dafür rechtssicher seien. Doch Scheuer setzte die Maut durch, bevor die Luxemburger Richter dieser Abgabe die Rechtmäßigkeit absprachen. Mehr als 500 Millionen Euro kostete den deutschen Steuerzahler/innen dieser Alleingang des Verkehrsministers, weshalb sich nun ein Untersuchungsausschuss der Vorkommnisse annimmt. Bei seiner Vernehmung vor dem Ausschuss widerspricht Scheuer zum wiederholten Mal: Er könne sich an ein solches Angebot der beiden Geschäftsleute nicht erinnern. Scheuer wird – gut belegt – vorgeworfen, Haushalts- und Vergaberecht gebrochen und vor dem Bundestag die Unwahrheit gesagt zu haben. Einen Rücktritt schließt er kategorisch aus.

Verkehrsminister Andreas Scheuers Umgang mit der Mautaffäre beschädigt die politische Kultur in Deutschland

In Berlin sind andere Ministerinnen und Minister aus weitaus nichtigeren Anlässen zurückgetreten. Scheuers Umgang mit der Mautaffäre beschädigt die politische Kultur Deutschlands. Mit seinen Weigerungen – sich zu erinnern oder zurückzutreten – spielt Scheuer allen Politverdrossenen in die Hände. Er klammert sich an sein Amt und verteidigt es mit jenen Tricks, deren die Bürger/innen so überdrüssig sind. Scheuer lächelt alle Kritik und alle Rücktrittsforderungen weg.

Und er kann sich seiner Sache sicher sein. Denn ein Jahr vor der nächsten Bundestagswahl will wohl niemand die derzeit regierende große Koalition von CDU, CSU und SPD vorzeitig scheitern lassen. Bundeskanzlerin Angela Merkel und Bayerns Ministerpräsident Markus Söder taktieren dabei aus egoistischen Gründen. Die Kanzlerin will sich die letzten Monate ihre Amtszeit nicht mit Koalitionsstreitigkeiten befassen. Söder, im Nebenberuf CSU-Vorsitzender, traut sich nicht, Scheuer abzuverufen, was als Eingeständnis eines Fehlers gewertet werden könnte. Auch die SPD hält sich mit Rücktrittsforderungen zurück, denn jüngst hat sich in Berlin ein weiterer Untersuchungsausschuss konstituiert, der die Wirecard-Affäre aufklären soll. Hier steht Bundesfinanzminister und designierter SPD-Kanzlerkandidat Olaf Scholz im Mittelpunkt des Interesses.

Für Söder steht durchaus eine Menge auf dem Spiel. Schließlich will er im kommenden Jahr, CDU und CSU in den Wahlkampf führen. Doch dazu braucht er die Zustimmung der christdemokratischen Schwesterpartei. Die ist aber derzeit damit beschäftigt, zunächst einen neuen Parteivorsitzenden zu finden, deroder die dann wiederum ebenfalls einen Anspruch auf die Kanzlerkandidatur erheben könnte.

Es ist verwickelt bei der CDU. Denn zum einen vermag keiner der drei Kandidaten Friedhelm Merz, Norbert Röttgen und Armin Laschet – im Duo mit Jens Spahn – so richtig überzeugen. Zum anderen weiß niemand, wo die Partei derzeit im Ganzen steht, denn die wiedererlangte Stärke der CDU hängt einzig und allein mit den guten Umfragewerten von Angela Merkel zusammen. Und so liefern sich Söder und Laschet einen Wettbewerb der Ehrerbietung für die Bundeskanzlerin. Jeder Augenaufschlag, jeder Halbsatz Merkels wird dabei als vermeintliche Staffelübergabe interpretiert, als Ritterschlag für eine kommende Kanzlerschaft.

Derzeit hat Söder allerdings die Nase vorn, trotz aller Schlampereien im Freistaat Bayern bewäl-

tig er derzeit die Covid-Pandemie medial besser, als sein Kontrahent Laschet in Nordrhein-Westfalen. In der Bevölkerung gilt Söder als derjenige, der anpackt und durchgreift. Als Kompromisslösung wird deshalb in Berlin kolportiert, dass man Söder die Kandidatur überlässt, Spahn Parteichef werden und Laschet mit dem Bundespräsidenten-Amt entschädigt wird. Die Mindermeinung möchte den Bayern außen vorhalten, Laschet zum Kandidaten und Spahn zum Vorsitzenden machen. Doch all diese Planspiele machen einerseits die Rechnung ohne Friedhelm Merz. Kein anderer Kandidat spricht derzeit das konservative Lager besser an als er – und kein anderer weiß, diese Klientel besser mit markigen Sprüchen zu bedienen als Merz. Andererseits ruft es im Männerwahlverein CDU die Frauen auf den Plan. So lässt sich Landwirtschaftsministerin Julia Klöckner von der Noch-Vorsitzenden Annegret Kramp-Karrenbauer ins Spiel bringen. Mit einem Manko: Klöckner hat zweimal in Rheinland-Pfalz die Wahlen verloren.

Weniger Gedanken macht man sich derzeit darüber, mit wem man ab dem kommenden Herbst denn die Kabinettsbank drücken möchte. Die FDP sendet Signale für eine Ampelkoalition. Volker Wissing, neuer Generalsekretär der Liberalen, zeigt in Mainz, wie das erfolgreich funktioniert. Ob es auch ein Erfolgsmodell ist, wird sich im Frühjahr herausstellen, wenn in Rheinland-Pfalz Landtagswahlen sind. In der CDU sieht man das gar nicht gerne, zumal es heute eher unwahrscheinlich ist, dass die SPD ein weiteres Mal eine Große Koalition eingehen wird. So sondiert man ebenfalls in Richtung Grüne, was mit Chef Merz kaum möglich sein wird.

In der Bevölkerung wächst der Eindruck, als beschäftigte sich die Partei derzeit zu sehr mit sich selbst. Noch schwimmen die Christdemokraten in der Wählergunst obenauf. Doch diese ist ein wankelmütig Ding. Denn das Schachern um Posten und Pöstchen kann schnell dazu beitragen, dass die Kanzlerschaft von Angela Merkel in einem unwürdigen Gebalze endet, aus dem extremistische Parteien am Ende als Sieger hervorgehen. Über eine Vorbildfunktion von Politikern – wie etwa Verkehrsminister Andreas Scheuer – wird schon lange nicht mehr gesprochen. Schaden nimmt das politische System Deutschlands, in dem ein Kampf um die demokratische Kultur, um Integrität und Wahrhaftigkeit entbrannt ist. Dieser ist nur zu bestehen, wenn Eliten die gesellschaftlich anerkannten ethischen und moralischen Maßstäbe nicht verwässern. ●

WAHLEN IN WIEN

Der rote König

In der Endphase des Wahlkampfs war er dann noch in Uniform der MA48 zu sehen: In der orangen Arbeitskluft der Wiener Straßenreinigung begrüßte der Wiener Bürgermeister Michael Ludwig vom Müllfahrzeug. Ein Appell der Sozialdemokraten (SPÖ) an die Wiener Arbeiterschaft, bei der Gemeinderatswahl doch „einen der ihren“ zu wählen. Seit Sonntag ist Michael Ludwig, Arbeiterkind mit Bilderbuch-Partei biographie, nun wieder der rote König von Wien. Seine Partei hat den erwarteten Sieg eingefahren, mit großem Vorsprung ist das Wiener Rathaus wieder rot eingefärbt.

Das vorläufige Endergebnis lag ob der ungewöhnlich hohen, vorrangig der Corona-Pandemie geschuldeten Zahl an Briefwählern erst Mitte der Woche vor. Demnach verteidigte die SPÖ unangefochten Platz eins, steigerte sich um 2,03 Prozentpunkte auf 41,62 Prozent, und wird damit 46 von 100 Mandaten im Wiener Gemeinderat besetzen. Auf Platz zwei folgt die konservative Volkspartei (ÖVP), die immerhin knapp die 20-Prozent-Marke übersprang. Die Grünen, seit 2010 Juniorpartner der rotgrünen Wiener Stadtkoalition, erreichten mit knapp 15 Prozent ihr bestes Ergebnis. Dahinter gelang den wirtschaftsliberalen Neos mit 7,47 Prozent der beste Wert in ihrer noch jungen Geschichte, noch vor der FPÖ.

Die Freiheitlichen, die nicht nur die Ibiza-Affäre mit dem Rücktritt und Absturz des rechten Populisten Heinz-Christian Strache, sondern in der Folge auch einen Spensskandal um den gestürzten Obmann verkraften mussten, erreichten nicht einmal mehr ein Drittel ihres Spitzenergebnisses von 2015 und brachen von über 30 auf 7,11 Prozent ein. Strache selbst war seiner Ankündigung von vor einem Jahr zum Trotz, sich aus der Politik zurückzuziehen, mit einer neuen Liste angetreten – und verpasste mit 3,27 Prozent den Einzug in den Landtag. Dass vor allem die Stimmungslage an der rechten Seite des Spektrums und in der Arbeiterschaft schwer einzuschätzen war, erklärt das Rittern der Sozialdemokraten um ihre Stammwählerschaft.

Denn die größte Gefahr für die rote Mehrheit droht in Wien traditionell nicht von konservativer Seite, sondern in der freiheitlichen Sphäre. Insofern ist der Triumph der Roten im Gemeindebau, dem Kern des roten Milieus, wo die SPÖ die absolute Mehrheit erreichte, zwar ein hübsches Atout, aber doch nur Dekor. Denn FPÖ-Wähler (zurück) zur SPÖ zu locken, ist den Sozialdemokraten ganz offensichtlich nicht gelungen: Viele frühere FPÖ-Wähler blieben schlichtweg zuhause. Der Wahlverlierer FPÖ konnte nur 20 Prozent seiner Wählerschaft von 2015 erneut mobilisieren. Insofern wirkt die historisch niedrige Wahlbeteiligung von 61 Prozent gewaltige Schatten auf die Wahl und die politische Stimmung in der österreichischen Hauptstadt. Dazu kommt, dass rund 30 Prozent der in Wien lebenden Erwachsenen nicht wahlberechtigt sind. 1,8 Millionen Einwohner zählt Wien, 480 000 von ihnen haben keine österreichische

Staatsbürgerschaft und damit selbst im Wahlalter keine politische Stimme.

Das Thema Migration flammte dennoch nur kurz auf im Wahlkampf und wurde von der Bundespolitik dominiert: Die türkise Regierungsmannschaft, die in Wien mit Finanzminister Gernot Blümel den ÖVP Spitzenkandidaten stellte, präsentierte sich als Hardliner in der Auseinandersetzung über die Aufnahme von Flüchtlingen aus Moria und brachte die mitregierenden Grünen ins Schwitzen. Einzig die Wiener Vizebürgermeisterin Birgit Hebein sprach sich deutlich für eine Aufnahme aus. Die klassischen Handlungsfelder der aktuellen Stadtregierungsparteien – Arbeit, Wohnen und Bildung bei der SPÖ, Verkehr und Klimaschutz bei den Grünen –, blieben beunruhigend wenig diskutiert. Corona rückte das Thema Gesundheit in den Mittelpunkt.

Nach dem Sieg der SPÖ in Wien scheint eine Fortsetzung der rot-grünen Koalition die logischste Variante

Den gemütlichen roten Sieg kostet Bürgermeister Ludwig nun auch aus, indem er alle sich bietenden Optionen für eine Koalitionsregierung offenlässt. Das erste Gespräch will er Ende der Woche mit der ÖVP führen. Eine solche Variante aber ist unter Ludwig schwer vorstellbar: Zwar gilt Ludwig als einer, der die schwarze Hemisphäre durchaus wertschätzt und der einen gesellschaftlichen Ausgleich sucht, doch gilt sein Respekt den „klassischen“ Konservativen – also jenem schwarzen Kern, den die türkise Jungschar aus der ÖVP-Führung geputscht hat.

Zumindest nach außen liebäugelt die Wiener SPÖ auch mit Neos, die sich bemühen, sich als die besseren Grünen zu positionieren. Tatsächlich hätte eine solche rot-pinke Paarung gewissen Charme: Neos warten mit starken Ideen im Bildungsbereich auf, zudem vereint die Partei junge, unverbrauchte politische Talente. Doch ihr markant wirtschaftsliberales Profil passt schlecht zu Ludwig, der sich selbst als „eher links in Fragen der Daseinsvorsorge und Gemeinwesen“ beschreibt.

Tatsächlich wirkt eine Fortsetzung der rot-grünen Koalition als logischste Variante. Ludwigs Kokettieren mit Pink könnte aber den Grünen eine Mahnung sein, sich nicht zu sehr auf das Kuscheln mit der angestammten Klientel in den „grünen“ Bezirken zu beschränken. Jenseits der Wohlfühlzone Bobostan ist es ihnen offenbar noch nicht gelungen, die komplexen grünen Themen wie Energiewende oder Verkehrspolitik zu erklären und zu verankern. ●

Irmgard Rieger, Graz

Wiens Bürgermeister Michael Ludwig und Stadtrat

Jürgen Czernohorszky (beide SPÖ) im Wiener Rathaus



Un héritier d’Ikea invoque l’arrêt Shakira

Le tribunal administratif s’est penché mardi matin en référé (procédure de l’urgence) sur la résistance opposée par l’un des héritiers de l’empire Ikea (photo : Martin Linster) aux fiscs luxembourgeois et belge. Peter Kamprad, fils de feu Ingvar, et son épouse sont visés par une enquête de la Belgique, où ils contestent la légalité de l’action et où le milliardaire (1,1 milliard de dollars de patrimoine selon *Forbes*) bénéficiait du régime d’expatrié belge (une sorte de statut *non-dom* comme il en existe au Royaume-Uni) en vertu d’un *ruling*, plus tard dévoyé par l’administration, selon son avocate Marianne Rau. Saisie par le fisc belge en janvier, l’administration des contributions directes a enjoint la filiale luxembourgeoise de Skandinaviska Enskilda Banken (SEB) de fournir les informations demandées. Peter Kamprad, résident du Luxembourg depuis novembre 2019 (où il dirige avec ses frères, Jonas et Mathias, le conglomérat Ikano, basé au Grand-Duché), s’oppose à la communication des informations tant que la justice belge n’a pas statué au fond, apprend-on au cours de l’audience. En mars, il avait obtenu un sursis dans l’attente de l’arrêt Shakira de la CJUE… prononcé la semaine passée (le 6 octobre). La Cour européenne devait trancher sur la question de savoir si la Charte des droits fondamentaux et la directive européenne de 2011 sur l’échange d’informations en matière fiscale doivent imposer

aux États membres d’autoriser un contribuable à s’opposer à une demande de renseignements dans l’État requis, en l’espèce le Luxembourg, une procédure intentée par la chanteuse colombienne alors que la loi luxembourgeoise ne le permet pas. Le président Lenaerts et ses pairs ont rendu un arrêt tiédasse. Ils y reconnaissent à la fois l’intérêt de la lutte contre l’évasion fiscale et, partant, la nuisance des procédures dilatoires, mais aussi la nécessité de bénéficier d’un recours effectif devant une décision administrative.

Or, le recours peut être opposé dans l’État requérant. Ce que Peter Kamprad a entrepris. Il ne voudrait en revanche

certainement pas que la démarche initiée par le fisc belge auprès de l’ACD ne donne matière à redressement alors que, selon son avocate et en vertu du régime spécial de cadre étranger obtenu en 1999, son patrimoine détenu à l’international ne devrait

pas entrer dans le périmètre imposable en Belgique. Interrogé par le président du tribunal administratif (photo : pso), Marc Sünnen, sur les raisons pour lesquelles Peter Kamprad ne veut pas communiquer les données demandées (qui portent sur 2018, année du décès du paternel fondateur d’Ikea, dont une grande partie de la fortune a rejoint deux fondations), Me Rau répond qu’il s’agit de se protéger contre l’immixtion de l’administration belge, jugée « inacceptable » et illégale. Dans son ordonnance du 11 mars, le vice-président du tribunal administratif Carlo Schockweiler relève les propos du délégué du gouvernement selon lesquels Peter Kamprad

« n’aurait aucun intérêt à se cacher ». « Afin de maintenir une bonne réputation, il aurait tout intérêt à collaborer avec les autorités fiscales », est-il écrit dans l’ordonnance.

Selon le délégué du gouvernement et représentant de l’ACD ce mardi, 87 affaires vont être appelées pour trancher sur la légitimité des recours intentés par les contribuables ou le tiers détenteur ou sur les critères de pertinence vraisemblable, point sur lequel la CJUE a demandé aux administrations fiscales de garder un œil pour éviter la pêche aux informations. Une grande partie de ces dossiers attendait le dénouement dans l’arrêt Shakira. pso



Erratum

Dans l’éditorial de la semaine passée, nous écrivions que « les capitalistes liés à l’industrie sidérurgique (Edmond Muller-Tesch, Norbert Le Gallais, Paul Wurth) touchaient jusqu’à mille fois le salaire moyen ouvrier ». En réalité, ce facteur est plus proche de cent. Au début des

années 1920, alors que le salaire ouvrier moyen était d’environ 4 000 francs, Edmond Muller-Tesch déclare 350 000 francs en « revenu global net », Norbert Le Gallais 300 000, Léon Laval-Tudor 179 000 et Paul Wurth 164 000 francs. Ces chiffres sont extraits de la « liste des contribuables imposés pour 1922 à raison d’un revenu global supérieur à 12 000 fr ». (Le document était publié en annexe du Mémorial de l’année 1923 et fut redécouvert par l’historien Paul Zahlen dans le cadre de ses recherches sur La Luxembourgeoise ; *Land* du 19 juin 2020.) La loi du 8 juillet 1913 stipulait qu’une liste de tous les contribuables doit être établie et publiée au Memorial, précisant la somme à laquelle les contribuables sont imposés. Cette liste montre que le secret fiscal, qui est souvent essentialisé comme expression de prétendues caractéristiques nationales, catholiques, ou autres, est une invention assez récente. La liste rappelle également que l’écart qui sépare les directeurs actuels de la place financière des femmes de ménage qui nettoient leurs bureaux est similaire à celui qui séparait les capitalistes de la sidérurgie de leurs ouvriers dans les années 1920. bt

10

W I R T S C H A F T

Fake !

L’Aleba continue son combat contre les « faux cadres » et choisit la voie judiciaire, qui est devenue la forme de lutte des classes privilégiée par les bureaucraties syndicales. L’Aleba a obtenu gain de cause pour un de ses membres (employé à la Caceis Bank) devant le Tribunal du Travail qui a jugé le 18 février que cette personne ne remplissait pas les critères de cadre supérieur et devait être couvert par la convention collective. L’Aleba a lancé un appel aux employés bancaires qui ont des doutes sur leur statut de les contacter. Laurent Mertz, le secrétaire général du syndicat, parle d’un impact fort, et dit avoir reçu des dizaines d’appels de personnes qui se pensaient concernées. L’Aleba estime la part de faux cadres à « 27,84 pour cent » des effectifs des banques, selon une enquête à la méthodologie quelque peu bancale (l’Aleba a pris l’ensemble des cadres en y soustrayant les « top managers »). Un chiffre qui se rapproche de ceux avancés ces dernières années par l’OGBL (qui parlait de 38 pour cent) et le LCGB (dont l’estimation tournait autour de trente pour cent). Le Code du travail définit les cadres de manière assez vague : « un véritable pouvoir de décision effectif ,

« une autorité bien définie », « une large indépendance ». Le critère le plus tangible, c’est encore la rémunération qui doit être « nettement plus élevée que celle des salariés couverts par la convention collective ». Ce « nettement plus élevé », la jurisprudence le fixe généralement à environ vingt pour cent. (Un cadre supérieur devrait donc toucher au minimum un salaire annuel de quelque 120 000 euros.) Les cadres ne tombent pas sous la convention collective : exit donc les heures sup payées (la loi parle « d’absence de contraintes dans les horaires »), exit les primes de fidélité, exit les 8,5 jours supplémentaires de repos. En échange, le statut donne généralement droit à une voiture de service (donc à une plaque d’immatriculation luxembourgeoise), une place de parking, un beau titre et, surtout, des bonus. Avec la



disparition annoncée des stock-options, le statut de cadre perd de son attrait. bt

La der’ extraordinaire d’AK-49



Alain Kinsch (photo : EY), le « Rafael Nadal des Big Four » avec onze années passées à la tête d’EY, a fait ses adieux en tant que patron sortant de la firme lundi en signant un dernier exercice de haute volée. L’année 2019-2020 (de juin à juin) est qualifiée «

d’extraordinaire » par le jeune retraité de l’audit (49 ans). Le cabinet du Kirchberg affiche une progression record de treize pour cent de son chiffre d’affaires sur l’année comptable qui inclut 2,5 mois de Covid-19. Il réalise ainsi son meilleur résultat depuis 2009. Alain Kinsch a passé la main fin juin à Olivier Coekelbergs, son disciple dans la branche du Private Equity. L’intéressé garde le mystère sur sa future destination professionnelle. pso

Le footbusiness paneuropéen de Lopez

L’homme d’affaires hispano-luxembourgeois Gerard Lopez rachète des clubs de foot européens via le Grand-Duché. L’ancien patron de l’écurie Renault puis Lotus F1 structure déjà depuis 2017 son investissement dans le club de Lille, le Losc, via Luxembourg. Avec la société Lux Royalty, il a levé une centaine de millions

d’euros auprès du fonds spéculatif Elliott et de la banque J.P. Morgan pour finaliser l’acquisition. Voilà qu’il rachète via la société luxembourgeoise Jogo Bonito le Royal Excelsior Mouscron (opération finalisée en juillet selon l’homme d’affaires, mais pas visible dans le registre du commerce belge à date) et le Boavista futebol clube, deux équipes assez emblématiques mais en perte de vitesse dans leurs championnats respectifs, la Belgique et le Portugal. « Le deal est fait » pour Boavista, informe le Luxembourgeois ce jeudi depuis les États-Unis (et par l’intermédiaire de son homme de confiance, l’ancien chef de l’info chez *RTL-Télé* Alain Rousseau). La semaine passée, les socios du club avaient validé la vente de 51 pour cent des parts à l’entrepreneur.

Le modèle d’affaires de Gerard Lopez repose sur une stratégie de trading de joueurs assimilable à de l’investissement dans du

capital risque : acheter des joueurs prometteurs (quitte à accepter un certain niveau de déchet) pour les aguerir et les revendre avec une forte plus-value censée mener les clubs vers des cieux profitables. Depuis l’arrivée de l’entrepreneur eschois à Lille, Nicolas Pepe, acheté à Arsenal, ou Rafael Leao, recruté libre et revendu au Milan AC autour de trente millions, représentent deux des plus beaux succès commerciaux du club nordiste.

Mouscron ou Boavista constitueraient dans cette perspective des clubs satellites de Lille dans la *ganaderia Lopez* où les potentielles recrues (supervisées par les mêmes personnes) occupent les clubs qui répondraient à leur profil ou potentiel de développement, mais aussi en fonction de contraintes règlementaires. Gerard Lopez parle de « coopération poussée » avec Mouscron, très proche

géographiquement de Lille. Un projet belge qui « devrait se construire sur les années à venir ». Boavista aurait déjà bénéficié, selon le Luxembourgeois, d’un recrutement ambitieux et viserait dès cette année « une place dans la première moitié de tableau ».

Derrière ces investissements figurent, outre Gerard Lopez pour 88 pour cent, des investisseurs externes. Ont rejoint l’actionnariat de Jogo Bonito la semaine passée des associés et dirigeants de Wix, une plateforme de créations de sites internet d’origine israélienne. La société cotée au Nasdaq depuis 2013 est le deuxième coup de génie de la société d’investissement luxembourgeoise Mangrove (dont Gerard Lopez est actionnaire-fondateur) depuis Skype (revendue à eBay en 2005). L’action atteint des sommets autour de 300 dollars depuis la crise du Covid-19. Elle valait seize dollars à la cotation.

Outre le management de Wix (Nir Zohar, Avishai Abrahami) ou de Mangrove (Roy Saar), figurent dans l’actionnariat de Jogo Bonito des structures plus opaques montées par l’homme de confiance de Gerard Lopez pour l’investissement dans le foot, le très discret Claude Zimmer (par ailleurs administrateur de la Banque centrale du Luxembourg). Interrogé sur l’identité des personnes derrière ces montages, l’actionnaire ultra-majoritaire de Jogo Bonito répond qu’il s’agit « d’amis proches » avec qui il « travaille depuis douze à 23 ans et avec qui il fait d’autres investissements ». L’épouse de Mark Tluszcz, président de Wix et associé de Mangrove, figure parmi les bénéficiaires effectifs de l’une de ces structures. pso

Ticker

Mam SUV an de Naturata

Bernard Thomas

Oikopolis, le groupe édifié par Änder Schanck, occupe une niche confortable. Veut-il (et peut-il) accueillir les nouveaux convertis au bio ?

Le club des anthroposophes Depuis ses origines dans les années 1970, le groupe Oikopolis (BioG, Naturata, Biogros) cherchait son inspiration en Allemagne. Cela se vérifie dans l'assortiment de ses supermarchés Naturata, dans la composition de son middle-management et dans l'influence persistante de l'anthroposophie. La génération des fondateurs reste imprégnée des préceptes (ou dogmes) de Rudolf Steiner, qui continue à être cité dans les brochures et dont on retrouve les traces jusque dans l'architecture du siège d'Oikopolis à Munsbach. En 1924, l'occultiste Steiner opposait à l'industrie agro-chimique naissante une « agriculture biodynamique » : un curieux syncrétisme d'engrais faits maison et de divagations sur les « forces astrales ». L'historien allemand Frank Uekötter évoque la « dynamique de groupe » qui s'est développée dans ce microcosme « où on discutait et méditait beaucoup et joyeusement ».

Sur le jeune Änder Schanck, qui avait grandi dans un Eislek catholique et conservateur, la plongée dans le milieu anthroposophique allemand fit une forte impression : « Il y avait pleins de soixante-huitards, on y tricotait, on y allaitait, et tout le monde avait les cheveux longs. » Pour les pionniers luxembourgeois du bio, l'agriculture biodynamique (commercialisée sous le label « Demeter ») fournissait un fondement idéologique pour affronter un environnement hostile. En 1978, quand Änder Schanck et son frère Jos commençaient à expérimenter les méthodes Demeter, ils se voyaient accusés d'« idiotie », des inconnus incendiant même le compost de la ferme familiale à Hupperdange.

Dans les coulisses, la relève se prépare. D'ici « deux ou trois ans », Schanck compte passer les commandes de l'empire bio. Il a déjà abandonné certains postes-clés (Volker Manz a repris la gestion de la BioG, Sigmund Walbaum celle de Naturata), mais il reste le CEO d'Oikopolis Participations, l'organisation faitière. La succession à la tête du groupe sera délicate. Schanck est le cerveau de l'opération, dont il connaît par cœur les rouages pour les avoir lui-même créés. Pour accompagner le transfert de pouvoir, il loue les services de Trigon, une firme de consultance autrichienne « qui vient de la scène ». Sur leur site, les consultants mélangent allègrement novlangue managériale (« vom Manager zum Leader – die eigene Führungspersönlichkeit weiter entwickeln ») et emprunts anthroposophiques (« das Wesentliche ist eine übersinnliche, eine geistige Realität »). Schanck dit avoir son idée sur sa succession : « Mais je ne vais pas la dire. Je veux voir si le type qui nous conseille trouvera la même solution, ou une autre ». Le processus s'annonce long : Il aurait dû démarrer en mars mais fut repoussé à cause du grand confinement.

La sortie de la niche a provoqué une crise identitaire. Les motivations des acteurs du bio divergent entre credo religieux, persuasion scientifique, calcul économique et résignation financière

Derrière ses digressions sur la *Gemeinwohlökonomie*, Schanck est quelqu'un qui sait s'imposer, trancher. À un moment de l'interview, il dit que pour fédérer les agriculteurs, il faudrait « un paysan fort » : « un théoricien administratif ne suffit pas ». Dans un entretien accordé au *Tageblatt* en décembre 2019, il expliquait que « les coopératives présentent généralement une faiblesse » : « Si on vote de manière démocratique sur des questions techniques que presque personne ne comprend, on a un énorme problème. Entrepreneuriat et coopératives ne sont pas si faciles à concilier ».

Ces dernières années, de nouveaux managers ont fait leur apparition à Munsbach : des Allemands recrutés dans la scène bio et présentant, pour la plu-



Dans les entrepôts de Biogros

part, des affinités avec l'anthroposophie. Les recrutés ressemblent donc aux recruteurs, assurant ainsi une continuité idéologique. Au sein d'Oikopolis, les écarts de salaires sont statutairement limités : le CEO n'est pas supposé gagner plus que quatre fois le salaire du caissier. Une limitation qui, concède Schanck, rendrait la carrière peu attrayante aux yeux de nombreux Luxembourgeois. Aujourd'hui encore, la « famille Demeter » constitue le noyau dur de la BioG, qui ne s'y limite pourtant pas. Alors que Schanck estime que « le chemin qui conduit vers l'anthroposophie est totalement individuel », le passage au *mainstream* a désidéologisé un mouvement bio autrefois marginalisé et tenté par le sectarisme. Plus pragmatique, la nouvelle génération de paysans bio montre généralement peu d'enthousiasme à l'idée de scruter les phases lunaires pour décider du moment propice de semer les carottes.

Nouvelle vague bio Une nouvelle vague de conversions au bio s'annonce. Selon les premières estimations du Service d'économie rurale, quelque 450 hectares de surfaces agricoles vont débiter leur conversion cet automne. Soit nettement plus que ces dernières années, lorsque le chiffre oscillait entre cent et 350 hectares par an. (Le record fut atteint en 2001, « grâce » au scandale de la vache folle : 800 hectares en une année.) Pour atteindre les vingt pour cent, fixé comme objectif à l'horizon 2025 par le programme de coalition, il faudrait 20 000 hectares supplémentaires, ce qui équivaldrait à convaincre quelque 200 paysans de fondamentalement repenser leur mode de production. (Le rapport Rifkin, que plus personne ne fait semblant de prendre au sérieux, visait cent pour cent de bio en 2050.)

Les subsides, dont l'enveloppe annuelle passera progressivement de deux à onze millions d'ici 2025, doivent pousser les paysans vers le bio. Or, les établis veulent-ils et peuvent-ils accueillir les nouveaux convertis ? La niche confortable que les pionniers se sont patiemment aménagés sera ébranlée par une nouvelle concurrence. La situation quasi-monopolistique du groupe Oikopolis (qui réunit la coopérative paysanne BioG, le grossiste BioGros, la laiterie BioG-Molkerei et les magasins Naturata) commence à séroder. La lente sortie de la niche a provoqué une crise identitaire. Les motivations des acteurs divergent désormais entre credo religieux, persuasion scientifique, opportunisme économique et résignation financière.

Vu de l'intérieur, le milieu bio apparaît comme hétérogène, avec ses divisions entre « pragmatistes » et « puristes ». Alors que les uns produisent sous le label bio de l'UE, la majorité s'est engagée à respecter un cahier des charges plus sévère, celui de Bio-Lëtzebuerg. Pour devenir membre de la BioG, il faut impérativement compter parmi ces derniers (ou, encore mieux, produire en mode Demeter), le cahier des charges du label européen, qui s'est pourtant imposé comme standard, même au-delà de l'Europe, ne suffit pas pour intégrer la coopérative de Munsbach et son puissant réseau de distribution. Depuis quelques mois seulement, les « EU-Biobauern » se sont vu accorder le droit de devenir membre du lobby Bio-Lëtzebuerg, sans pour autant pouvoir en revendiquer le label. Un début timide de perestroïka.

La plupart des futurs convertis n'intégreront pas la coopérative BioG. (Actuellement, seulement un quart des 148 producteurs bio en est membre, une faible proportion qu'explique, en partie, le ticket d'entrée élevé). D'ores et déjà, de nouvelles structures se mettent en place, portées par les grossistes La Provençale ou Grosbusch. Pour les paysans qui entreroient individuellement en négociation avec ces mastodontes de l'alimentaire, le court-circuitage des structures coopératives présente un risque, du moins à moyen-terme. Dans le contexte d'une offre à la traîne, leur position de négociation reste forte pour l'instant. Mais si la vague de conversions se confirme, les prix finiront, tôt ou tard, par chuter.

Suis le vieux bœuf... Le secteur entier a les yeux rivés sur la filière bovine : c'est là que se jouera l'avenir du bio *made in Luxembourg*. Pour une simple raison de comptabilité : les primes sont calculées par rapport à la surface et les éleveurs peuvent faire valoir beaucoup de hectares. Ils sont donc très fortement incités à franchir le pas. D'autant plus que leur méthode de production, d'ores et déjà extensive, sera finalement assez peu impactée par une conversion. Enfin, c'est parmi eux qu'on retrouve les agriculteurs les moins bien lotis. D'après les statistiques compilées par le ministère de l'Agriculture pour 2018, un éleveur de bovins n'a réalisé en moyenne qu'un résultat annuel de 19 100 euros, contre 85 000 euros pour un paysan laitier et 99 400 pour un vigneron.

La BioG s'était déjà essayée à la filière viande, et avait échoué. En 2003, la coopérative avait investi un demi-million d'euros pour créer sa propre boucherie. Au bout de cinq ans elle arrêta les frais :



Änder Schanck, CEO d'Oikopolis sur le départ

« On a essayé de nous y établir, on n'a pas réussi. La moitié de la viande, on a dû la livrer dans le pool du marché conventionnel », se rappelle Schanck. Alors que la BioG ne se sent pas l'envie de retenter l'expérience, La Provençale occupe le terrain. Il y a deux ans, le grossiste a lancé un premier appel aux éleveurs « pour sonder les disponibilités ». Depuis, le grossiste a créé de gigantesques ateliers dédiés à la filière bio et a envoyé une dizaine de ses collaborateurs dans des formations. Jusqu'ici, il s'agirait d'un « petit marché » : « On s'attendait à plus de demande », avoue Jo Studer, un des dirigeants, en deuxième génération, de l'entreprise familiale. Mais rappelant « l'envergure » des investissements, il se dit « prêt à étendre la production ».

Notre lait national Si la BioG a laissé tomber la filière bovine, elle faiblit également dans le segment laitier, pièce maîtresse de l'agriculture luxembourgeoise. Créée à la suite du divorce avec Luxlait en 2015, sa laiterie bio à Bascharage n'est toujours pas profitable, accusant une perte de 62 000 euros en 2019. Du coup, les onze coopérateurs réunis dans BioG-Molkerei refusent de coopter de nouveaux membres, par crainte de « diluer » encore plus les prix. En absence d'un marché d'écoulement assuré, les établis n'ont aucun intérêt économique d'accepter de nouveaux convertis. « De temps à autre, nous recevons des demandes, mais nous devons y renoncer, du moins pour le moment », confirme Volker Manz, le gérant de la laiterie. Avant de clarifier : « Mais le but de notre engagement doit évidemment rester d'accepter de nouveaux paysans, et de trouver des voies pour écouler le produit ».

La laiterie bio, qui exporte la moitié de sa production, s'est vu retourner contre elle l'argument du « consommateur local ». Änder Schanck regrette que « le régionalisme se soit transformé en nationalisme ». Il y a trois ans, les supermarchés français annonçaient qu'ils ne vendraient plus que du lait bio « made in France ». Les laiteries belges, qui écoulaient une partie de leur production sur le marché français, se trouvaient prises au piège protectionniste. Et avec elles, la BioG qui exportait son lait... en Belgique. Par effet en cascade, la laiterie à Bascharage était contrainte de dilapider son précieux produit sur le marché *spot*. « Cela nous a fait sacrément mal », dit Volker Manz. Depuis mai, la situation se serait améliorée, assure-t-il, la BioG-Molkerei aurait retrouvé des entrées dans l'une ou l'autre laiterie bio belge et allemande.

La BioG-Molkerei cherche désormais à s'inventer un produit-phare, à trouver son *Exportschlager*. « Si nous réussissons à placer un ou deux produits laitiers sur le marché allemand, nous serons sauvés », veut croire Schanck. (Les pistes de produits potentiels restent entourées de secret pour l'instant.) Mais Manz rappelle les deux obstacles majeurs à une commercialisation internationale : Il faudra d'abord atteindre « un prix compétitif », puis passer les barrières nationales. En 2019, le Luxembourg a produit 421 millions de tonnes de lait (une croissance effrénée : en 2009, le pays n'en produisait « que » 283 millions de tonnes) dont 80 pour cent partent à l'export. Les coopératives paysannes sont condamnées à créer des structures de transformation et de marketing, ou à se soumettre au rôle subalterne et sous-payé de fournisseur de matières premières. Cela fait ainsi des décennies que Luxlait lance de nouveaux produits, espérant capter une partie de la création de valeur. Elle a concocté une gamme de 300 produits, avec la folle ambition de tout couvrir : yaourts, beurres, crèmes, laits aromatisés, laits fruités, glaces, fromages, eggnog... Pour l'export, elle privilégie ce qu'elle désigne de « produits ethniques » : du lait caillé (certifié « halal ») au yaourt turc, destinés aux communautés maghrébines et turques des pays-voisins.

Actuellement, la BioG-Molkerei se cantonne à la production d'une petite trentaine de références, gamme que Manz veut progressivement étendre. Analysé du point de vue de l'utilisation d'eau, BioG et Luxlait apparaissent comme le modèle anti-Fage : De petits acteurs locaux produisant de tout, mais de manière très peu efficiente et gaspilleuse. Les lignes de production sont lancées pour quelques heures seulement, avec des rinçages fréquents. La problématique, estime Manz, serait typiquement luxembourgeoise : « On fait des petites productions sur des machines relativement grandes ».

« Placer un ou deux produits laitiers sur le marché allemand et nous serons sauvés » (Änder Schanck)

Prix et conscience Dans ses interviews, Schanck aime à rappeler qu'à l'inverse de discounters et des grandes chaînes du bio, « nous ne voulions jamais faire partie de ce système ». Or, son groupe a bel et bien intégré le système, et semble condamné à croître. La question a été tranchée dès 1994 lorsque BioG signait avec Cactus, un saut quantique pour la scène bio locale qui faisait ainsi son entrée dans les grandes surfaces. Schanck a fait preuve d'une impressionnante capacité d'adaptation, tentant le grand écart entre idéaux anthroposophiques et réalités du marché. Parallèlement, le réseau de supermarchés Naturata s'est étoffé. Entre 2015 et 2019, il a vu son chiffre d'affaires passer de 27 à 37,7 millions d'euros. Comparé aux « big players », Naturata reste un acteur de niche : Cactus réalise ainsi vingt fois plus de chiffre d'affaires (778,3 millions d'euros en 2019). Mais comme pour les crises sanitaires, environnementales et alimentaires qui l'ont précédée, la pandémie a « profité » à Naturata dont la fréquentation a battu tous les records ces derniers mois.

Alors que Cactus commence à remplir ses rayons de produits Alnatura, la marque qui domine le segment bio allemand par une politique agressive des prix, la question d'une démocratisation devient difficile à contourner. Les supermarchés Naturata sont devenus une des adresses favorites de la classe moyenne « post-matérialiste » et de la bourgeoisie. Faire ses courses à Naturata en SUV : on peut y voir une contradiction ou l'expression d'un besoin de sécurité personnelle, une distanciation sociale avant la lettre. Schanck rappelle les externalités négatives de l'agriculture conventionnelle, dont le prix, caché, est payé par le public. Plutôt que de prix, il préfère parler « conscience » : « Sur les parkings d'Aldi, il y a également des Mercedes et des BMW ». ●

Dommages pour l'assurance

Georges Canto

Les marchés de l'assurance et de la réassurance sortiront bouleversés de la crise selon des études spécialisées

La période insolite que nous traversons depuis le mois de février aura concerné tous les aspects de la vie économique et sociale, transformant du même coup les risques liés aux activités humaines et impactant le secteur de l'assurance. Lorsqu'il est question d'assurance au Luxembourg on pense immédiatement à l'assurance-vie, qui pèse 53 pour cent des cotisations collectées et grâce à laquelle la place financière figure au premier rang mondial selon la 28e édition du Global Financial Centres Index (*Land*, 9.10.2020). Au sein de l'assurance non-vie, dont la collecte est boostée depuis 2019 par les transferts d'activité liés au Brexit (7,5 milliards d'euros engrangés au premier semestre contre 9,7 pour l'assurance-vie), il faut encore distinguer les assurances de personnes et l'assurance-dommages, cette dernière ayant été la plus affectée par le confinement et ses suites, mais de manière très différente selon le type de clientèle.

Du côté des particuliers, la sinistralité a baissé dans la plupart des branches, notamment en assurance automobile (chute de 80 pour cent des accidents pendant le confinement) et en assurance multirisque habitation, même si certains sinistres comme les accidents ménagers ou de jardinage ont connu une augmentation. Cette réduction a conduit certains assureurs à reverser de l'argent à leurs assurés sans attendre la fin de la crise sanitaire ni le bilan définitif de l'année ou à leur garantir un gel des tarifs pour 2021.

Du côté des entreprises, l'indemnisation des pertes d'exploitation suscite un vif débat. D'une part très peu de contrats prévoyaient des indemnisations en cas de pandémie. D'autre part, quand les clauses existaient les assureurs ont eu tendance à les interpréter de manière très restrictive, ce qui s'est traduit par une explosion des contentieux, malgré les « gestes commerciaux » faits çà et là. Poursuivi par un restaurateur parisien, Axa a finalement négocié un accord financier avec lui, suite à une décision de justice défavorable à la compagnie. Mais rien ne dit que d'autres tribunaux, en première instance ou en appel, se prononceraient dans le même sens. Certaines compagnies refusent désormais d'inclure ces clauses ou résilient les contrats existants tant qu'un dispositif spécifique n'aura pas été mis en place. Leurs clients se trouvent donc totalement démunis face à ce risque. Ils subissent par ailleurs une double peine, car comme certaines branches d'assurance, directement exposées à l'activité économique des entreprises ont

au contraire vu fortement augmenter le nombre de sinistres (assurance des crédits ou des loyers, assurance-voyages etc..) les tarifs en France sont fortement orientés à la hausse.

Les particuliers seront aussi touchés, en raison du coût toujours plus élevé de réparation des voitures et des aléas climatiques (tempêtes et inondations). Une telle situation va nécessairement laisser des traces dans les relations des assureurs avec leur clientèle. Au printemps 2020, l'éditeur de logiciels Guidewire a fait réaliser trois enquêtes parallèles en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, sur un échantillon total de 3 000 assurés âgés de plus de seize ans. Les questions ont notamment porté sur leurs réactions aux initiatives et mesures prises par les assureurs pendant le confinement.

Chez les entreprises, l'image des assureurs se détériore plus vite que celle des banques en 2008

L'image de l'assurance a été affectée par la crise, car en moyenne 22 pour cent des répondants estiment que le secteur de l'assurance n'a pas fait assez pour aider les personnes dans le besoin pendant cette période (par exemple avec des reports d'échéances), une proportion variant de 17,4 pour cent au Royaume-Uni à 28 pour cent en France (21,4 en Allemagne). Seulement douze pour cent des Français et des Allemands, à peine plus des Britanniques, déclaraient que le soutien des assureurs à leurs clients durant la pandémie leur donnait une vision plus positive du secteur. La plupart des autres indiquaient ne pas avoir changé d'opinion, mais parmi eux un pourcentage élevé (22 pour cent en Allemagne, mais 25 pour cent au Royaume-Uni pour 18 pour cent en France) avaient déjà une image négative du secteur. Cela étant, les réponses permettaient également de croire à un impact sur les comportements futurs des assurés. Ainsi en France, 70 pour cent des sondés se disaient plus sus-

ceptibles de souscrire à certaines garanties, en particulier des assurances d'annulation voyage (33 pour cent, mais 43 pour cent chez les moins de 25 ans), des assurances de moyens de paiement (26 pour cent) ou encore des assurances relatives à la perte d'emploi (25 pour cent). En Allemagne l'assurance-voyage intéresse désormais 35 pour cent des sondés.

Il s'agit là de nouvelles opportunités pour les professionnels, mais pour en profiter ils devront faire un effort en termes de transparence. Près de la moitié des répondants français (et environ le tiers des Allemands et des Britanniques), déclaraient en effet être désormais plus attentifs à la compréhension des clauses de leurs contrats d'assurance, là où ils n'étaient auparavant que 23 pour cent à considérer une terminologie claire et facilement compréhensible comme une qualité importante de leur assureur.

Chez les entreprises, l'image des assureurs se détériore plus vite que celle des banques en 2008, selon le magazine français *Challenges*, faute notamment d'une communication efficace et adaptée de la part des professionnels. Les affaires de refus d'indemnisation des restaurateurs ont été très médiatisées bien que les assureurs visés aient été le plus souvent dans leur bon droit. Certaines compagnies, encore peu ou pas présentes sur le marché des entreprises, et donc non concernées par ces déboires, pourraient en profiter. Du côté des entreprises, au-delà du ressentiment, l'heure est à la réaction. Les plus grandes d'entre elles songent désormais à créer leur propre compagnie d'assurances en interne. Ces « captives » sont bien connues au Luxembourg où il en existe des dizaines. Elles sont plus rares ailleurs. En France seules quelques très grandes entreprises (Veolia, L'Oréal, Dassault, Ariane Espace, St Gobain, Michelin) en possèdent une. Mais l'organisme de tutelle vient de délivrer son premier agrément en vingt



Patrick Gabares

La compagnie Axa a négocié en France un accord avec un restaurateur victime de la crise du Covid-19

ans au groupe Worldline, leader européen des services de paiement, pour la création ex nihilo d'une captive. Une dizaine d'autres entreprises pourraient suivre le mouvement. Mais les autorités françaises espèrent aussi le rapatriement de celles qui sont domiciliées en Irlande ou... au Luxembourg. Selon un important courtier, à moyen terme, on pourrait compter cinquante captives en France, « ramenant tout un écosystème », car plusieurs millions d'euros de primes sont en jeu, surtout si les entreprises en profitent pour loger dans leurs captives, en plus de l'assurance-dommages, la prévoyance ou l'épargne-retraite de leurs salariés.

L'intérêt porté à cette formule date d'avant la crise pandémique, sous l'effet des contraintes imposées par la directive européenne Solvabilité 2, et en raison de la difficulté des assureurs traditionnels à apprécier les risques liés à des concepts nouveaux (cas d'Uber). En raison des risques présentés par la création de captives, ces dernières ont surtout voca-

tion à couvrir des risques d'entreprises simples inférieurs à dix millions d'euros. Mais cela suffit, en cas de propagation de la formule, à menacer le business des assureurs. Au début de l'été, les perspectives de l'assurance-dommages restaient encourageantes. Selon une étude de l'institut Sigma (qui dépend du réassureur Swiss Re) parue début juillet, la plupart des analystes estimaient les pertes maximales à cent milliards de dollars, « ce qui correspond à peu près aux dommages causés par les ouragans Harvey, Irma et Maria en 2017 » et voyaient une reprise du marché dès 2021, grâce à la hausse des cotisations. Mais l'heure est moins à l'optimisme au début de l'automne. La crise économique en vue pourrait en effet se traduire par une forte contraction de la masse assurable : du côté des entreprises, moins d'assurés (pour cause de multiplication des défaillances) et baisse de l'activité pour ceux qui auront survécu ; chez les ménages, réduction des garanties souscrites en raison des changements de comportements et de la baisse du pouvoir d'achat. ●

Un dispositif nouveau ?

En France le ministre de l'économie Bruno Le Maire a déclaré vouloir « aboutir rapidement à la définition d'un dispositif de catastrophe sanitaire qui puisse être couvert par les assureurs ». Le modèle serait celui de la garantie-catastrophes naturelles qui, dans ce pays, est obligatoirement

insérée dans les contrats multirisques habitation ou automobile, avec une indemnisation déclenchée selon une procédure très spécifique (l'arrêt de catastrophe naturelle pris par le ministre de l'Intérieur). Le projet est encore flou car on ignore notamment si l'assurance-pandémie aurait

un caractère obligatoire, quel pourrait être le niveau des cotisations et quels seraient précisément les risques couverts. Question importante : si les entreprises seront à coup sûr concernées, les particuliers le seront-ils aussi, et comment, puisqu'il s'agit d'un risque relevant de la santé ? ● gc

CHRONIQUES DE LA COUR

Turnover

Dominique Seytre

Avec la nomination annoncée d'Amy Coney Barrett, plus personne ne l'ignore : les neuf *Justices* de la Cour suprême des États-Unis sont désignés à vie. À la Cour de justice européenne, la cour suprême de l'UE, les 27 juges y sont nommés tous les six ans. La moitié d'entre eux verront donc leur mandat renouvelé, ou pas, en octobre 2021. Encore faut-il qu'ils le veuillent. La juge roumaine Camelia Toader a créé la surprise en ne se représentant pas. « Elle aurait peut-être été obligée de se justifier sur ses méthodes de management », suggère une source proche du dossier (*Land*, 28.02.2020). Chez les Roumains du Luxembourg et même à Bucarest, le sujet est tabou, le silence gêné. On ne préfère pas en parler. « Cela tient peut-être à un vieux réflexe vis-à-vis du pouvoir », explique cette même source. Pourtant, les candidats à sa succession ne manquent pas. Ils ont répondu à un appel à candidature du gouvernement roumain, clôturé le 25 septembre dernier. Neuf candidats se sont présentés, à savoir : un fonctionnaire d'Eurojust, enseignant à l'IEAP de Luxembourg, Constantin-Virgil Ivan-Cucu, un avocat et ancien vice-président du Conseil de la concurrence, Va-

lentin Mircea , un juge ainsi qu'un procureur à la Cour de cassation , respectivement Cristian Oana et Razvan Horatiu Radu, une avocate et professeure de droit, Mihaela Tofan, une juge du Tribunal du contentieux des Nations unies à la retraite, Alesandra Greceanu, un conseiller juridique à la BEI, Emilian Dima, un juge à la Cour d'appel de Bucarest, Dragos Alin Calin et enfin Octavia Spineanu-Matei qui n'est pas une inconnue à Luxembourg puisqu'elle est juge au Tribunal européen depuis 2016. Elle fait partie de ces innombrables juges qui, une fois nommés, aspirent à exercer leurs talents au sein de la juridiction suprême de l'UE, la Cour. Les 20 et 21 octobre, les candidats vont passer devant un conseil de sélection composé du ministre de la Justice et de deux de ses hauts fonctionnaires, de deux hauts magistrats, d'un membre du conseil supérieur de la magistrature et de deux professeurs d'université. L'heureux élu sera présenté au gouvernement. Comme pour tous les candidats de tous les pays de l'UE, viendra ensuite le passage devant le Comité européen dit 255 (article du TFUE), la nomination officielle par les 27 États-membres n'étant ensuite

qu'une formalité. Si Octavia Spineanu-Matei l'emportait, la Roumanie devrait se mettre à la recherche d'un autre juge pour le Tribunal.

Le juge tchèque Jiri Malenovsky avait lui aussi créé la surprise lorsqu'il avait décidé de s'aligner sur le régime général des juges de son pays lesquels doivent prendre leur retraite à 70 ans. Selon la presse tchèque, son remplaçant est arrivé sans heurts ni discussions. Il s'agit de Jan Passer, un des deux juges tchèques au tribunal européen. Il a pris ses nouvelles fonctions à la Cour le 6 octobre dernier tout comme la Lettone, Ineta Ziemele, ancienne présidente de la Cour constitutionnelle de son pays. Elle remplace son compatriote Egils Levits qui a quitté la cour précipitamment en juin 2019 après avoir été nommé président de la République. Les lettons doivent encore trouver un magistrat européen au Tribunal puisqu'ils y ont là, comme tous les États membres, deux juges depuis 2016 et qu'Ingrida Labucka, installée depuis 2004, a quitté son poste « en douce », un beau jour de février de cette année. Un juge doit statutairement attendre l'arrivée de son remplaçant mais cette règle subit de

nombreuses exceptions. De l'avis général, sur le dossier des nominations des juges, la Lettonie pêche par manque de transparence.

Un système qui n'assure pas aux deux juridictions européennes la stabilité qui devrait être la leur

Pour en revenir aux Tchèques, ils ont été assez prompts à trouver un candidat en remplacement de Jan Passer. La presse locale semble tenir pour acquis

le nom de son successeur, David Petrlik, juriste à l'agence du GSNN européen, l'organe qui gère les systèmes de radionavigation par satellites, dont le programme Galileo. Il a été choisi par un comité de sélection composé des présidents des cours suprêmes, de deux vice-ministres et de membres du barreau et du monde universitaire. La candidature de Robert Pelikan, ancien ministre et fils de, n'a pas été retenue (*Land*, 2.10.2020). Lors de leur arrivée dans l'UE, les pays de l'Est s'étaient dotés de procédures de sélection sophistiquées lesquelles, dans certains cas, névitaient pas le petit coup de pouce de dernière minute à un candidat, mais qui font montre d'un désir de transparence que certains vieux pays de l'UE ne partagent pas. À noter qu'en 2024, l'autre moitié des 27 juges et des onze avocats généraux arriveront en fin de mandat ; qu'en 2022, la moitié des 54 juges du Tribunal verront le leur expirer et l'autre moitié, en 2025. Certains resteront mais pas tous, loin s'en faut. Il a déjà été beaucoup écrit sur les inconvénients de ce système qui, pour certains, n'assure pas aux deux juridictions européennes la stabilité qui devrait être la leur. ●

ZU GAST

Wert der Solidarität

Im Vergleich zu anderen Ländern geht es den meisten Menschen in Luxemburg in dieser Krise trotz Verlusten und Einschränkungen relativ gut. Das Gesundheitssystem hat bisher standgehalten und ist gut für die kommende Zeit gerüstet. Rund ein Drittel aller Arbeitnehmer konnten Kurzarbeitsmaßnahmen nutzen. Arbeitsplätze konnten erhalten bleiben und es wurde sichergestellt, dass auch in der Krise niemand weniger als den Mindestlohn erhält.

Die LSAP hat immer für einen starken Sozialstaat gekämpft. Wie wertvoll ein solidarisch finanziertes Sicherheitsnetz für die ganze Gesellschaft ist, hat sich in den vergangenen Monaten deutlich gezeigt. Die LSAP wird auch weiterhin der Garant für soziale Sicherheit und einen starken, handlungsfähigen Staat sein.

Ein starker Sozialstaat setzt gesunde Staatsfinanzen voraus. Die LSAP steht dazu, dass jeder im Verhältnis zu seinen Möglichkeiten hierzu einen Beitrag leisten muss. Wir sind keine Verfechter des „schlanken Staates“, der meist gleichzusetzen ist mit mangelhaften öffentlichen Dienstleistungen.

Es wird oft behauptet, Menschen seien im Grunde alle egoistisch. Wir glauben daran, dass die meisten Menschen zu Mitgefühl und Solidarität fähig sind. Es gibt eine Akzeptanz für Steuern, wenn sie gerecht erhoben und sinnvoll eingesetzt werden. Die LSAP begrüßt die Ankündigung des Finanzministers, dass ungerechtfertigte Steuererleichterungen für Immobilienbesitzer und Besserverdienende (Stichwort FIS und *Stock options*) abgeschafft werden.

Die Bereitschaft, Steuern zu zahlen, beruht auf dem Vertrauen in den Staat und die Regierung. Diese Regierung hat Vertrauen verdient. Sie setzt die richtigen Prioritäten. Die LSAP ist überzeugt, dass es einen Konsens in unserer Gesellschaft gibt, dass wir auch in Zukunft eine erstklassige Gesundheitsversorgung für alle wollen. Und eine menschenwürdige Pflege für alle älteren Bürger. Wir spüren eine allgemeine Zustimmung dafür, dass Personal in diesen

Bereichen, das hart für das Wohlbefinden der Betroffenen arbeitet, gerecht entlohnt werden sollte. Unumstritten sind auch steuerfinanzierte Investitionen für Schulen und andere essenzielle Infrastrukturen.

Solidarität ist ein Wert, der fest in unserer Gesellschaft verankert ist. Die LSAP ist deshalb zuversichtlich, dass wir die kommenden Herausforderungen gemeinsam meistern werden.

Besondere Anstrengungen werden wir unternehmen müssen, um Arbeitsplätze zu erhalten und zu schaffen. Junge Leute brauchen verstärkt Unterstützung, damit sie nach der Ausbildung schnell ins Berufsleben einsteigen können. Die LSAP setzt sich für eine Diversifizierung unserer

Georges Engel ist Fraktionspräsident der Luxemburger Sozialistischen Arbeiterpartei

Wirtschaft ein und steht zu einer zukunftsorientierten Industriepolitik.

Wir brauchen neue Ideen und Technologien, wenn wir den Klimawandel bekämpfen und Umweltprobleme lösen wollen. Die Coronakrise darf nicht darüber hinwegtäuschen, dass sich an der Dringlichkeit dieser Probleme nichts geändert hat. Die LSAP ist sich bewusst, dass effiziente Maßnahmen zur Bekämpfung des Klimawandels erneut mit Belastungen für die Bevölkerung einhergehen. Diese Maßnahmen sind für uns nur dann akzeptabel, wenn es einen sozialen Ausgleich für all jene gibt, die jetzt schon jeden Euro zweimal umdrehen müssen.

Ich bin überzeugt, dass wir die Krisen von heute und morgen bewältigen können, wenn wir uns um die großen existenziellen Probleme der Menschen kümmern. Für die LSAP hat dies oberste Priorität. ● Georges Engel

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Sozial distanziert

Michèle Thoma

Es gab eine Zeit, wie fern ist sie, da nahmen sogar luxemburgische Auto-chthone den Begriff Öffentlicher Verkehr in den Mund, ohne dass sie gleich von einem Würgereflex heimgesucht wurden. Zwar nur vorsichtig, aber immerhin. Das war anno Greta. Jetzt, anno Corona, ist der öffentliche Verkehr wieder das, was er immer war und vermutlich sogar ist. So öffentlich. So mit Menschen. Vielen. Meist zu vielen. Solche, die man sich nicht ausgesucht hat. Solche, mit denen man eigentlich gar nicht verkehren möchte. Nicht mal öffentlich. Der Geruch. Die Aura. Die Ausdünstungen.

Jetzt, wo es dauernd darum geht, wer wieviel wo ausdünstet und wer wo wen andünstet und in welcher Dosis, verliert der öffentliche Verkehr sein Flair. Niemand will mehr in dieses Flair. Freiwillig. Wenn man nicht muss. Der öffentliche Verkehr ist nur noch für die, die müssen. Die Notdürftigen.

Wie gern, Uff!, verkriecht sich Mensch jetzt wieder in einer rollenden Festung, in der er sich die Umwelt untertan macht. Wie gern nimmt er wieder das Steuer in die Hand und steuert sein Schicksal selber wieder irgendwohin, am liebsten ohne zu viele andere. Es gibt wirklich viele von denen. Sehr viele. Um es gelinde auszudrücken. Was habe ich von der Klimakatastrophe, wenn ich sie nicht mal mehr erlebe? Und wenn wir alle im Stau stecken, werden wir zumindest nicht gleich verrecken.

Sozial distanziert ist ja eigentlich gar nicht so schwer: Wenn ich in meinen *Family Van* steige, an Bord die Unvermeidbaren, und ihn an ein Gestade steuere, dort steigen wir aus und um, in eine Yacht, die uns schon anlacht. Und dann ab in den Horizont, sag mir, wo ist das Risiko? Oder in das Haus aus Naturstein, malerisch an die malerische Küste geschmiegt, wir frühstücken mit den Delfinen, dort haben wir alles, dort brauchen wir nichts, wo ist das Risiko? Jetzt sind die Leute gerade auch überall so freundlich, sie leisten Dienste, ohne einen anzudünsten. Jetzt ist man so schön abgeschirmt. Gehörte Distanz nicht eigentlich immer schon zum Repertoire des guten Benehmens? Was man zwar nicht mehr sagt, leider. Abstand war doch immer ein Zeichen von Anstand.

Hat sich leider noch nicht herumgesprochen. Ein Wahnsinn, was sich sonstwo so abspielt. Man

Gehörte Distanz nicht eigentlich immer schon zum Repertoire des guten Benehmens?

müsse strenger durchgreifen. Bei den Jungen sowieso, wobei, unsere Kids zum Beispiel passen schon auf, mal ein kleines Fest bei uns im Garten mit ein paar auserwählten Freunden, Selektion eben, bisschen Tennisplatz, so was. Ansonsten sind ja ganze Gegenden nicht mehr regierbar. In den Armenvierteln – darf man neuerdings wieder sagen, Abgehängenvierteln klingt doch sehr umständlich – läuft ja alles aus dem Ruder. Was soll man machen, es ist natürlich verpönt, und gleich wird wieder auf den Straßen rumgepöbelt, aber die einzulocken ist eigentlich pure Notwehr. Viren-Bombe in Madrider Armenvierteln!, hieß es gleich in mehreren Zeitungen – sollen wir alle



Aus dem *Family Van* umsteigen in die Yacht und ab in den Horizont, wo ist das Risiko?

D'GEDICHT VUN DER WOCH



De Luef vun der Natioun

Jacques Drescher

De Premier kuckt no hannen;
En ass lo vill gefrot.
Pabeier ass gedëlle;
Do steet drop, wat e sot:

E lueft seng ganz Regierung;
Déi hätt et gutt gemaach.
Si ass jo nach zesummen
An hält de Ball méi flaach.

E sot: „Denkt un de Wanter
An och un d’Pandemie!
Dir kritt zwar näischt vum Kleeschen,
Mee hutt meng Empathie.“

D’Wort schreift du ganz begeeschtert:
„Wat war déi Ried sou schlau!
Dat ass e grouse Staatsmann,
A kleng ass d’CSV!“

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Que les masques tombent !

Jean Lasar

Après des années de tergiversations, le parlement suisse a approuvé fin septembre une loi climat qui prévoit de diviser par deux les émissions carbone du pays d’ici 2030. Pas assez ambitieuse, s’énervent les militants de l’action climatique, qui considèrent qu’il faut, en accord avec les climatologues et les rapports du GIEC, se donner pour but de parvenir à la neutralité carbone nette d’ici la fin de la décennie. Beaucoup trop

ambitieuse, tonnent les milieux conservateurs, le patronat, le lobby automobile et tout ce que le pays compte d’adeptes du status quo fondé sur les énergies fossiles.

Sans surprise, au pays de la démocratie directe, cette loi est attaquée par voie référendaire. Incapables de se mettre d’accord sur une stratégie commune de riposte, les organisations engagées dans l’action climatique ont laissé leurs chapitres régionaux définir les moyens de la lutte. Alors que les groupes alémaniques comptent poursuivre leur guérilla contre cette loi clairement insuffisante par les moyens classiques, sit-ins, die-ins, défilés, grèves et autres mobilisations – qui ont d’ailleurs, de l’avis général, notoirement contribué à la sortir de l’ornière –, les romands ont décidé de dégainer l’arme du référendum. Des activistes des sections romandes des cantons du Valais, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois ont commencé à récolter des signatures en vue d’un recours populaire contre une loi jugée « médiocre ». « Nous voulons un référendum pour que les masques tombent », clame Emilie Ferreira, gréviste du climat genevoise.

À l’autre bout du spectre, un « Comité économique » contre la loi climat, composé de repré-

sentants de la branche automobile, des transports ou encore du commerce pétrolier, soutenu par le SVP, parti « agrarien » et climatocéptique, le seul à avoir voté contre la loi, a annoncé vouloir lui aussi s’y attaquer par référendum. La loi sur le CO₂ est « coûteuse et inefficace », argumentent-ils.

Tout ce que la Suisse compte d’éditorialistes « raisonnables » est tombé à bras raccourcis sur les francs-tireurs romands. « Ils ne peuvent que perdre s’ils concluent une alliance impie avec les forces politiques qui poursuivent un objectif exactement opposé au leur », a ainsi estimé le *Tagesanzeiger* zurichois sous la plume de Janine Hosp, ajoutant de manière quelque peu sentencieuse : « Les professionnels de la politique le savent : l’allure la plus rapide pour avancer en Suisse est celle des petits pas ».

La lenteur des mœurs politiques suisses est en effet proverbiale. Les militants romands prennent certes le risque d’être assimilés aux défenseurs du status quo à l’origine du « référendum pétrolie » en appelant à voter contre la loi climat. Mais, ce faisant, ils dénoncent simultanément la gangue qui paralyse si efficacement la Confédération et y empêche toute avancée en phase avec l’urgence climatique. ●



14

KULTUR

LAND - ART

La grille comme guide



Comme tous les mois, le *Lëtzebuerg Land* offre une page pour une intervention artistique. C'est l'architecte Paul Bretz qui reçoit une carte blanche cette fois. Il conçoit, depuis les années 90, une architecture mathématique, structurée et rationnelle avec une attention pointue à la proportion des volumes, à la modulation des espaces par la lumière et à l'équilibre des structures. Parmi les réalisations majeures qui reflètent cette expression architecturale rationnelle, on peut citer le Centre National de l'Audiovisuel à Dudelange, la centrale de cogénération au Kirchberg ainsi que le bâtiment Deloitte à la Cloche d'Or (photo : sb). Pour sa contribution, à découvrir en page 17, il nous fait découvrir une facette inconnue de son travail, la création de meubles. Et nous explique : « Ce dessin représente un lit d'enfant que j'ai créé et réalisé à l'occasion de la naissance de ma fille en 1989. En haut est représentée la face latérale,

au milieu la face frontale, en bas la coupe transversale et en arrière-plan une vue axonométrique du lit. La partie haute en forme de cage à barreaux contient le matelas, la partie basse contient trois tiroirs de chaque côté. La structure et la composition du meuble sont entièrement basées sur les rapports de division du chiffre douze. Ainsi, on retrouve, aussi bien en plan qu'en élévation, toutes les proportions entières et harmonieuses qui sont formées par les rapports 1/1, 1/2, 2/3, 3/4, 4/5, 5/6. La grille en bas de la page montre les subdivisions possibles et leur enchevêtrement. Le dessin est réalisé avec un simple té et une équerre, à l'encre de Chine sur film transparent. À l'opposé des ordinateurs d'aujourd'hui, qui réalisent des dizaines de variantes en quelques secondes, la réalisation manuelle de ce dessin a pris des heures de travail pour arriver au produit final. Mais, comme dit si bien Umberto Eco : 'Si cette machine te donnait tout de suite la vérité, tu ne la reconnaîtrais pas car ton cœur n'aurait pas été purifié par une longue interrogation.' »

POLITIQUE

0,82 pour cent

La part de la culture dans le budget 2021 n'atteint toujours pas la barre, certes symbolique, d'un pour cent du budget global, mais il y a du mieux puisque pour 2020, cette part n'était que de 0,73. Cela représente 160 235 222 euros (contre 151 361 572 euros pour 2020), soit une augmentation de 5,9 pour cent. Dans le contexte de prudence qui prévaut actuellement, la culture ne s'en tire pas trop mal. La plupart des instituts culturels de l'État voient leur dotation annuelle

relativement stable, à l'exception du Centre national de Recherche archéologique qui passe de 3,78 à 4,79 millions d'euros, une augmentation qui va aux fouilles archéologiques d'urgence qui seront menées dans le cadre de la loi sur le patrimoine. C'est aussi dans le cadre de cette loi que le Service des sites et monuments nationaux connaît aussi une légère hausse, passant de 3,1 à 3,5 millions d'euros. Ce sont généralement les frais de personnel qui augmentent dans les budgets des différentes institutions. Mais l'essentiel du budget du ministère de la Culture – 60,1 pour cent soit 96 millions d'euros – est alloué aux « dépenses générales », c'est à dire en direction des établissements publics, associations, communes et artistes. Sans surprise, c'est toujours la Philharmonie qui est largement en tête avec 22,15 millions d'euros (22,73 en 2020), les conventions avec les associations sont un peu mieux dotées et passent au-dessus des onze millions (10,8 en 2020). Le Mudam est stable avec 8,4 millions, de même que Neimënster (4,2 millions), la Rockhal (2,8), le Casino Luxembourg (2,6), les Rotondes (deux millions). Les nouveautés de ce budget 2021 sont de voir 6,5 millions d'euros alloués à Esch 2022, trois millions pour le Fonds pour les monuments historiques (qui atteint dès lors quatorze millions), 1,35 million au futur Arts Council (dont une partie est transférée du budget de l'Alac), 1,26 million à des investissements à Neimënster (en vue des résidences d'artistes, lire l'interview de Sam Tanson dans le Supplément musées de la semaine dernière) ou un presque doublement de la dotation au Musée national de la résistance (qui passe à 400 000 euros). En fin de compte, le budget indique clairement les priorités du ministère : restructuration du secteur conventionné, soutien à la

création, protection du patrimoine, création de résidences et du Arts Council. fc

CINÉMA

Donato sta bene



Tourné « avant », à l'automne 2019 entre le Luxembourg, la Belgique et l'Italie, le troisième long-métrage de Donato Rotunno, *Io sto bene* (photo : Tarantula), a été présenté ce jeudi en compétition au Festival de Rome, dans la section parallèle Alice nella Città. Plus près de nous, il sera aussi projeté en clôture du Festival du film italien de Villerupt, le 7 novembre. Le film raconte l'histoire d'Antonio qui a passé toute sa vie loin de son pays natal, l'Italie ; et de Leo, une jeune artiste italienne qui tente sa chance à l'étranger. Leurs chemins se croisent et un jeu de miroirs entre le vieil homme et la jeune femme déclenche un voyage dans le temps et offre un futur plus serein pour tous les deux. Au casting, on retrouve le multi primé Renato Carpentieri et les étoiles montantes du cinéma italien Sara Serraiocco et Alessio Lapice. Côté luxembourgeois, Marie Jung, Tommy Schlessler, Pitt Simon, Nicole Max, Gabriel Boisante et Jules Werner viennent compléter le casting. fc

ART
CONTEMPORAIN

Avant de construire

On a vu fleurir les interventions artistiques plus ou moins éphémères dans des bâtiments avant qu'ils ne soient démolis. Partant de l'intention inverse, avec sans doute un peu de « culture washing », le fonds d'investissement immobilier Greenfinch, propose à des artistes des espaces de création qui sont en train d'être bâtis. L'idée est de transformer les chantiers de gros-œuvre en ateliers temporaires, mais aussi de mettre à disposition des espaces communs des immeubles pour y exposer des œuvres. C'est dans ce contexte qu'Éric Mangen a travaillé sur une surface murale de plus de 1 200 mètres carrés au sein du chantier « Green Square » à Hamm. Il s'en est donné à cœur joie, tapissant les murs de bâches, maniant l'extincteur avec de la peinture dans les grands gestes qu'on lui connaît (photo : sb), jouant avec des caches pour dévoiler des formes et bravant les formats et les contraintes de dimensions. Voilà maintenant que les gigantesques toiles sont exposées au Pavillon du centenaire à Esch sous le titre *Monumenta X* (du 17 octobre au 14 novembre). L'endroit (bizarrement très mal indiqué et peu valorisé, derrière l'école du Nonnewisen) se prête très bien à ces immenses toiles dans lesquelles le visiteur se trouve immergé. Absorbé par la puissance des traits et le débordement de couleurs, il devra prendre le temps d'apprécier les détails. fc

Finissage

Film poétique et musical, *Ever, Rêve, Hélène Cixous* d'Olivier Morel (photo du tournage, 2018) évolue auprès de la figure de cette célèbre dramaturge et poète ayant pris part à toutes les « guerres de libération » de notre époque et qui emprunte les chemins de l'émancipation à travers l'écriture, le théâtre et l'action. Les aventures artistiques de Cixous incarnent ici des possibilités historiques non-réalisées, elles laissent entendre des voix : rescapées des Camps, des Guerres de décolonisation, des horreurs de l'oppression endurée par les femmes. On y croise des pointures comme le philosophe Jacques Derrida, l'artiste Adel Abdessemed, la légende du théâtre Ariane Mnouchkine. Le film sera présenté au Casino Luxembourg en partenariat avec le CID / Fraen an Gender, dans le cadre du finissage de l'exposition Sophie Jung, les 22 et 25 octobre. fc



Land

16.10.2020

DESIGN

En ligne

Les portes du 1535° de Differdange devaient, comme chaque année, être ouvertes pour un week-end. Pour respecter les mesures sanitaires, cette « creative week » aura lieu entièrement en ligne sur www.creativeweek.lu. Du 17 au 24 octobre, le 1535° a imaginé une semaine dédiée au savoir-faire créatif, pour valoriser ses 43 résidents et le cadre dans lequel ils travaillent à travers des portraits, interviews et invités en live et en replay. Chaque soir, on pourra en outre visionner sessions inédites enregistrées dans le hall du Sonotron. Les œuvres des créatifs du cru seront présentées dans une boutique en ligne et un pop-up store au centre de Differdange. fc

En pages

Artistes, graphistes, dessinateurs... les illustrateurs sont un peu tout ça à la fois et ils ont parfois du mal à faire reconnaître leurs spécificités. La publication *60 illustrators of Luxembourg* donne un aperçu de la variété et de la richesse de la profession, « et encore, j'en découvre encore, de quoi faire un deuxième volume », annonce Lex Weyer qui a mené le projet avec l'asbl CartoonArt pour « créer un état des lieux actuel des différents styles d'illustration en mettant l'accent sur la qualité, mais aussi sur la diversité des travaux. » Les 128 pages se feuilletent comme



une anthologie, passant d'un coup de crayon dense et sombre à des dessins colorés et naïfs, d'un trait clair à une esquisse nerveuse, de la science fiction au bestiaire réaliste. Cette lecture se veut aussi utile aux illustrateurs (qui ont eux-mêmes choisi leurs œuvres et les ont mis gratuitement à disposition) pour être mis en contact avec d'éventuels commanditaires. fc

En voix

Design Friends reprend sa série de conférences au Mudam en doublant les sessions (à 12h30 et 18h30) pour accueillir autant de monde qu'avant. Pour cette rentrée, l'association a invité Anna Fahrmaier, co-fondatrice de l'agence autrichienne de typographie et de design Typejockeys. Depuis 2008, la petite fonderie indépendante crée des familles typographiques, comme Ingeborg et Henriette et des polices comme Sauber Script ou Carabelle. L'agence a également créé des typos et des identités visuelles pour la poste autrichienne, Drei Hutchison, OMT, l'entreprise de gestion des déchets Saubermacher. Signalétique, panneaux d'orientation ou étiquettes de produits font aussi partie des réalisations de Typejockeys dont viendra parler Anna Fahrmaier le 21 octobre. fc

En salle

On ne connaît souvent du liège que les bouchons de vin et les dalles décoratives des années 70. Pourtant, réutilisable et biodégradable, c'est une des matières premières les plus polyvalentes et durables qui soit. Il est imperméable, élastique, compressible, hypoallergénique, résistant, léger et peut flotter. Des caractéristiques qui inspirent forcément les designers. Le Centre Culturel Portugais - Camões présente, jusqu'au 4 décembre, des réalisations de douze studios et designers internationaux pour la

marque lusitanienne Amorim : Big Game, Daniel Caramelo, Fernando Brizio, Filipe Alarcão, Inga Sempé, James Irvine, Miguel Vieira Baptista, Nendo, Marco Sousa Santos, Pedrita, Raw Edges et Keiji Takeuchi. fc

MUSIQUE

Chasse au trésor

Il a choisi son pseudo dans les personnages d'Alice au pays des merveilles. Chapelier fou, de son vrai nom Louis Warynski (photo : Romain Gamba), vient de Metz. Il s'y forme aussi bien au violon qu'au clavecin ou à la musicologie. Il découvre le *sample* par le biais de l'informatique et se produit seul ou en groupe entouré d'ordinateurs et d'instruments. Dix ans après son premier EP, Chapelier Fou sort *Méridiens* - son projet le plus ambitieux à ce jour - un exploit pour un artiste à la discographie déjà bien nourrie. Et si sa musique a souvent été décrite comme une chasse au trésor, c'est encore plus vrai pour ses derniers morceaux. On y trouve des influences classiques et orientalistes, des sons de boîtes à musique et de mandoline dans un mélange équilibré qui évite la prise de tête. Il sera sur la scène des Rotondes le 22 octobre pour une performance annoncée comme « électrisante et joyeuse ». fc



Tablo

THEATER

Akt der Resistenz?

Anina Valle Thiele

Zehn Jahre nach Roger Manderscheids Tod will das Kasemattentheater seinem einst als zu provokativ empfundenem Stück *Rote Nelken für Herkul Grün* in einer Inszenierung von Serge Tonnar neues Leben einhauchen

Roger Manderscheids Theaterstück ist 1983 bei éditions phi erschienen. Im Vorwort liest man kleingedruckt: „das schauspiel war eine auftragsarbeit für das kasematten-theater, die dann abgelehnt wurde. verschiedene mitglieder des ensembles meinten, mit der vorführung eines solchen stücks laufe die truppe gefahr vor leeren stühlen zu spielen, das stück sei zu modern, zu schwierig; (...)“ Fast 40 Jahre später wurde Manderscheids Text aus der Motenkiste gezogen und nun als „Hommage“ an den Luxemburger Autor vor halbleeren Zuschauerrängen gespielt – allerdings nicht, weil kein interessiertes Publikum vorhanden ist, im Gegenteil: Die Inszenierung von Manderscheids Text ist zweifellos ein Highlight der Theatersaison, zwölf Spieltermine sind angesetzt! Sondern, weil die Corona-Pandemie „social distancing“ gebietet. Mit Marie Jung, Nora Koenig, Nickel Bösenberg, Pitt Simon und Konstantin Rommelfangen wurde ein erstklassiges Ensemble gecastet. Regie führt Serge Tonnar. Wem es vermessen erscheint, dass sich gerade ein Meister der Selbstinszenierung wie Tonnar an den bescheidenen Manderscheid heranwagt, wird geringfügig besänftigt durch das Begleitblatt. Darin räumt Tonnar ein, dass er „kein Theaterregisseur ist, aber ein Freund der Bühne“. Als Autor und Künstler verspüre er eine „Seelenverwandtschaft“ mit Manderscheid. Das Zurück auf die Bühne fühle sich „fast wie ein Akt der Resistenz, der Perseveranz gegenüber dem unsichtbaren Feind“ an.

Das Bühnenbild (Dagmar Weitze) ist schlicht: vier weiße Sofasessel, so dass die Aufmerksamkeit auf Text und Schauspielern liegt. Mondän fläzen die Darsteller auf den Sofas, behaglich versunken in ihren Wohlstand. Textfragmente laufen über den Monitor und werden an die Leinwand projiziert. Die Bühne ist in Nebelschwaden getaucht. Schemenhaft erkennt man die Fratze Pinocchios. Bei den durch den Raum fliegenden Satzketzen wird klar, dass Manderscheids Text noch heute Gültigkeit hat: „Ich bin mir sicher, dass Werner die Portugiesin fickt“, heißt es etwa. Die Abschätzigkeit, mit der man namenlos über Gastarbeiter und Einwanderer spricht, als „die Portugiesin“ oder „den Türken“, hat sich bis heute gehalten. Die fünf Schauspieler schnattern lapidar vor sich hin, palavern von Burgunder, Bonanza oder dem letzten Sex, der schon lange zurückliegt. Herkul Grün (Konstantin Rommelfangen) personifiziert gewissermaßen das moralische Gewissen. Er legt die bröckelnde bürgerliche Fassade offen, wenn er provokativ in den Raum wirft: „Gibt es überhaupt glückliche Menschen hier?“ Herkul stellt in Tonnars Inszenierung pädagogisch die Fragen, die das Publikum sich stellen sollte, womit der Nährboden geschaffen ist, um sich den Rest des Stücks über berieseln zu lassen.

Wenn Smileys über die Leinwand flimmern, wird einem der gewollte Bezug in die Gegenwart eingebläut. Aufgeregt reden die Schauspieler aneinander vorbei. Nora König überzeugt in der Rolle der mondän-gelangweilten Hausherrin mit schrillum Gekicher. In Manderscheids Urtext heißt es: „unser leben war nur ein geschwätz das sich in schweigen verwandelt hat.“ Wiewohl der furiose Text

überzeugt, wenn er denn als solcher belassen wurde – „werner: „manchmal haß ich dich auch: in deinem nie ganz sauberen morgenrock, mit deinen strähnigen haaren, die schon so dünn sind, daß man die kopfhaut schimmern sieht, mit deinen hängebrüsten, deinem pferdearsch und deinem doppelkinn in nabelhöhe.““

Ein klopfendes, artifizielles Herz nebst Spiegelungen der versionnen Gesichter der Schauspieler bemüht Videoeffekte, die schon zu oft auf der Bühne (ab)genutzt wurden. Der kreative elektronische Sound schafft etwas Abwechslung. Einige Textfragmente hängen zusammenhanglos im Raum und tun dennoch ihre Wirkung. Denn Manderscheids Schauspielfassung ist grandios und zeitlos – gerade, wenn er über die bürgerlichen Zwänge und das Scheitern der Liebe am Ehealltag schreibt: „liebe ist auch kein haustier in pantoffeln aus filz, nicht mal ein ausgestopftes pelztier zur erinnerung an feurigere tage, liebe lässt sich nicht einkochen, einfrieren, liebe überwintert nicht im bokal, unter den zwängen den alltags geht liebe zugrunde, die auf uralten ehagesetzen basiert...“

Text wie Ensemble haben das Potenzial, den traurigen Ehealltag des Bürgertums widerzuspiegeln und etwas Tolles zu kreieren – doch ist keinerlei Regiehandschrift zu erkennen. So hängen

die Schauspieler in der einstündigen Inszenierung meist motivationslos in ihren Sesseln und außer den moralischen Weckrufen von Herkul Grün, garniert mit wenig subtilen Video-Effekten passiert auf der Bühne wenig: Ein kurzweiliger Abend, den man dank der Textfragmente, die an den grandiosen Luxemburger Autoren Roger Manderscheid erinnern, und dank der Schauspieler dennoch streckenweise genießen kann. Zu solchen Anlässen wird dann immer gefragt, wie der Autor selbst wohl die Inszenierung seines Textes gefunden hätte. Angesichts der Einfallsslosigkeit hätte Manderscheid wohl nur den Kopf geschüttelt oder müde gegähnt. Nach einer Stunde Inszenierung ist die Luft raus. Am Ende steht gähnende Leere. Und: Ein dreimal laut plärendes Baby wird eingeblendet... Sylvia Tonnar-Camardas Baby sollte auch noch mal schreien. ●

Rote Nelken für Herkul Grün von Roger Manderscheid in einer Fassung von Serge Tonnar. Weitere Vorstellungen am 16., 17., 20., 21., 23. und 24. Oktober 2020 um 20 Uhr im Kasemattentheater. Eine Koproduktion des Kasemattentheaters mit dem CNL.



Mit Marie Jung, Nora Koenig, Nickel Bösenberg, Pitt Simon und Konstantin Rommelfangen

Presque

Dans le cadre des partages de plateaux – un dispositif d’entraide entre les grands et les petits théâtres du Luxembourg, pour combler les problématiques de jauge liées aux mesures sanitaires – se jouait *Comme s’il en pleuvait*, une production du TOL, mise en scène par Jérôme Varanfrain, au Théâtre des Capucins. Sous nos masques, nos sourires se sont parfois ouverts devant cette comédie vaudevillesque, un tantinet trop généreuse dans le jeu, mais, menée en toute conscience et confiance de son parti pris.

Laurence et Bruno sont un couple aux valeurs de gauche, quand ils commencent à trouver un billet de 100 euros, puis des liasses s’amoncelent par magie dans leur appartement, comme s’il en pleuvait, donc, ils se retrouvent aussi envahis par bien d’autres opinions. Eux qui ont toujours vu l’argent comme mauvais, perdent petit à petit le nord face à ce monceau de fric. Quand le voisin du dessus, fou et impulsif, frappe à la porte s’expliquant volé, la situation prend une tournure plus tendue. Sébastien Thiéry signe là une pièce comique incisive et satirique, narrant des situations absurdes et burlesques, non dénuées d’une portée morale, situant le problème dans l’argent, même chez ceux qui n’en ont pas forcément besoin.

Dans cette mise en scène de Varanfrain tout semble malheureusement artificiel, jusqu’à laisser les étiquettes sur les objets achetés spécialement pour les représentations. Cela fait exploser le quatrième mur – comme quelques regards en salle de la part des comédiens – et ça brouille les ressorts théâtraux. Mais ne serait-ce pas prémédité ? Et si de l’absurdité du texte, on voulait nous montrer le théâtre, l’artifice justement. Ce ne serait pas si bête. On aurait là une belle mise en abîme scénique de la folie des hommes soubliant dans

la monnaie, comme si on nous disait : « voyez, ça ne peut pas être vrai »... Mais ce choix est-il vraiment conscient?

Pourquoi, n’y a-t-il pas de café dans la thermos et pourquoi y a-t-il du champagne dans la bouteille ? Pourquoi un cendrier trône dans le décor, en plein milieu, sous la table basse parfaitement centrale, pour n’être utilisé qu’une seule foutue fois, à la toute fin ? Qu’importe où on écrase son cigare à ce moment-là de la pièce et même qu’on le fasse où bon lui semble, tout est déjà parti à vau-l’eau... Ce sont ce genre de « ressorts » qui vrillent. Un accessoire doit vivre autant qu’un personnage. S’il ne sert pas le récit, il doit dégager, disparaître, pour ne pas parasiter le reste.

Et puis, ce qui ennue c’est que tout cela sent le déjà vu. Où sont passées les nouvelles interprétations des textes ? Sans doute est-il rassurant de s’inspirer de ses pairs, ou alors la sacralisation du texte classique est peut-être trop forte pour qu’on s’en éloigne. En même temps, faut-il choisir entre refaire et faire ? L’un et l’autre trouveront public, mais un seul des deux trouvera la postérité.

Certes le boulevard nous laisse de marbre, pourtant on ne peut pas dire que ce soit totalement le cas de ce *Comme s’il en pleuvait* qui gagne en intérêt à la faveur d’un Steve Brudey plutôt vivifiant et des autres comédiens campant des personnages bien déterminés dans leur caricature. Quand Colette Kieffer révèle une Laurence moins sottise qu’il n’y paraît, Myriam Gracia assume pleinement le sordide cliché de la femme de ménage espagnole, et Hervé Sogne, dans ce rôle de criminel psychopathe, rappellerait « presque » Anton Chigurh, le tueur à gage de *No country for old men*, sapé comme Numéro 6, dans l’immense série *Le Prisonnier*.

Comme s’il en pleuvait ne rentrera pas au panthéon des pièces de cette saison théâtrale morcelée

Ce « presque » d’ailleurs, est le leitmotiv de ce spectacle. Quand tout débute dans un comique loufoque compréhensible, on attend une progression en descente pour le reste, espérant une substance plus sombre à la finalité de cette pièce, qui même au dernier tableau nous force « presque » le rire, alors que la situation est dramatique, voire horripilante. Alors pourquoi ne pas faire de l’humour noir ou aller vers réinterprétation dans l’absurde, d’un texte déjà absurde ? Au choix. Quoi qu’il en coûte, *Comme s’il en pleuvait* ne rentrera pas au panthéon des pièces de cette saison théâtrale morcelée, mais a le mérite d’exister pour l’une ou l’autre qualité, et pour nous avoir fait, un peu, marrer, même avec toute notre mauvaise foi de critique obtus. ● Godefroy Gordet

Encore deux représentations les 21 et 22 octobre au Centre Culturel CELO (476 route de Thionville à Hesperange)

THÉÂTRE

Arrêts sur images

Un parcours fléché, pas de vestiaire et les gradins transformés en parterre façon music-hall : il va bien falloir qu’on s’y fasse, une nouvelle façon d’aller au théâtre est en train de naître. C’est un peu surprenant de s’installer sur ce mobilier dépareillé qui ressemble à un salon familial, ce l’est tout autant de commander à boire, assis dans la salle. Mais ce qui compte, c’est le théâtre. C’est aller au théâtre, voir du théâtre. Et la création de *Truckstop* par le Théâtre du Centaure, accueilli au Kinneksbond de Mamer (grâce à sa grande salle), répond parfaitement à l’envie – au besoin – de théâtre.

Avec *Truckstop*, la metteuse en scène Daliah Kentges prouve qu’elle a autant le sens du rythme que de l’image

Comme l’indique le titre de la pièce, rappelé par des lettres lumineuses, on est dans un « routier », là où les camionneurs d’arrêtent pour faire une pause et se restaurer. Le *Truckstop*, c’est le domaine d’Ava (Isabelle Bonillo), une femme de poigne ou qui aime à penser qu’elle en a. Avec elle, sa fille, Katalijne (Elsa Rauchs), un peu fragile, un peu naïve, mais qui veut devenir adulte. Elles mènent leur bar avec une routine qui sied à la jeune instable et qui rassure la mère. Mais Remco (Sullivan Da Silva), un jeune camionneur un peu paumé vient briser cet équilibre. Les rêves des uns s’échappent sur les ambitions des autres. Les desseins d’avenir de chacun entrent en collision – au sens propre comme au figuré. Les ambitions, forcément déçues, se heurtent aux conflits de générations et le drame arrive plus vite qu’on ne le croit.

L’auteure néerlandaise Lot Vekemans signe un texte déroutant, morcelé, où la chronologie et la narration sont bouleversées. Chacun des protagonistes se livre de manière parcellaire, fragmentée dans ce qu’on pourrait qualifier de polar social. Ici, comme dans la vieille série *Colombo*, l’issue dramatique est dévoilée très vite. On vous le dit sans détour : aucun des trois n’en réchappera. Ce qui importe, ce n’est pas tant le classique *whodunit*, mais la trame pour y arriver. Comme les morceaux de la lampe cassée que Katalijne essaye de recoller, la pièce est livrée en kit, en puzzle que le spectateur construit peu à peu. Les aller-retours, les coupures narratives, les ellipses ou au contraire les digressions, échaudent une histoire finalement banale de désillusion face à l’impossibilité d’échapper à son destin social.

La metteuse en scène Daliah Kentges a parfaitement digéré la structure imposée par l’auteur. Elle imprime un rythme aussi déroutant et saccadé que celui du texte, marquant des pauses (y compris dans les mouvements des comédiens), puis des accélérations, des temps de chuchotement et des temps de cris, des non-dits et des « in your face ». Rythme que les acteurs ont intégré et fait leur. Isabelle Bonillo en mère aussi aimante que manipulatrice réussit toujours à ne pas en faire trop, à souffler le chaud et le froid. Malgré quelques embuscades de diction (qui sont malheureusement amplifiées par l’équipement sonore), Elsa Rauchs apporte les nuances qu’il faut à cette gamine qui veut échapper à son destin alors qu’elle est vouée à rester avec sa mère. Le Messin Sullivan Da Silva apporte de la gouaille à ce jeune bercé d’illusions. La scénographie (Anouk Schiltz) joue également sur différentes dimensions. On est à la fois dans le huis-clos du routier et dans ce qui se passe ailleurs, y compris dans la tête des protagonistes. Avec le jeu de lumières (Antoine Colla) qui renforce cette dualité entre l’intérieur et l’extérieur et entre les différents temps de l’histoire, l’ensemble offre de très belles images qui font penser aux tableaux d’Edward Hopper. ● France Clarinval



BINGE WATCHING

Die Bühne der Macht

Algorithmen können heute die Serienproduktion bestimmen: Die von Beau Willimon geschaffene Serie *House of Cards*, die 2013 erstmals ausgestrahlt wurde, war die erste eigenständige Netflix-Produktion. Sie ist ein vortreffliches Beispiel dafür, wie Netflix aufgrund gewonnener Daten sein Angebot gestaltet: Ausgehend von den Präferenzen der Nutzer ermittelte der Streamingdienst, dass beim Publikum ein besonderes Interesse bestand an politischen Inhalten, Filmen von David Fincher und an Schauspielern Kevin Spacey in tragenden Rollen. Auf Basis dieser Faktoren entstand *House of Cards*: Frank Underwood (Kevin Spacey), die „majority whip“, intrigiert mit seiner ebenso berechnenden Frau Claire (Robin Wright) innerhalb des Weißen Hauses, um ganz nach oben zu kommen. Erst ist es die Verweigerung des Außenministerpostens, die Franks Gier freilegt: Er entpuppt sich zunehmend als der große Marionettenspieler, dem jedes Mittel recht ist, seine Macht zu festigen. Denn um nichts anderes geht es in *House of Cards*: Macht. *House of Cards* ist eine gesteigerte, ja mehr dem Konzept der Hyperrealität im Sinne Jean Baudrillards verpflichtete Serie, die bewusst und geradezu lustvoll mit den Klischees und Vorurteilen spielt, die man sich von der Politik als korrupte und verschlagene Arena gemacht hat. Mit der Darstellung des Weißen Hauses in *West Wing* (1999-2006), die noch einen integren Präsidenten (Martin Sheen) zeigte, der von guten Werten motiviert ist, hat *House of Cards* nicht mehr viel gemein. In diesem System zählt nicht, wer nach den Regeln spielt, noch nicht einmal mehr wer seine Chancen nutzt, sondern wer sich seine eigenen Opportunitäten schafft.

Es ist am Beispiel Trumps, dass die Grenzen zwischen Realität und Fiktion im Begriff sind zu verschwimmen

Als Remake der gleichnamigen britischen Serie, die 1990 bei der BBC ausgestrahlt wurde, bedient sich die Neuauflage trotz des Settings in Washington stark der britischen Kultur, insbesondere hinsichtlich der Dramaturgie. Die fortwährende Direktadressierung des Zuschauers ist ein bewährtes Stilmittel aus dem Theater, das mit William Shakespeare zu Prominenz gefunden hat. Überhaupt ist Shakespeare ein maßgeblicher Bezugspunkt der Serie. So werden etwa Anspielungen auf *Richard III.* oder *Macbeth* gemacht – auch auf Shakespeare geht die Aussage „All the world’s a stage“ zurück, und genau das macht die Netflix-Serie mit dem vermeintlichen „Blick hinter die Kulissen“ des Weißen Hauses: *House of Cards* inszeniert die amerikanische Politik als Bühne der Macht. Darin kommt dem Zuschauer ein Komplizenstatus zu, der ihn erschreckt und fasziniert staunen lässt angesichts der Skrupellosigkeit, die da an den Tag gelegt wird. Durch die formale Gestaltung der Serie wird er aber auf Distanz gehalten: Washington ist ein kalter Ort mit kühl eingerichteten Interieurs, die von blau-grau Farben dominiert werden. Die Serie verdankte ihren anfänglichen Erfolg besonders dem charismatischen Schauspiel Kevin Spaceys, das diese ruchlose Figur in ihrer Skrupellosigkeit so aufregend macht. Kontrastierend dazu funktioniert die unterkühlte Darstellungsweise von Robin Wright, die sich, der Lady Macbeth nicht unähnlich, im Hintergrund als noch verschlagener erweist als ihr Ehemann. So verwundert es denn auch nicht, dass sie im Zuge des Me-too-Skandals und der Entlassung von Spacey kurzerhand als Schlüsselfigur inszeniert wurde. Es ist jedoch vor allem die zunehmende Ideenlosigkeit und die forcierte Umschreibung des Drehbuchs, die den Abschluss der Serie stark beeinträchtigt.

Aus der zeitlichen Distanz betrachtet, wird aber auch einsichtig, wie die Serie den amerikanischen Glaubensverlust in die politische Öffentlichkeit spiegelt. Donald Trumps Wahlkampf und sein Amtsantritt haben das Bild des amerikanischen Präsidenten stark angeschlagen, und es ist besonders am Beispiel Trumps, der seinerseits ein erfolgreicher Serienstar war, erkennbar, dass die Grenzen zwischen Realität und Fiktion im Begriff sind zu verschwimmen. Trump inszeniert Politik als Spektakel, schafft durch seine Kommunikation Spannungskurven, man denke da an seine Schlagwort-ähnlichen Aussagen wie „We will see“, und arbeitet bewusst mit cliffhanger-Strategien. Dass eine weitere Amtszeit reichlich Serienstoff bieten würde, ist beinahe offenkundig. Dass sich Fiktion und Wirklichkeit gegenseitig beeinflussen, ist in Bezug auf *House of Cards* augenscheinlich. ● Marc Trappendreher

FILMS MADE IN LUXEMBOURG

Un thriller en plein délire

Pablo Chimienti



Udo Kier, un père aussi bordertine que sa fille.

Régine semble avoir une double vie. Elle passe ses nuits à faire la fête sous des néons rouge dans une ambiance emo et sensuelle, mais ses journées se déroulent entre la grisaille de l’usine où elle travaille et celle de l’appartement qu’elle partage avec son compagnon, Jacob. Elle se dit heureuse : « avec un job et un petit ami », résumera-t-elle un peu plus tard, mais il est difficile de ne pas entendre autour d’elle les commentaires de ses collègues : « Tu crois qu’elle est foutue ? », « La salope », « Je ne l’aime pas »... font partie des gentillesse qu’elle supporte à longueur de journée.

Le spectateur ignore tout d’elle, son amoureux ne semble pas en savoir davantage. Pourtant, un soir, un homme l’attend chez elle. « Il dit qu’il vous connaît toi et ta mère », lui explique Jacob. Sa présence semble déranger la jeune femme, la perturber, l’énervier. Et ça peut se comprendre : le visiteur, Robert, lui annonce non seulement que sa famille lui a menti toute sa vie, que son frère Isaac – dont il est le père – est vivant et qu’il vient de tuer sa grand-mère. De quoi en déstabiliser plus d’un.

Voilà que Régine plaque tout. Elle va rendre visite à sa mère à l’hôpital psychiatrique et rentre « chez elle », dans cette petite cité

à la campagne, dans cette grande demeure où elle a grandi et où vit toujours son père.

Les décors et les accessoires du film ne permettent ni de situer, ni de dater le récit. Ce qui est certain c’est que le reste de l’histoire se déroulera dans un petit village entouré de forêt, où la religion a encore une place centrale parmi les habitants, où tout le monde se connaît, où les inimitiés sont tenaces et où les secrets demeurent bien gardés. On pourrait presque se croire dans la série *Capitani*.

Dans sa maison de famille Régine se souvient : sa mère en train d’accoucher, aidée par sa belle-mère, son père immobile, presque absent, dans la cuisine. Puis ce bébé difforme que sa grand-mère décide de faire disparaître à peine sorti du ventre de sa mère. Premier d’une longue liste de flash-backs qui rythmeront les 86 minutes de cette production luxembourgo-belge (Calach Films).

Autant dire que Régine ne portait pas sa grand-mère dans son cœur. Si elle est revenue, bien plus que pour l’enterrement, c’est « pour apaiser mon passé, pour tourner la page », puis « oublier cet endroit, mon frère et ma famille pour de bon », lance-t-elle sans ménagement.

À la campagne, elle quitte ses vêtements sombres et leur préfère une jolie robe blanche à fleurs. Tout un symbole. Pourtant, heure après heure, minute après minute, les horreurs du passé refont surface, les blessures se rouvrent, les traumatismes enfouis remontent à la surface. Et petit à petit, la jeune femme perd pied. « Régine perd le contrôle sur son identité et son corps. La maladie prend possession d’elle », explique le réalisateur – principalement connu pour son travail de directeur créatif dans l’industrie de la mode avec la marque Belle Sauvage, bien que diplômé de la London Film School – qui voulait « continuer à exploiter ces peurs schizo-paranoïdes » après avoir déjà mis en scène une jeune femme atteinte de troubles mentaux dans son dernier court-métrage.

« Le film est une exploration du monde paranoïde et parfois fantastique du personnage principal », ajoute Christian Neuman. De

Pour Skin Walker son premier long-métrage, le réalisateur luxembourgeois Christian Neuman propose un thriller psychologique ultra-chiadé et ultra-oppressant

thriller, le film devient alors thriller psychologique, puis flirte avec le film d’épouvante pour proposer une dernière demi-heure oppressante et angoissante. Ce glissement vers le cinéma de genre, ne plongera cependant pas *Skin Walker* dans le « film d’exploitation », puisque une grande attention est portée, tout le long du film, à la qualité du récit, de l’image, de la photographie, du montage, sans oublier un travail de très niveau sur le son et la musique.

Certains choix artistiques donnent même au film quelques séquences qui risquent de rester gravées dans les mémoires : le monologue, face caméra d’Udo Kier (magnifique dans le rôle du père, lui aussi borderline, de la jeune fille) sur le rythme du *Requiem* de Mozart avec ce long et lent travellling avant, est une merveille.

Le film est abouti, rythmé, maîtrisé en tout point, même quand le réalisateur se lance dans la périlleuse aventure de proposer au spectateur de choisir entre deux réalités possibles : celle de Régine ou celle de son père, pourtant à l’opposée l’une de l’autre ; ou encore quand il tente la fausse piste de l’invraisemblable happy-end. Une réussite, sans aucun doute, mais un long-métrage pour amateurs films de genre, perturbants avec des moments véritablement déplorants. ●

L’Iran, le pardon, les femmes

Tom Dockal

La jeune Maryam a tué, par accident, Nasser, son mari plus âgé. Mona, la fille de cet homme est la seule à pouvoir sauver la coupable de la peine de mort par l’acte du pardon. Sauf que tout cela se règle lors d’une émission de télé-réalité en direct. Massoud Bakshi a écrit et réalisé *Yalda, la nuit du pardon*, ce récit (coproduit par Amour Fou) qui fait penser à un épisode de *Black Mirror*, mais qui s’inspire d’une émission bien réelle en Iran. Nous avons rencontré Massoud Bakshi au lendemain de l’interruption prématurée du LuxFilmFest en mars.

D’Land : *Qu’est-ce qui a changé depuis le premier pitch et le film terminé ?*

Massoud Bakshi : Les premières versions du scénario étaient écrites sans l’idée du show télévisé. Il y avait des flashbacks qui expliquaient ce qui se passait avant et puis le présent, le verdict et la condamnation de cette femme. Une amie qui connaissait mon projet m’a parlé de cette émission de télévision que je ne connaissais pas parce que je ne regarde pas la télévision. Ça ma tellement bouleversé que j’ai décidé de placer toute l’histoire dans un épisode de ce show. Le film est devenu un huis clos et un film de procès dans un épisode de l’émission et non plus dans un tribunal. Cette décision était assez risquée à prendre car cela limitait les éléments de mise en scène.

Le concept de pardon est pour nous un concept lié au catholicisme...

Le pardon est un concept, une notion que toutes les religions ont en commun. Et je pense que cela nous manque justement dans notre monde actuel. Si on avait un peu plus de capacité à pardonner autrui, on pourrait avoir un monde meilleur.

Quelle était votre réflexion pour combiner télévision et cinéma, sachant que la télévision est devenue - en terme d’accessibilité de masses - plus importante que le cinéma ?

Comme je vous ai dit, cela limitait beaucoup d’éléments dramatiques : garder les unités de temps et d’espace était compliqué. *Yalda* raconte une histoire de rivalité, de jalousie et d’hostilité entre deux femmes. Mais il y a beaucoup de personnages impliqués autour de ces femmes : les familles et l’équipe de télévision, qui d’ailleurs comprennent plusieurs femmes encore. J’ai découvert pendant les recherches de préparation en visitant des plateaux de télévisions que la majorité des régies était contrôlées par des femmes. Beaucoup de productrices, directrices et réalisatrices travaillent à la télévision. J’ai changé cela dans mon scénario pour correspondre à la réalité à laquelle j’étais confronté.

Est-ce que cette réalité est aussi choquante dans une société iranienne ?

Ce n’est pas si choquant que ça. Beaucoup de femmes travaillent en Iran et avec des positions sociétales importantes. Surtout dans les grandes villes. Mais voir cela à la télévision était tout à fait nouveau pour moi. On voit ce qui se passe à l’écran, mais rarement ce qui se passe dans les coulisses. En fin de compte, *Yalda* est un récit très féminin, c’est une histoire de femmes et je voulais parler de la condition des femmes en Iran en général. Et montrer la diversité et les classes différentes dont ces femmes sont issues.

Comment votre chef opérateur Julian Atanassov a-t-il pu travailler dans le contexte de la télévision tout en faisant du cinéma ?

Le travail de Julian est le résultat de longues discussions qui ont commencé longtemps avant le tournage. Dès le début, il était clair que je voulais deux types de mise en scène, de mouvements de caméra et de lumière. Tout ce qui était dans le cadre du dispositif télévisuel était coloré, lumineux et kitsch. Mais pour tout ce qui est en coulisse, la réalité, je voulais de la fluidité et de la rapidité. Je voyais la caméra à l’épaule qui suivait les personnages dans le labyrinthe des couloirs du plateau de télévision. Et c’est là, que la présence de Helder (*Loureiro da Silva, gaffer, nldr*), notre collaborateur luxembourgeois, est vraiment venue en aide. Ensemble, ils ont formé une équipe très solidaire en créant cette ambiance très précise.

Yalda n’était pas le seul film à traiter de la peine de mort en Iran à la Berlinale. There is No Evil s’est vu décerner l’Ours d’Or, mais son réalisateur, Mohammad Rasoulof est emprisonné, condamné à un an

de réclusion pour propagande contre le régime en 2019. Pouvez-vous commentez cela ?

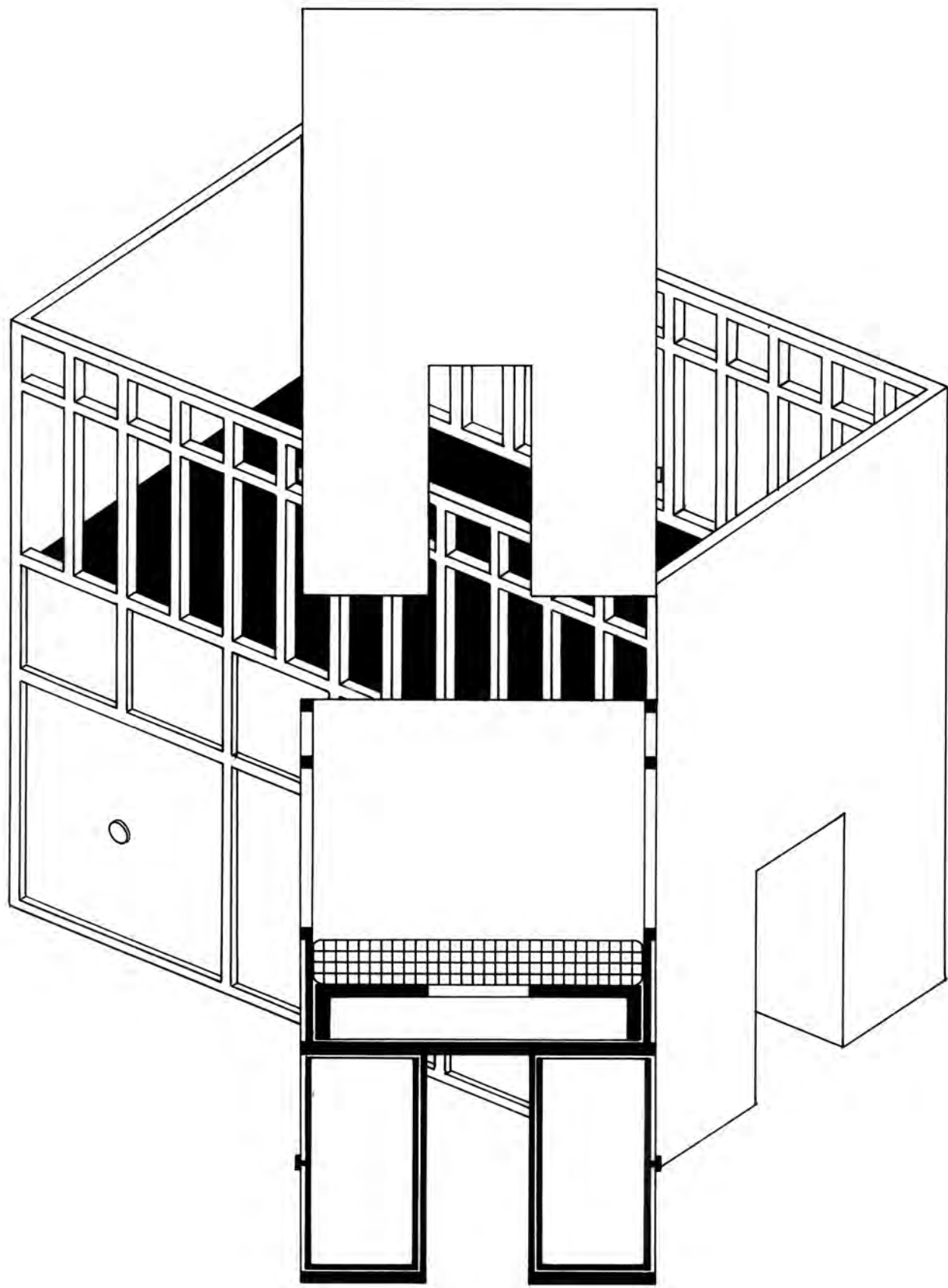
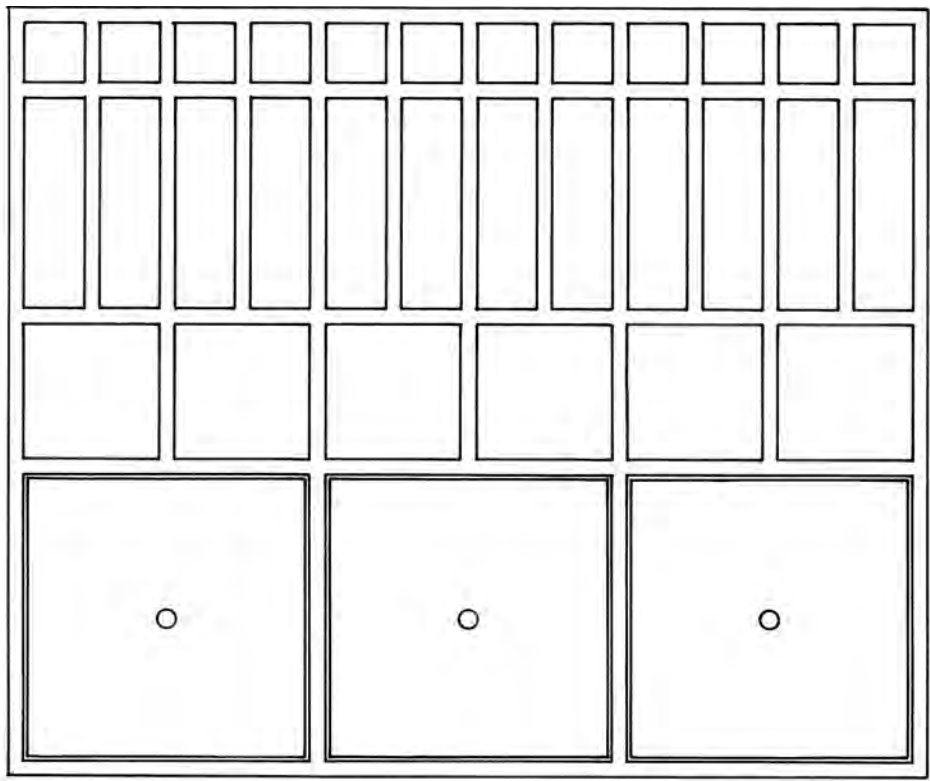
C’est à nouveau compliqué et absurde. Je ne connais pas les détails autour ce procès, mais Mohammad Rasoulof est un ami. C’est un documentariste et réalisateur très très talentueux. Il n’a pas eu les autorisations nécessaires pour tourner son film et à la suite de cela il a eu des ennuis. Le verdict de l’année dernière fait partie de l’absurdité d’un système qui essaie de mettre en application des lois incompatibles avec l’art et la culture. L’artiste a besoin de liberté pour pouvoir être créatif. C’est impossible d’appliquer la censure contre un artiste. Pire encore c’est l’auto-censure et je pense que Rasoulof essaie de ne pas tomber dans l’auto-censure.

Comment travaillez dans un climat pareil alors ?

En Iran tout semble difficile ou impossible. Mais tout est possible. Il y a des règles, même si c’est parfois très compliqué de trouver des solutions et de comprendre ces règles. Dans mon cas, après mon premier film ça m’a pris huit ans avant de pouvoir faire ce deuxième long-métrage parce que je voulais que le film ait les autorisations. Il y a des réalisateurs qui préfèrent travailler plus vite et sans autorisations et qui sortent leur film à l’étranger plutôt qu’en Iran. Moi, je voulais absolument montrer mon film en Iran parce que je considère que mon vrai public est le peuple iranien et la société iranienne contemporaine. Une société éduquée et ouverte qui est prête à avoir un débat sur la peine de mort et le pardon. Les Iraniens ont compris que c’est un sujet très important. ●



Sadaf Asgari dans le rôle de la jeune Maryam



° N ° A ° T ° H ° A ° L ° I ° T °

12

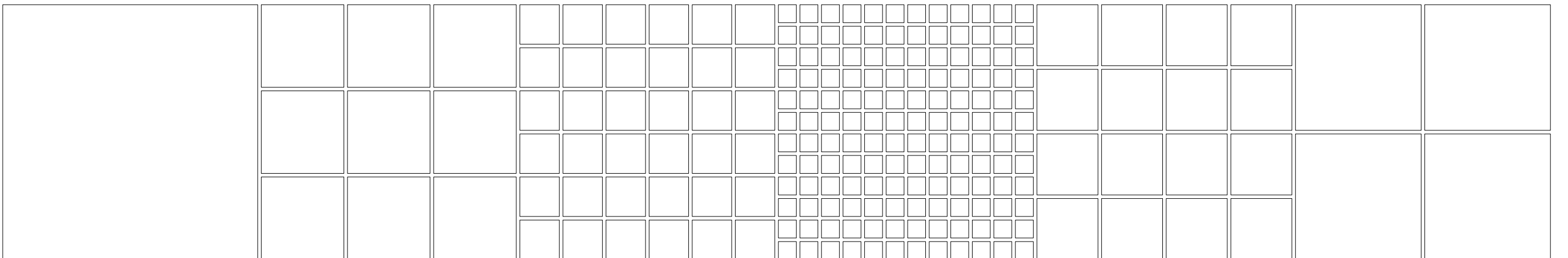
4

2

1

3

6



Une pianiste à flanc de montagne

Kévin KroczeK

Musique live

Le retour au Grand-Duché de la pianiste, compositrice et chanteuse polonaise Hania Rani devait acter la réouverture de l'Atelier. La mythique salle de concert, fermée depuis le mois de mars, avait à cœur de retrouver son public en lançant une série de concerts intimistes. Celles et ceux qui ont découvert Hania Rani aux Rotondes l'an dernier avaient hâte de la revoir et les amateurs de l'Atelier espéraient retrouver son ambiance si caractéristique et de découvrir le dispositif pris par l'institution, dont les homologues ont redoublé d'ingéniosité ces derniers mois. Hélas, un incendie ayant touché la cuisine des lieux a stoppé net tout espoir de réouverture avant le mois de novembre. La date d'Hania Rani a été conservée, mais transférée à une vingtaine de kilomètres de là, au centre culturel Opderschmelz de Dudelange.

Jeudi 8 octobre donc, vers dix-neuf heures, les portes du grand auditorium s'ouvrent. L'organisation de l'événement est bien supervisée par le staff de l'Atelier. Les vêtements floqués de l'immanquable lettre A (rouge, en majuscule et entourée) ne laissent aucune place au doute. On découvre, au rez-de-chaussée, deux douzaines de tables. Le coin bar, installé près de l'entrée, attire d'emblée tous les regards. On s'y attable, l'ambiance est bonne. Rarement Opderschmelz aura vécu une telle concentration d'expatriés polonais au mètre carré, et ce, pour le plus grand plaisir de l'auteur de ces lignes. On note beaucoup de retrouvailles, quelques rencontres et une majorité de tenues formelles. On comprend qu'une bonne partie de l'audience sort à peine du travail. Et justement, ce qui était censé être à l'origine un concert intimiste, prend petit à petit les traits d'un *after work*. Les boissons sont admises à l'étage. Aucun support n'est prévu, quelques verres sont renversés sur la moquette, évidemment.

À vingt-heure pile, la jeune artiste monte sur scène, mais très vite, repart en trotinant dans les coulisses. Elle a visiblement oublié quelque

Un jeu instinctif, en cascade

chose. Son retour est chaudement encouragé et son jeu vient définitivement adoucir l'ambiance, jusque-là très expressive. On ne saurait trop recommander d'écouter les deux premiers albums d'Hania Rani, dont la simple description par des mots ne suffit pas à retranscrire les émotions qui en ressortent. Pour la décrire, on cite souvent les musique de Ludovico Einaudi, de Philip Glass et Max Richter ou bien encore celle

de Nils Frahm. Il y a un peu de vrai dans toutes ces comparaisons. On retrouve bien le naturalisme du premier, les répétitions enivrantes de Glass et de Richter et la modernité du dernier. Mais la combinaison de l'artiste polonaise est loin d'être un ersatz de ces influences. Son jeu, tout en cascades, semble instinctif. Les morceaux instrumentaux s'enchaînent avec une fluidité déconcertante. Petit bémol il faut l'avouer, le

seul peut-être, ses compositions se ressemblent. Elles se ressemblent tellement qu'un début de bâillement se met à remonter en nous jusqu'à ce qu'elle se mette à chanter. Sa voix vient rapidement balayer nos doutes. *Come Back Home* notamment nous tient en haleine.

Le jeu d'Hania Rani est si équilibré qu'elle pourrait aussi bien jouer sur un fil qu'à flanc de

montagne, sans risquer la moindre chute. Son premier album *Esja* faisait justement référence au massif de montagnes volcaniques dominant Reykjavik. Face au public à Opderschmelz, elle prend encore le temps d'évoquer les montagnes de Bieszczady dans les Carpates polonaises, grande source d'inspiration. Le vidéoclip de *F Major*, tourné en Islande et qui atteint à certains moments la grâce, vaudrait plus que le coup d'œil. Lorsqu'elle prend la parole en anglais, on dénote une sensibilité, un accent bien discer-

Le jeu d'Hania Rani est si équilibré qu'elle pourrait aussi bien jouer sur un fil qu'à flanc de montagne, sans risquer la moindre chute

nable et une réelle joie d'être là. Avec son titre *Buka*, elle rend hommage au Groke, personnage monstrueux mais bienveillant imaginé par l'autrice finlandaise Tove Jansson, la créatrice des *Moomins*. Hania Rani l'a découvert enfant, à la télévision polonaise et ne l'a jamais oublié. Toutes ses interventions amènent ainsi de petits éléments autobiographiques qui attendrissent davantage. Après plusieurs rappels, de plus en plus acclamés, la pianiste provoque gentiment l'audience en lui assurant qu'elle peut rester jouer toute la nuit s'il le faut. Le public acquiesce mais la réalité revient à la charge. ●

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.11.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installations sanitaires (MCL16) à exécuter dans l'intérêt de la construction du bâtiment Jean Monnet 2 de la Commission européenne à Luxembourg-Kirchberg.

Description succincte du marché :
Le bâtiment Jean Monnet 2 est un immeuble de bureaux situé à Luxembourg-Ville, quartier du Kirchberg. Le projet se décompose en :
– Un bâtiment de 8 niveaux (RdC, 7 étages de bureaux, étage technique),

et 4 étages de sous-sols, représentant une surface de planchers d'environ 81 100 m² en hors sol et 57 300 m² en sous-sol ;
– Une tour de 24 niveaux (RdC, 22 étages de bureaux, étage technique) et 5 étages de sous-sols, représentant une surface de planchers d'environ 33 200 m² en hors sol et 15 000 m² en sous-sol ;
– Un bâtiment nommé « Welcome Pavillon » pour accueillir les visiteurs, représentant une surface de planchers d'environ 1 600 m² en hors sol et 2 200 m² en sous-sol.

Les travaux du présent lot se décomposent essentiellement en la fourniture et mise en œuvre/pose de :
– Appareils sanitaires ;
– Installations de traitements d'eau ;
– Création de réseaux d'alimentation en eau froide, eau chaude, eau adoucie, eau osmosée ;
– Création de réseaux d'évacuation des eaux usées, eaux vannes, eaux grasses et eaux pluviales ;
– Protection incendie, RIA, colonnes sèches et colonnes humides pour la tour uniquement (les installations de sprinklage font partie d'un autre lot) ;
La durée des travaux est de 826 jours ouvrables, à débiter au 2^e ou 3^e trimestre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
15.10.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001678 peut être consultée sur www.marches-publics.lu



Ville de Luxembourg
Direction Mobilité
Service Parking

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 17.11.2020
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Exploitation et gestion du parking en ouvrage « Cents » de la Ville de Luxembourg, comportant 95 emplacements à utilisation mixte horaire et abonnement.

Description succincte du marché :
Marché de services portant sur la gestion/exploitation de parkings en vue de la conclusion d'un marché qui porte sur la gestion, l'exploitation, l'entretien cou-

rant et curatif, la maintenance en parfait état de fonction de tous les équipements au sein du parking en ouvrage « Cents » dans l'intérêt de l'administration communale de la Ville de Luxembourg.

Les missions de l'opérateur économique sont notamment les suivantes :

- Exploiter le parc public : assurer la gestion, le bon fonctionnement et la sécurité du parc ;
- Maintenir en bon état les biens, les équipements et les installations ;
- Prendre en charge l'ensemble des frais relatifs à l'exploitation du parc public de stationnement ;
- Gérer comptablement et financièrement le service ;
- Produire les éléments permettant d'assurer le niveau de contrôle exigé par la Ville de Luxembourg.

L'opérateur économique doit respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg pour ce type d'activités, en particulier les prescriptions de l'ITM et de l'autorisation d'exploitation.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Le retrait des documents de soumission se fait exclusivement au moyen de portail des marchés publics.

d'Letzebuurger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzebuurger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-35; ikurschat@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzebuurger Land **Instagram** [letzebuurger_land](https://www.instagram.com/letzebuurger_land) **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEELULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXLULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003 **www.land.lu**

EXPOSITION

Le règne des ruines

Loïc Millot

La Bibliothèque nationale française (BnF) François-Mitterrand accueille une vaste et sobre exposition de photographies intitulée *Ruines*. Pendant près de trente ans (1990-2010), Josef Koudelka a parcouru des centaines de sites archéologiques du pourtour méditerranéen. Des pérégrinations dont est issu l'ensemble inédit de 110 tirages en noir et blanc dévoilé à la BnF, où l'art photographique de Koudelka se conjugue avec le travail d'identification des sites mené par Alain Schnapp, conseiller scientifique de l'exposition et auteur de l'ouvrage *Ruines. Essai de perspective comparée* (2015) notamment. L'enjeu de la manifestation parisienne est donc double, puisqu'il s'agit à la fois de célébrer la beauté intemporelle des ruines et de documenter les vestiges qui nous sont parvenus de la civilisation gréco-romaine. « *Les Grecs et les Romains ont été les plus grands paysagistes de l'Histoire et dès lors, pour moi, photographier le paysage, c'était donner à voir cette admirable science de l'espace, de la lumière et des formes. J'ai trouvé ce qui m'est désormais le plus précieux, le mariage de la beauté et du temps* », déclare le photographe dans le catalogue de l'exposition.

Né en 1938 en Moravie, tout comme son compatriote Milan Kundera, le photographe tchèque s'est fait connaître du grand public avec le recueil *Les Gitans*, publié en 1975 par l'éditeur Robert Delpire. Il couvre ensuite le Printemps de Prague et la répression soviétique qui en résulte, avant de quitter la Tchécoslovaquie et de rejoindre, en 1971, la célèbre agence Magnum qui avait diffusé ses photographies aux États-Unis. Résidant aujourd'hui entre Prague et Paris, Koudelka a depuis

adopté la nationalité française. C'est d'ailleurs au département des estampes et de la photographie de la BnF qu'il a fait don d'un lot de 170 tirages issus de la série *Ruines*.

Devant ce projet au long cours mais aussi transnational, dans la mesure où l'Empire romain s'étendait de l'Europe occidentale jusqu'au Maghreb et à une grande partie du Proche-Orient, le visiteur prend conscience d'un patrimoine commun, celui de la Méditerranée, jadis célébré par l'historien Fernand Braudel comme par le cinéaste Jean-Daniel Pollet. Un sentiment accru par la scénographie de Jasmin Oczebi, qui a eu l'intelligence de confondre les provenances géographiques. Difficile, dès lors, de deviner à l'œil nu où a été capturé tel paysage ; il faut pour cela que le visiteur se reporte au livret fourni à l'accueil où sont indiquées les origines géographiques. Ce sont au total 21

Dans ces nombreuses images du long et fragile règne des ruines offertes à notre regard contemporain, la prise de vue à ras du sol est récurrente

pays que Koudelka a sillonnés, et dont nous nous sentons les héritiers. 21 pays restitués à travers de superbes panoramas en noir et blanc suspendus majoritairement *au milieu* de la galerie de la BnF, révoquant ainsi le traditionnel accrochage aux cimaises. Prédominance est certes donnée, dans cet espace flottant et cosmopolite, à la Grèce, à l'Italie, à la Turquie, où l'on répertorie le plus grand nombre de sites historiques. Impossible de manquer ainsi les multiples temples, sanctuaires, théâtres et forums dont ces pays regorgent. On ne saurait cependant oublier la nécropole des Tombeaux des Rois à Paphos (Chypre), la porte du temple de Bacchus à Baalbek (Liban), l'Arc de Trajan de Timgad (Algérie), la grande basilique de Butrint (Albanie), le sphinx en granit rose d'Alexandrie (Égypte), le bouclier à tête de Gorgone de Leptis Magna (Libye) et les vestiges du mont du Temple de Jérusalem, ou encore les colonnades érigées aux premiers siècles de notre ère à Palmyre, en Syrie, qui ont subi ces dernières années d'importantes destructions. Au milieu de ces ruines apparaissent d'étonnantes compositions, comme lorsqu'une main paraît désespérément s'accrocher à la surface de la terre sur le site d'Amman en Jordanie, ou qu'une Gorgone de Leptis Magna nous saisit d'éffroi par son regard lointain, qui semble pétri par le passage inéluctable du temps...



Amman, Jordanie, 2012

Josef Koudelka / Magnum Photos

Dans ces nombreuses images du long et fragile règne des ruines offertes à notre regard contemporain, la prise de vue à ras du sol est récurrente. Humilité du photographe aujourd'hui âgé de 82 ans qui sait bien que rien n'est éternel en ce monde. De même, les paysages dépourvus de présence humaine peuvent être autant pré- que post-historique. Le choix même de recourir à la pellicule argentique, c'est-à-dire à un support fragile rendu lui-même obsolète face aux technologies digitales, est en soi significatif et particulièrement adéquat avec le sujet antique.

À l'heure où les provocations se multiplient entre la Grèce et la Turquie, mais aussi où la Méditerranée est devenue un gigantesque et anonyme cimetière pour réfugiés, le temps est venu de méditer sur ce patrimoine commun que les photographies de Koudelka concourent à former. ●

Exposition « Ruines » de Josef Koudelka, jusqu'au 16 décembre à la Galerie 2 de la Bibliothèque François-Mitterrand, Quai François Mauriac à Paris

MANIFESTE DE BERLIN

La culture se rebiffe

Il y a longtemps, avant la réunification allemande, Berlin voyait affluer dans sa partie occidentale tous les jeunes Allemands désireux de fuir la République fédérale, et particulièrement sans doute le service militaire. Des maisons entières furent occupées, de même plus tard dans les autres quartiers de la ville, une vie s'y développait en marge des convenances, *alternatives Leben*, disait-on, des fois en marge des lois. Fin de la semaine dernière seulement, Liebigstrasse 34, lieu passé au statut de symbole à Friedrichshain, fut évacué par la police, et les occupants expulsés, sans trop de mal, les temps ont changé décidément.

Mais Berlin a gardé son attrait de refuge. Et la capitale allemande se montre en l'occurrence bien accueillante. Un opposant russe y est soigné des suites pour un peu mortelles d'un empoisonnement, une lauréate du prix Nobel de littérature, pour échapper à l'oppression biélorusse, y attend un retour possible dans son pays. L'Akademie der Künste, Pariser Platz, n'était donc pas mal placée pour inviter à une réunion en vue de la création d'une alliance des académies, plus largement des institutions culturelles européennes, et de la publication d'un manifeste en ces temps compliqués ; certes, il y a le virus qu'on sait, un autre est peut-être plus nocif encore à la culture, désignons le nationalisme qui se répand, mêlé par nature d'illibéralisme. Et ce n'est pas seulement vers la Hongrie que le regard se tourne.

Une soixantaine d'institutions avaient répondu à l'invitation ou à l'appel de la présidente Jeanine Meerapfel, du côté luxembourgeois la section des arts et lettres de l'Institut grand-ducal, d'Filmakademie (avec Yann Tonnar) et l'Institut Pierre-Werner avec Olivier Frank), présence physique ou par visioconférence. Chose prévisible, tous se rejoignaient très vite sur une situation intenable, des revendications à avancer, et assuraient qu'il était grand temps : *Mit der Sprachlosigkeit soll Schluss sein...* même si l'on ne peut pas ne pas garder en tête l'image de la fable racontée par Robert Menasse : un moineau, posé sur le dos, les pattes en l'air contre le ciel qui risque de tomber... *ich tue, was ich kann*.

Voici les principaux points du manifeste adopté vendredi dernier au siège de l'Akademie der Künste, à quelques pas du Brandenburger Tor :

- Nous assistons actuellement dans certains pays à une politique culturelle qui ne conçoit l'art et la culture que de manière nationale et les soumet à une

règlementation accrue : nous souhaitons agir contre cette évolution.

- Ensemble, nous revendiquons le droit à la liberté de l'art dans toute l'Europe, droit qui est ancré dans l'article 13 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

- L'art et la culture sont essentiels au fonctionnement de la démocratie et à la cohésion sociale.

- Nous prônons la diversité culturelle en Europe et dans nos sociétés. Nous souhaitons rappeler les zones d'ombre qu'ont laissées derrière elles les guerres de conquête européennes.

- Avec les arts, nous revendiquons un humanisme européen opposé à toute forme de racisme, de discrimination et de violence. Nous défendons également les droits humains de celles et ceux qui ne sont pas nés en Europe et sont venus chercher ici une chance de survie et une coexistence pacifique.

- Nous revendiquons une alliance solidaire entre les institutions européennes pour l'art et la culture.

- Nous échangeons directement et à l'échelle transnationale sur l'évolution des politiques culturelles dans nos pays.

- Nous encourageons les échanges d'art et d'artistes entre nos institutions, en particulier lorsqu'ils sont limités dans l'exercice de leur travail artistique ou dans leur liberté d'opinion par des mesures socio-politiques.

- Nous demandons que l'art et la culture fassent partie intégrante de la politique européenne.

En France, tout récemment, avec les événements connus, une lettre ouverte a été signée pour défendre ensemble la liberté d'expression, y compris de blasphème, par un nombre considérable de médias. En Hongrie, au contraire, la presse est muselée, et à la tête de l'Université de théâtre et de cinéma, Viktor Orban place un proche. Il fut quand même mis un frein à son *Kulturkampf* : la Cour de justice de l'Union européenne a jugé contraire aux engagements internationaux, le 6 octobre, la loi hongroise soumettant l'installation des universités étrangères (George Soros était visé) à des exigences nouvelles. Et Orban de se soumettre, sur ce point, du moins provisoirement. ● Lucien Kayser



Louis Linster se fait un prénom

France Clarinval

Depuis 2017, ce n’est plus Léa mais Louis qui est aux commandes du restaurant Léa Linster à Frisange. À trente ans, le chef sort de l’ombre de sa célèbre maman et affirme sa personnalité dans sa cuisine

L’histoire semble parfois se répéter : Lorsque Léa Linster a repris l’auberge familiale à Frisange (avec station-service et bowling), en 1982 après la mort de son père, elle avait 27 ans et était étudiante en droit. C’est l’âge auquel son fils Louis, alors étudiant en gestion d’entreprise à Lausanne, a définitivement décidé de rester aux fourneaux et diriger les cuisines du restaurant qui affiche une étoile au Guide Michelin depuis 1987.

Le petit Louis a grandi entre les casseroles et les poêles, avec les parfums et les saveurs des ingrédients que cuisine sa maman. Il est tôt initié à la haute gastronomie : pour ses trois ans, il dine chez

Alain Ducasse à Monaco. Toute sa jeune vie est marquée par des rencontres de chefs prestigieux : Paul Bocuse, bien sûr (Léa Linster reste à ce jour la seule femme à avoir remporté le fameux Bocuse d’Or, en 1989), mais aussi tous autres grands noms de la gastronomie française, parmi lesquels « Pierre Gagnaire reste mon préféré, celui avec lequel je rêve de travailler une fois ».

À vivre en cuisine et à côtoyer les plus grands, Louis apprend et vite. Il cuisine seul avant ses douze ans – des pâtes, des œufs, des crêpes – puis aime peaufiner des plats « goûter, adapter, regoûter, changer ci ou ça, pour que ce soit parfait ». Pourtant, après les années d’internat à Echternach, ce n’est pas vers une école hôtelière qu’il se tourne, mais vers la gestion et le management : « Il fallait que je voie autre chose, je n’avais connu que le restaurant. » Mais quand, en 2012, Léa Linster lui demande un coup de main pour la gestion du restaurant, il ne peut s’empêcher de passer en cuisine. « Progressivement, j’ai pris du plaisir à cuisiner, j’ai senti que j’étais capable de mener le restaurant et que j’avais envie de m’y consacrer. »

Bon sang ne saurait mentir. En 2017, Louis prend vraiment les rênes de la maison : « Deux chefs, ça n’existe pas. J’ai dit à maman que c’était elle ou moi », se souvient-il, mi-amusé, mi-ému. Il conserve cependant le nom de l’établissement, celui de sa maman, celui qui a fait la notoriété de l’endroit, celui à qui il doit tout, mais qu’il espère secrètement dépasser un jour en étant « encore meilleur et plus moderne ». La première (r)évolution de Louis : abandonner la carte pour proposer un menu, qui change toutes les six à sept semaines. Aux convives de composer leur menu en quatre, six ou sept services où figurent de nombreux produits nobles et raffinés : foie gras, homard, caviar, bœuf wagyu... La transition s’est faite sans heurts, mais pas sans questionnements. « Au début, les habitués étaient étonnés, ils demandaient parfois des anciens plats. Mais aujourd’hui, ils demandent plutôt quand arrive le nouveau menu. »

Désormais, Louis Linster sert une cuisine française moderne, avec des influences du monde entier



Sven Becker

qu’il a été puiser dans ses voyages en Espagne ou au Japon, en Thaïlande ou au Mexique. Il tient à « sourcer » les meilleurs produits, à la fois dans le goût mais aussi dans le respect de la production et veut « les magnifier dans l’assiette, avec une cuisson parfaite et peu de distraction autour. » Pour cela, il travaille sans relâche et recherche les bonnes techniques qui pourront servir à améliorer le plat. Une cuisson sous-vide, mais courte, un pochage à l’huile tiède, un flambage... « pas du gadget, il faut que ça apporte quelque chose à la cuisine. »

Autour de Louis, l’équipe a également évolué pour insuffler une nouvelle jeunesse, même si le pâtissier est dans la maison depuis 22 ans. Être autodidacte au milieu d’une brigade qui a roulé sa bosse dans des restaurants de haut vol ne le gêne aucunement : « J’ai été formée par une cheffe exceptionnelle, ma mère est mon modèle ». Louis œuvre aujourd’hui à maintenir le cap dans une situation difficile pour le monde de la restauration. « Les gens ont changé leurs façons d’aller au restaurant, il n’y a presque plus que des tables de deux et peu de prévisibilité au jour le jour. » Aussi discret et calme que sa mère est bouillonnante et chaleureuse, le trentenaire assume son ambition. Il rêve d’une deuxième étoile, estimant que « on ne travaille pas quinze heures par jour pour rien », tout en rappelant que « ce sont les clients qui comptent ». Un jeune homme à garder dans le viseur. ●

Stil

L’ E N D R O I T



Il paraît que pendant le confinement de printemps, les habitants du voisinage de ce nouveau petit restaurant vietnamien du Limpertsberg se sont mobilisés pour garantir sa survie. Car la proprio du **Xin Chào** (photo : GD) venait à peine de s’installer dans ce secteur très calme de l’avenue de la Faiencerie lorsque toute vie gastronomique fut bannie du pays pour plusieurs mois. Pas facile pour une petite maison avec quelques tables

seulement de tenir la route. Mais aujourd’hui le local a retrouvé sa vitesse de croisière et semble bien visité, et pas seulement parce que les restaurants sont plutôt clairssemés de ce côté du quartier. Il faut dire que, malgré sa simplicité, le lieu n’est pas sans charme, une belle fresque photographique ornant un mur et de jolis luminaires au plafond donnant du cachet à l’intérieur dont les tables et chaises n’ont rien de particulier. C’est sans doute la présence de la patronne qui donne le plus de relief au restaurant. Toute fine et toute menue, elle glisse entre les tables avec beaucoup d’attention et un généreux sourire. C’est en toute douceur qu’elle vous présentera sa carte, réduite, dont nous avons autant aimé le rouleau de printemps que le nem, l’un de toute fraîcheur, l’autre bien croustillant. Les nouilles sautées au calamars étaient mélangées à des légumes bien croquants

et le Pho, qui est passé par là à un certain moment pour réjouir d’autres clients, semblait aussi très appétissant. Avec le Bun Bò, il sera testé lors de prochaines visites. GD

L’ E N D R O I T



Les fans de cuisine saine, de programmes diététiques et de tailles fines en ont fait leur siège. **Beet** est devenu une des adresses favorites des fashionistas et obsédé(e)s de la cuisine sans matière grasse,

sans viande, sans gluten. Bref des amoureux de la gastronomie dite végétarienne et vegan. Récemment, l’établissement installé sur la Place Guillaume a déménagé son mobilier de l’autre côté du petit passage pour se donner plus d’espace dans l’intérieur du légendaire Colors, voire Club 5, qui a battu de l’aile pendant la période de reprise par un célèbre footballeur. Grâce à l’enseigne Beet et sa clientèle fidèle, ce beau local va pouvoir reprendre un nouveau souffle et profiter de sa magnifique terrasse à l’étage avec vue à vol d’oiseau sur la place, place qui est aussi entrain de se refaire une beauté mais à vitesse réduite. Et pour se donner un nouveau défi après déménagement, la dynamique équipe du restau a installé au rez-de-chaussée du lieu, avec entrée côté rue Chimay, un bar qui répond au nom de **Seed** (photo GD) et se limite à proposer des cafés et pâtisseries le matin, des

apéros et cocktails en soirée. Côté breuvages alcoolisés ou non, les propositions sont originales et certains long drinks assez inédits. Côté petit déj, ce sera un peu plus difficile pour ceux qui aiment les versions classiques du brunch, car le humus et le toast à l’avocat ou au chocolat-banane ne seront pas l’affaire de tout le monde. La déco est aussi encore un peu sommaire, mais laissons leur le temps de trouver leurs repères. GD

L’ É V É N E M E N T

La petite bande de **Food-a-Mental** fait régulièrement parler d’elle à travers des rendez-vous gastronomiques qui mettent le savoir-faire de ses membres à l’honneur. En attendant un brunch de Saint-Nicolas, un nouvel événement est annoncé,

le dimanche 25 octobre, avec une « balade automnale autour du champignon » proposée au restaurant La Pomme Cannelle. Le menu (150 euros avec champagne, vins et boissons) est concocté par Renaud Nols (Skybar), Cyril Molard (Ma langue sourit), Arnaud Magnier (Le Clairefontaine, en photo par Horeca Media), Yves Jehanne (Steffen Traiteur) et Cathy Goedert (par ordre d’apparition). Cèpes, girolles, truffes, trompettes et autres champignons de Paris s’accorderont avec œufs, St Pierre, lièvre ou chocolat. Comme à chacune de leur intervention, les « ambassadeurs » passent de la cuisine à la salle, échangent et partagent avec leurs convives pour mettre en avant les valeurs défendues par l’association : naturel, respect et inspiration. En cette période, montrer que les arts de la table peuvent se

pratiquer en toute confiance, respect et complicité, reste un enjeu pour tout le monde de la gastronomie. Réservations obligatoires sur contact@foodamental.lu. *fc*

